Neuchâtel — N° 76 (18 pages) Un numéro 20 centimes Jeudi 31 mars 1960

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

222me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, « *ASSA* » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Khrouchtchev termine son tour de France

Ce soir, après une grande réception à l'ambassade d'URSS à Paris, il se rendra à Rambouillet où il reprendra ses conversations politiques avec le général de Gaulle

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Le tour de France de M. Khrouchtchev est terminé. Ce soir, après avoir offert une grande réception à l'ambassade d'URSS à Paris, le chef du gouvernement soviétique se rendra à Rambouillet où il sera l'hôte du général de Gaulle.

Pendant deux jours et dans le plus grand secret, les deux hommes d'Etat vont reprendre leur conversation politique déjà amorcée la semaine dernière au palais de l'Elysée.

Considérée sous l'angle de « l'efficacité », la tournée Khrouchtchev a très exactement répondu à ce qu'on pouvait en attendre, et l'on peut écrire sans avoir à craindre aucun démenti qu'elle a donné au parti communiste français l'occasion inespérée de sortir de l'isolement où il était plongé depuis le retour du général de Gaulle au pouvoir. De ce point de vue d'ailleurs, le PC s'est d'avantage servi de M. « K », plus exactement du symbole qu'il représentait, que M. « K » ne s'est appuyé sur ce même PC.

Trop vieux renard pour tomber dans le panneau d'une publicité outrancière qui aurait desservi ses propres intérêts, M. « K » a été, si l'on ose dire, moins communiste que les communistes français. S'il a proclamé à plusieurs reprises ses convictions marxistes et la foi qu'il avait dans le triomphe final du communisme, du moins l'a-t-il fait avec subtilité, sans jamais perdre de vue qu'il était l'hôte du gouvernement de la République, c'est-à-dire d'un régime aux antipodes de celui dont il est l'animateur. La discrétion apportée par exemple aux audiences accordées à MM. Thorès et Duclos sont significatives de l'état d'esprit de M. « K » et de son réalisme politique, de même, il convient de noter que s'il a fait très bon visage aux acclamations des brigades communistes, à aucun moment il n'a semblé les solliciter directement ou indirectement. M. « K » s'est montré en la circonstance ce qu'en langage marxiste on appelle un « politique conséquent ».

M.-G. G.

(Lire la suite en 17me page)

Il n'a pas voulu voir les plus belles vaches de France

ROUEN (U.P.I.). — Dès 8 h., hier matin, on apprenait que le président Khrouchtchev, fatigué, avait demandé qu'on allège sensiblement le programme de sa visite. Il avait décidé notamment de ne pas s'arrêter à Serqueux et à Catenay, orgueil de l'élevage normand.

Il n'y a donc pas vu les descendants de « Frivole », « la première meilleure vache de France » et de « Fanfaron » dont les produits restent fameux. Aussi, les gens ne cachaient pas leur déception : « Comment, disaient-ils, le clou de la visite du chef de l'Etat soviétique est supprimé ? Alors, pourquoi vient-il ? »

« K » MARQUE DES POINTS

COMME il fallait s'y attendre, la tournée de M. Khrouchtchev en France a pris le caractère que l'on redoutait. Le maître du Kremlin attache visiblement peu d'importance aux conversations qu'il a eues et qu'il aura encore avec le général de Gaulle. En revanche, il conçoit son voyage comme une vaste entreprise de propagande destinée à faire impression non seulement sur ses adeptes du parti communiste français, ravis de l'aubaine et qui reprennent ainsi du « poil de la bête », mais encore sur toute une partie flottante de l'opinion qui, ne se donnant guère la peine de réfléchir sur les données véritables des problèmes que pose la coexistence pacifique, se laisse séduire par l'apparente bonhomie de M. K. et ses déclarations sur la détente et sur la paix qui ne lui coûtent rien. Car, ainsi qu'on l'a remarqué, il n'a pas cédé d'un pouce sur les positions internationales de l'Union soviétique.

A ce jeu, le communisme est incontestablement gagnant et la France est perdante. Ajoutons que la presse qui, dans sa généralité, insiste sur les aspects « pittoresques » de cette tournée et n'apporte aucune mise au point, à quelques exceptions près, après chacune des déclarations de M. K., porte d'assez lourdes responsabilités dans cette intoxication de l'opinion. Le réveil sera pénible !

Politiquement, le thème de tous les discours du chef du gouvernement soviétique porte sur le danger d'une renaissance allemande, et M. Khrouchtchev, à Verdun, a été jusqu'à l'attaque directe du chancelier Adenauer. Certes, il n'a guère dû se faire illusion, lors de ses entretiens de l'Elysée, sur la possibilité de disloquer l'alliance franco-allemande actuelle et de la remplacer par un nouveau pacte franco-soviétique. Si Paris entend rester associé à Bonn, c'est pour de multiples raisons, d'abord pour celles qui tiennent à la réalisation du Marché commun, ensuite pour celles qui concernent la défense de l'Europe libre et du monde occidental.

M. K. ne voit pas d'un bon œil l'entente de la France et de la république fédérale, parce que tant que ces deux pays seront unis notre continent sera en état de résistance à la pénétration communiste. Quant au « militarisme » de Bonn, il est, dans l'état présent du monde, un effet et non une cause. L'OTAN admet le réarmement allemand en raison des seules menaces qui viennent de l'Est. Et sans aucun doute l'Allemagne de l'Est est beaucoup plus totalitaire aujourd'hui que l'Allemagne de l'Ouest.

Le général de Gaulle n'a donc pas dû laisser beaucoup d'illusions à M. Khrouchtchev à cet égard. Et si ce dernier continue à « taper sur le clou anti-revanchard », c'est encore par souci propagandiste et parce qu'il sait que l'opinion française est forcément sensible à toute évocation du péril germanique.

Le malheur aussi, c'est qu'au cours de sa tournée M. Khrouchtchev n'entend guère que le son de cloche qui lui est favorable. Les Français sont trop courtois, dans leur majorité, pour montrer de l'hostilité à l'égard de l'hôte du gouvernement. Les éventuels contre-manifestants ont été mis à l'ombre. Un sentiment naturel de curiosité pousse bien des gens à se rendre sur le passage du chef du gouvernement soviétique et, de ce fait, ils se trouvent en contact avec les militants échauffés du parti communiste. M. K. en dégagera des conclusions forcément erronée sur l'état d'esprit réel de la France.

René BRAICHET.

(Lire la suite en 17me page)

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :
Revue économique.
Articles et documents.
Page 12 :
Les arts et les lettres.
Page 15 :
Reflets de la vie du pays.

Lors de son périple à travers la France, M. « K » a visité avec beaucoup d'intérêt la célèbre cathédrale de Reims. Voici le chef d'Etat devant les statues en ronde bosse qui ornent ce chef d'œuvre d'architecture

Où M. «K» se distingue du Christ !

Les formules inattendues qui sont la spécialité de M. « K » arrivèrent à propos du christianisme : « Il y a beaucoup de points communs avec nos doctrines, dans les enseignements du Christ, affirma le président soviétique, mais je ne suis pas d'accord avec le précepte qui veut que l'on tende la joue gauche si l'on reçoit un soufflet sur la joue droite. Moi, quand on me frappe sur une joue, je réplique sur l'autre. C'est la seule différence que j'aie avec le Christ. Je suis en revanche d'accord avec Lui quand Il parle de chasser les marchands du temple. »

EXPLOSION IMMINENTE À REGGANE ?

La France a interdit le survol de la zone d'expérimentation à partir de 4 h. 45 ce matin

PARIS, 30 (A.F.P.). — L'interdiction de survol de la zone de Reggane a été notifiée mercredi après-midi aux compagnies aériennes pour le 31 mars à partir de 4 h. 45 GMT.

(Lire la suite en 17me page)

Les dernières étapes : Lille et Rouen

CONFÉRENCE DE PRESSE IMPROMPTUE DANS LE TRAIN

« K » se déclare enchanté de son séjour

ROUEN, 30 (A.F.P.). — M. Khrouchtchev est enchanté de son séjour en France. Il a les meilleures impressions de ses premiers entretiens avec le général de Gaulle et il n'est pas éloigné de penser — c'est du moins ce qu'il affirme par boutade — qu'il pourrait trouver en France « un petit coin » où rester jusqu'à la réunion au sommet.

C'est dans le train spécial l'emmenant de Lille à Rouen que le chef du gouvernement soviétique a fait ces déclarations, au cours d'une conférence de presse hors programme. Il était apparu impromptu dans l'un des vagons réservés à la presse et, naturellement, les journalistes en profitèrent pour le bombarder de questions.

(Lire la suite en 17me page)

ÉTAT DE SIÈGE ET MOBILISATION en Afrique du Sud

Le Conseil de sécurité a ouvert hier le débat sur les incidents raciaux qui ont fait plus de 70 morts

NATIONS UNIES (U.P.I. et Reuter). — Le Conseil de sécurité a commencé hier matin le débat sur les incidents raciaux d'Afrique du Sud qui ont fait plus de 70 morts.

(Lire la suite en dernières dépêches)

La lutte des indigènes contre la prescription de porter toujours un passeport sur soi, n'est pas encore terminée. Et, dans les rues de Johannesbourg, ils brûlent publiquement les symboles haïs de l'esclavage en un autodafé ad hoc

LE PROBLÈME DU DÉSARMEMENT

M. Eisenhower admet que les Russes ont fait des concessions

Peut-être que la conférence au sommet permettra d'interdire les expériences nucléaires

● La France fait désormais partie du Club atomique ●

WASHINGTON (U.P.I.). — Le président Eisenhower a déclaré hier, au cours de sa conférence de presse, qu'il est prêt à accepter l'arrêt des explosions nucléaires souterraines jusqu'à la fin de son mandat — le 20 janvier 1961 — si l'Union soviétique accepte de signer un traité interdisant les autres explosions.

Le président a souligné qu'il ne pouvait lier les mains à son successeur dans ce domaine en dehors des cadres d'un traité.

LA FRANCE FAIT PARTIE DU CLUB ATOMIQUE

Le président a remarqué en outre que le but recherché, en offrant un compromis aux Russes, est de freiner l'extension du « club nucléaire » qui comprend maintenant les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France. La course aux armes nucléaires, a-t-il souligné, ne ferait qu'accroître les dangers qui menacent l'humanité et qu'alourdir le fardeau des budgets de défense.

BONNE VOLONTÉ SOVIÉTIQUE

Le président a remarqué que la conférence au sommet pourrait résoudre l'un des principaux points en litige en ce qui concerne une interdiction des explosions nucléaires : la limitation des inspections sur laquelle les Russes insistent.

(Lire la suite en 17me page)

L'IMPÔT ECCLÉSIASTIQUE OBLIGATOIRE

Une malheureuse innovation

C'est une des grandeurs de la démocratie que d'obliger ses membres à des choix difficiles. Le scrutin de dimanche en est un bon exemple. Il n'est, en effet, guère de sujet aussi délicat, pour un peuple religieux, que le statut de son Eglise. On peut, évidemment, comme en toute autre matière, s'en faire des opinions diverses, et de la meilleure foi du monde. Seulement, dans ce domaine plus qu'ailleurs, les sentiments sont vifs, liés qu'ils sont aux plus profondes aspirations de l'homme. Souvent, le contradicteur n'est entendu qu'avec impatience. On y voit un ennemi plutôt qu'un adversaire. Et la première victoire qu'il faudrait souhaiter, en cette fin de semaine, est celle de la conciliation.

Cela ne nous empêche pas, toutefois, d'en désirer une autre : la victoire du régime actuel sur celui qu'on voudrait lui substituer. La question que le Grand Conseil pose au peuple neuchâtelois nous paraît appeler une réponse négative. En nous exprimant ainsi, nous nous adressons à ceux qui attribuent à l'Eglise une mission particulière (les autres, les incrédules, ou les indifférents, s'inspirant de motifs si variés qu'il serait malaisé de trouver avec eux un langage commun). La légitimité de l'Eglise étant reconnue, nous croyons respectueusement, mais fermement, que l'innovation proposée par le Synode est malheureuse. Elle heurte le sens politique. Elle trouble la conscience religieuse.

Elle heurte le sens politique. Nous n'hésitons pas à l'affirmer, toute collectivité humaine, fût-ce l'Eglise, a besoin d'une politique. C'est-à-dire qu'elle doit observer un comportement qui appuie la diffusion de ses idées. Sinon, elle se condamne elle-même à la stérilité, au déclin, à la mort.

Aujourd'hui, notre Eglise n'est pas aussi populaire qu'elle pourrait l'être. Ce n'est sans doute pas la faute de ses ministres qui, pour la plupart d'entre eux tout au moins, défendent sa cause avec autant de courage que de dévouement. Le recul est dû, plus vraisemblablement, à l'abondance matérielle, qui n'a jamais été très propice au développement de la spiritualité. Du reste, quelle qu'en soit l'origine, la désaffection partielle dont souffre l'Eglise est un fait peu contestable. La meilleure preuve, c'est que la moitié seulement de la contribution ecclésiastique est payée chaque année. Cela ne signifie pas, naturellement, que la moitié des protestants refusent d'acquitter leur dette morale, puisque le montant de cette dette varie d'une personne à l'autre. Cela montre, néanmoins, que l'importance de l'Eglise n'a pas été comprise d'une partie de ses membres.

Dès lors, l'un des premiers soucis de l'Eglise devrait être de regagner l'audience qu'elle a perdue, ou de conquérir des âmes qu'elle n'a jamais touchées. Le procédé qu'elle vient d'imaginer, à cet égard, nous semble inefficace. Quoi qu'on en ait pu dire, le bordereau est un curieux moyen d'évangélisation. L'impôt d'Etat n'est pas goûté. Celui de l'Eglise ne le serait pas davantage. Loin de lui attirer des adeptes, il en détournerait plusieurs, qui lui étaient attachés.

Qu'importe ? a-t-on répondu. L'impôt sera révélateur. Ceux qui en prendront prétexte pour sortir de l'Eglise montreront, par là même, qu'ils n'étaient pas de vrais fidèles ; les chrétiens sincères sont ceux qui demeureront. Nous n'en sommes pas convaincu. Au contraire, il est possible que certains, qui s'étaient fait de l'Eglise une très haute idée, ne la reconnaissent plus lorsqu'elle s'appuiera sur l'Etat, et préfèrent partir dans le déchirement plutôt que de rester dans la compromission. Tandis que d'autres, répugnant, par crainte de la société, à franchir ce pas décisif, continueront à afficher un zèle qu'ils ne sentiront pas. Et l'on aura ce spectacle bizarre, d'une Eglise abandonnée par plusieurs, qui pensaient la servir, et soutenue par d'autres, qui veulent l'utiliser.

J.-F. AUBERT,
professeur à la faculté de droit de l'Université.

(Lire la suite en 4me page)

Déjà un livre sur l'avocat genevois

« POURQUOI JACCOUD A-T-IL TUÉ ? »

L'auteur de « L'histoire de France racontée à Juliette » essaie d'éclaircir « l'affaire la plus troublante du siècle »

Faisant suite aux nombreuses controverses soulevées par l'affaire Jaccoud, le livre de Jean Duché (1) apporte enfin quelques éclaircissements. Après un bref exposé des faits, l'auteur de « L'histoire de France racontée à Juliette » reprend, jour après jour, les trois semaines du procès, s'efforçant de nous en rendre compte en spectateur objectif et non « avec la liberté du romancier ». Les comptes rendus quotidiens des débats ne nous avaient donné qu'une vue fragmentaire des faits, donc déformée ; Jean Duché brosse un tableau d'ensemble indispensable à la bonne compréhension de « l'affaire ». Tout cela est bien mené, sans longueur ni répétition.

Jusqu'ici, cependant, rien de nouveau : la seconde partie du livre est la plus intéressante. En effet, l'auteur a mené de son côté une enquête personnelle, estimant que « l'homme avait été jugé mais non éclairé ». Il a donc longuement interrogé ceux qui ont bien connu l'accusé, amis ou ennemis ; il s'est arrangé pour avoir plusieurs entretiens secrets avec l'héroïne du drame ; il a pu consulter le volumineux dossier constitué par les 500 lettres que Pierre Jaccoud écrivit à Linda Baud et les 150 que Linda Baud lui écrivit en retour. Il nous en cite d'ailleurs de nombreux passages.

Avec une objectivité remarquable, l'auteur s'efforce, sur la base de ces éléments, de dégager la véritable personnalité de l'accusé, essayant de « se mettre à sa place » et d'expliquer ainsi son étrange conduite. Il arrive à reconstituer l'« homme », avec ses qualités et ses faiblesses, qui se forgea de toutes pièces une seconde vie et un amour-passion que les ruptures incessantes ne firent qu'alimenter pendant dix ans. La déchéance finale était inévitable.

L'explication de Jean Duché en vaut une autre et ce livre est un honnête effort de recherche de la vérité, sans prétentions. Il se lit facilement et ne peut manquer de passionner ceux qui ont suivi « l'affaire » dite la plus troublante du siècle !

Ph. G.

(1) Flammarion, édit.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Heures d'ouverture de nos bureaux

Du lundi au vendredi, nos bureaux sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 17 h. 30 ; le samedi, de 7 heures à 11 heures.

Délais de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues avant 11 h. 30 (grandes annonces avant 10 heures), peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 17 heures et les petites annonces le samedi avant 8 h. 30.

Avis mortuaires et avis de naissance

Les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 17 h. 30 ; pendant la nuit et jusqu'à 2 heures du matin, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à gauche du bureau d'annonces, 1, rue du Temple-Neuf. Il en est de même pour les avis de naissance.

Réclames et avis tardifs

Les réclames et les insertions en réclame dans les rubriques de la gastronomie et des spectacles et manifestations doivent nous parvenir jusqu'à 16 heures. Passé ce délai, et jusqu'à 1 heure du matin, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur maximum est fixée à 30 millimètres.

Les annonces prescrites pour une date déterminée, mais qui nous parviennent trop tard pour être insérées à cette date, sont sans autre avis publiées dans le numéro suivant. En cas de nécessité, le journal se réserve le droit d'avancer ou de retarder la parution des annonces qui ne sont pas liées à une date.

Délais pour les changements d'adresse

Pour le lendemain : la veille avant 10 heures.
Pour le lundi : le vendredi avant 10 heures.

ADMINISTRATION DE LA
« FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Nous portons à la connaissance des électeurs et des électrices le texte de l'arrêté du 1er février 1960 qui sera soumis à la votation populaire, les 2 et 3 avril 1960 :

Arrêté concernant diverses transactions immobilières à Serrières

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

Article premier. — Le Conseil communal est autorisé à procéder aux opérations immobilières suivantes :

1. Vendre :

a) à une société immobilière en formation deux parcelles de terrain de 2700 m² chacune environ, à détacher des articles 4971, 4972, 204, 1036, 6305 et 250 du cadastre de Neuchâtel, vignes et champs au Pain-Blanc, à Serrières ;

b) à une société immobilière en formation une parcelle de terrain de 2700 m² environ, à détacher des articles 6305, 250, 495, 988 et 8507 du cadastre de Neuchâtel, champs et vignes au Pain-Blanc, à Serrières ;

c) à MM. Comina, Nobile & Cie, entrepreneurs à Saint-Aubin et Neuchâtel, une parcelle de terrain de 2000 m² environ à détacher des articles 389, 8485 et 8529 du cadastre de Neuchâtel, champs et vignes au Pain-Blanc, à Serrières ;

d) une parcelle de 3000 m² environ à « Mon Logis », société coopérative d'habitation à Neuchâtel, à détacher des articles 988, 8507, 8529 du cadastre de Neuchâtel, champs et vignes, au Pain-Blanc, à Serrières.

2. Acquérir de MM. Comina, Nobile & Cie, entrepreneurs à Saint-Aubin et Neuchâtel, l'article 8514 du cadastre de Neuchâtel, champ de 1401 m², au chemin de la Perrière, à Serrières.

Art. 2. — Le prix (y compris les frais de viabilité) est fixé à Fr. 28.— le m².

Art. 3. — Conformément à l'arrêté du Conseil général du 7 décembre 1959 concernant le prolongement de la rue de Pain-Blanc et son retour sur le Clos de Serrières, le bénéfice comptable résultant de ces opérations immobilières sera porté en déduction du crédit de Fr. 255.000.— accordé à cet effet.

LE CONSEIL COMMUNAL.

VILLE de Neuchâtel

Le public est avisé que des maquettes relatives aux

plans de lotissement

des quartiers de Pain-Blanc, des Quatre-Ministraux et du nord de Fontaine-André sont exposées dans les vitrines des magasins des Services industriels et à l'intérieur desdits magasins, dès ce jour.

Le Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre tout de suite, pour cause de départ

VILLA

de 7 pièces, cuisine, bains, vue très étendue, circuit du trolleybus. Bâtie en 1950. — Adresser offres écrites à 313 - 336 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

maison familiale

à quelques km. à l'ouest de la ville dans quartier tranquille avec vue, vaste jardin, accès facile ; 4 pièces, confort, dépendances. — Adresser offres écrites à 313 - 338 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à Neuchâtel

VILLA

de deux appartements, accès facile et belle situation. Adresser offres écrites à S. U. 1433 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Neuchâtel,

VILLA

de 2 appartements, vue imprenable. Faire offres sous chiffres S.U. 1406, au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à Neuchâtel ou aux environs

TERRAIN

pour maison familiale. Faire offres sous chiffres P. S. 1510 au bureau de la Feuille d'avis.

Société de placements sur immeuble cherche au centre de la ville ou dans bon quartier

Immeubles locatifs

constructions anciennes ou récentes, éventuellement maisons à démolir ou terrains.

Discrétion absolue.

Offres sous chiffres P 2771 à Publicitas F., Zurich 1.

TERRAIN

Caractères S. A. le Locle, cherche à acheter terrain d'environ 5000 m² pour la construction d'une usine.

Région désirée : de Saint-Blaise à Boudry.

S'adresser à la Direction.

On cherche à acheter
à Marin - Saint-Blaise

TERRAIN

3000 à 6000 m²

Ecrire sous chiffres S. P. 1889 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter environ

1000 m² de TERRAIN

au bord du lac de Neuchâtel. De préférence aux environs de Saint-Aubin.

Offres avec prix à A. Erismann, le Landeron. Tél. (038) 7 94 27.

---

agence 13 ★ 13

Créée par
Fiduciaire F. LANDRY
Collaborateurs :
Berthold Prêtre
Louis Pérona

NEUCHÂTEL
Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

offre à vendre

FAMILIALES ET VILLAS

FAMILIALE de 5 pièces, confort, jardin de 700 m², vue sur le lac, les Alpes et la trouée de Bourgogne, région Corcelles-Cormondrèche.

FAMILIALE de 5 pièces, cuisine, bains, situation tranquille et ensoleillée, vue dégagée, terrain de 1800 m², garage, dans village à l'ouest de Neuchâtel, moyen de transport à proximité immédiate.

FAMILIALE modeste de 6 pièces, bains, dépendances, verger de 1000 m² avec nombreux arbres fruitiers, près de l'Areuse, à Boudry.

Entreprise de gypserie et peinture de la place cherche à acheter, en ville,

maison

à transformer pour ses entrepôts, magasin et bureau. Un locatif pourrait également être envisagé.

Faire offres détaillées à Etude Ed. Bourquin, avocats, notariat et gérances, Terreaux 9, Neuchâtel.

A LOUER

CORNAUX

A louer appartement avec confort, 3 pièces, hall et dépendances, avec garage. — Tél. 7 72 13.

A échanger le plus tôt possible

appartement

à la Chaux-de-Fonds, 3 ½ pièces, tout confort, chauffage compris 157 francs contre 2 ou 3 pièces mi-confort, à Neuchâtel. — Tél. (039) 3 40 59.

A louer aux Parcs, dès le 24 avril 1960,

STUDIO

tout confort, 140 fr. par mois, eau chaude et chauffage compris. Tél. 5 50 75, à Jacques Bovet, pendant les heures de bureau.

A louer à PESEUX, pour le 24 juin,

appartement

de 3 pièces, balcon, grand dégagement, jardin, vue. Adresser offres écrites à W. W. 1893 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour tout de suite

appartement meublé

d'une pièce, tout confort. — S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel, tél. 5 40 32.

A louer très près du centre

rez-de-chaussée

de deux grandes pièces. Conviendrait pour bureau ou locaux professionnels. 120 fr. chauffé. — Tél. 5 13 32.

SÉJOUR D'ÉTÉ

A louer pour 2 ou 3 mois

LA DAME (Chaumont)

chalet meublé de 8 à 10 chambres. Electricité. Téléphone à proximité.

S'adresser ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

BUREAU ou ATELIER d'horlogerie

On offre à louer à proximité immédiate de la gare, pour le 24 août prochain ou date à convenir, une série de 4 locaux, d'une surface totale de 115 m², pouvant être utilisés soit comme bureaux soit comme atelier d'horlogerie.

Possibilité de location partielle. Loyer mensuel du tout Fr. 535.— plus chauffage.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Jacques RIBAUX, Promenade-Noire 2, Neuchâtel (tél. 5 40 32).

---

agence 13 ★ 13

Créée par
Fiduciaire F. LANDRY
Collaborateurs :
Berthold Prêtre
Louis Pérona

NEUCHÂTEL
Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

offre à louer

à Boudry, pour le 31 mars 1960

2 GARAGES

pour autos.

CHAMBRES

MONRUZ

Jolie chambre à louer à une ou deux demoiselles. Tél. 5 66 83.

Belle chambre à deux lits, part à la salle de bains. Quartier de la Favarge. Tél. 5 31 14.

Chambre pour jeune homme. Avenue des Alpes 56. Tél. 5 59 18.

A louer chambre ensoleillée. Ecluse 44, 2me étage.

A louer au centre, grande chambre indépendante remise à neuf. Conviendrait pour bureau ou profession libérale. S'adresser à la droguerie S. Wenger, Grand-Rue 9, Neuchâtel.

Jolie chambre au soleil, part à la salle de bains, libre tout de suite. Visiter aux heures des repas. Mme Fallet, Parcs 50, 2me étage.

Deux chambres à un ou deux lits ; une chambre modeste, pour jeunes gens sérieux. Tél. 5 58 73, le matin et à 19 heures.

Chambre au sud

vue, confort, à personne sérieuse. — Bachelin 8.

PENSIONS

Jeune fille, employée d'assurance (sortant de l'école de commerce), cherche

chambre et pension

de préférence dans une famille. Offres à Mme Grünig, 28, Aarhaldenstrasse, Berne, tél. (031) 5 65 89.

DEM. A LOUER

On cherche

meublé

de 2 pièces ou studio en ville. — Adresser offres écrites à V. T. 1892 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne seule

cherche à louer en ville appartement de 1 - 2 pièces, propre mais sans confort. Adresser offres écrites à I. G. 1880 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

APPARTEMENT

de 4 ou 5 chambres, avec confort ou mi-confort. Région : allant de l'est de la ville à Thielle-Cornaux. Adresser offres écrites à X. R. 1868 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

appartement

de 2 ou 3 pièces, dans les environs de la fabrique Suchard, à Serrières. Faire offres au Département social romand, à Morges (VD), tél. (021) 7 36 24.

On cherche à louer dès le 1er mai ou pour date à convenir un

petit meublé

(2 chambres et cuisine), ou éventuellement personne disposée à partager son appartement. — Faire offres sous chiffres G. E. 1877 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour le 1er mai 1960, à BEVAIX ou aux environs,

appartement

de 3 pièces, cuisine, si possible salle de bains. Loyer modeste. Ecrire à T. R. 1890 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille de 3 personnes adultes (fonctionnaire fédéral déplacé à Neuchâtel) cherche
APPARTEMENT
de 4 chambres, éventuellement 3 et hall, confort, ville centre à est, pour tout de suite ou date à convenir. — Tél. 5 39 21 aux heures de bureau.

Nous cherchons

chambre meublée

pour jeune homme, quartier Saars - Monruz si possible. Urgent. Tél. 5 31 83, TEINTURERIE MODE.

LOCAL

On cherche à louer local pour atelier d'horlogerie, à Neuchâtel. — Adresser offres écrites à M. K. 1884 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer

terrain

pour chalet, au bord du lac de Neuchâtel, de Marin à Cortaillod ou au Val-de-Ruz. — Tél. (039) 2 05 43 de 12 h. 30 à 13 heures et le soir après 18 heures.

Bell

S. A. Neuchâtel, Treille 4
Tél. 5 20 01

cherche, pour un employé marié, avec un enfant, un appartement de

3 pièces

avec confort. Date d'entrée : 1er mai environ.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour la commercialisation de mes produits, je cherche

MAGASINIER-VENDEUR

BRUNO ROETHLISBERGER
Thielle-Wavre (NE)
Cultures fruitières

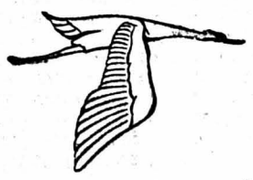

HISPANO SUIZA (Suisse) S.A.
GENÈVE

cherche des

Mécaniciens
Tourneurs
Aléseurs
Rectifieurs
Fraiseurs
Perceurs qualifiés

Faire offres à

Hispano Suiza, Case postale
GENÈVE 13,
Charmilles.

On cherche

cuisinière

ou personne sachant cuire ;

fille de cuisine garçon d'office

S'adresser à l'hôtel Robinson, Colombier, tél. 6 33 53.

On cherche pour tout de suite

PEINTRES

qualifiés. Se présenter : entreprise Fiorina, Saint-Blaise.

On demande une

sommelière (ier)

connaissant les deux services. Entrée 1er avril. Se présenter au restaurant de la Paix, Neuchâtel.

La place de

commissionnaire

(garçon libéré toute la journée des écoles), est à repourvoir à la librairie Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel. Se présenter au bureau.

Atelier de couture cherche

couturières

auxiliaires

personnes capables. Jersey tricot, Mme E. Mennet, Seyon 5 c, Neuchâtel, tél. 5 61 91.

Aide-coiffeuse

Je cherche une personne de confiance pour travail facile (serait mise au courant) tous les après-midi ou quelques jours par semaine. Adresser offres écrites à V. O. 1866 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, dans exploitation agricole de moyenne importance,

jeune fille

pour aider la maîtresse de maison. Très bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille et congés réguliers. Faire offres à famille Ernest Rohrbach, Haselhof, poste Wileroltigen/BE.

Ménage de deux personnes, avec tout confort, cherche une

personne

pour tenir le ménage pendant l'absence de la maîtresse de maison. On prendrait éventuellement en considération l'offre d'une personne pouvant venir tous les matins, excepté le dimanche. — Tél. 5 72 42, ou avant 8 heures et le soir au 5 25 23.

On cherche

femme de ménage

pour quelques heures régulières par semaine. Bon salaire. Tél. 5 53 93.

Jeune couple avec un enfant (un an), cherche

jeune fille

pour aider au ménage. Possibilité d'apprendre l'allemand. S'adresser à H. Scheidegger, Eidmattstrasse 30, Zurich 7-32. Téléphoner le soir au (051) 47 14 33.

On cherche pour après Pâques

jeune fille

propre, pour aider au ménage et au commerce. Bons soins, vie de famille. Offres à la boulangerie Villoz, Cormondrèche, tél. 8 14 80.

Pour le 1er juin

VENDEUSE

dans la trentaine désirant place d'avenir, ayant bonne formation professionnelle, aimant les responsabilités, connaissant si possible la couture, est cherchée par maison de la place.
Offres sous chiffres P 2738 N à Publicitas, Neuchâtel.

Pour la réception de la clientèle, l'élaboration de maquettes et de textes, la prise de commandes et divers travaux de bureau, service de publicité de Neuchâtel, cherche pour une date à convenir

UN EMPLOYÉ

Exigences : langue maternelle française, connaissances de l'allemand, notamment pour entretenir une conversation ; aptitudes à rédiger des textes, connaissance de la composition typographique.

Travail intéressant et varié. Place stable et bien rémunérée.

Faire offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie et de copies de certificats, sous chiffres I. C. 1854 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise importante annexe à la construction, sur la place de Genève, cherche pour le début de mai

TECHNICIEN DESSINATEUR expérimenté

pour conduction de la partie technique, calculation des devis, facturation, direction des chantiers. Situation d'avenir intéressante. Faire offres avec curriculum vitae et photo sous chiffres G. A. 1852 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds cherche

comptable

bien au courant de la branche horlogère.

Nous cherchons personne de confiance pouvant assurer, sous son entière responsabilité, le fonctionnement du service comptabilité (système Ruf).

Nous offrons une situation intéressante et bien rétribuée. Faire offres sous chiffres P. 10504 N., à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

quelques jeunes ouvriers

en parfaite santé et de nationalité suisse.

S'adresser à Chocolat Suchard S. A., service personnel-exploitation, Neuchâtel-Serrières.

Nous engageons

un mécanicien-contrôleur de fabrication
un mécanicien-tourneur

Places stables et bien rétribuées pour personnes compétentes. Semaine de 5 jours. — Faire offres ou se présenter à Fabrique John-A. Chappuis S.A., 37, rue des Chansons, Peseux. Tél. 8 27 66.

RESTAURANT BEAU-RIVAGE
cherche

SERVEUSES EXTRA

pour les samedis et dimanches, ainsi que pour banquets.
Se présenter.

Je cherche

ouvrier

agricole. Italien accepté. Bon salaire. S'adresser à Charles Soguel, Cernier, tél. 7 19 12.

OUVRIÈRES

habituées aux travaux fins, soigneuses et de confiance, seraient engagées.
Se présenter à Fabrique Maret, Bôle.

Nous engageons

monteurs-électriciens

qualifiés. Places stables et bien rétribuées. Fonds de prévoyance. —

Adresser offres manuscrites et certificats à V. Vuilliomenet & Cie S. A., Grand-Rue 4, Neuchâtel.

Je cherche

JEUNE FILLE

suisse française, pour aider dans un magasin d'alimentation.

Faire offres sous chiffres E. Y. 1850 au bureau de la Feuille d'avis.

FABRIQUE D'HORLOGERIE, région des lacs, cherche

FACTURISTE

ayant si possible déjà occupé poste analogue, au courant des formalités d'exportation.

Faire offres sous chiffres P. J. 1861 au bureau de la Feuille d'avis.

Lire la suite des annonces classées en neuvième page

Offre de la semaine

à notre rayon *lingerie*

PYJAMA

pour dames, en coton interlock. Le pantalon est uni, tandis que la veste est agrémentée de dessins modernes.

2 coloris choisis, jaune ou mandarine,

SEULEMENT

11.90

Au Sans Rival GRANDS MAGASINS

ARGENTERIE Jezler Sauvant SEYON 16 NEUCHATEL

Cultivez des arbres de Noël ! 100 épicéas 20/50 cm. Fr. 25.—, contre remboursement, franco domicile.

PÉPINIÈRE STAMPFLI, SCHUPFEN (BE)

Fenêtre au soleil...

Voyez les dernières nouveautés à notre département spécialisé
Pose dans un délai très court.

armourins neuchâtel

BEAUX CABRIS

entiers et au détail au magasin

LEHNHERR

GROS et détail FRÈRES MAGASIN Neuchâtel

Place des Halles - Tél. 5 30 92

---

deux yeux... pour toute une vie ! confiez vos ordonnances au maître opticien, Hôpital 17

Frigo Philco 115 lt.

TANNER - LA COUDRE

Exposition Dîme 54 - Tél. 5 51 31

DISTINCTION BON GOUT...

SOLLBERGER & CIE

PLACE DU MARCHÉ

Trois chambres à coucher modernes, literie complète, à l'état de neuf. Divans-couche, armoires, coiffeuses, divans-lit, buffets de service, etc. Véritables occasions à l'état de neuf.

AU BUCHERON, Ecluse 20, Neuchâtel

Tél. 5 26 33

Grand choix **Poissons frais** du lac et de mer **Volaille fraîche**

Eg. Senaud comestibles

Gouttes-d'Or 60, tél. 5 57 90

NEUCHATEL

On porte à domicile

RECETTE DE LA SEMAINE

FILET DE DORSCH DANOIS

Assaisonner les filets 1 heure avant, les sécher, saupoudrer de farine et les placer à la poêle dans du beurre très chaud, tourner les filets et les arroser souvent avec le beurre de cuisson jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Arroser de jus de citron puis de beurre noisette, augmenter éventuellement d'un peu de beurre frais. Servir aussitôt avec pommes nature ou riz.

Bally «Gamine»

nouveautés souples et colorées

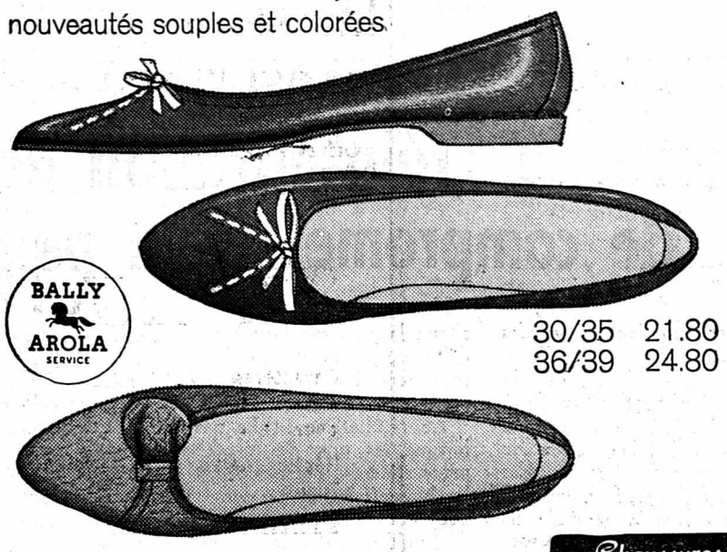

BALLY AROLA SERVICE

30/35 21.80
36/39 24.80

30/35 18.80
36/39 19.80

Très avantageux

Chaussures Bally-Arola Populaires

Neuchâtel - Rue du Seyon

GANTS CROCHET-PEAU

toujours plus appréciés

Pour dames

GANTELET

Crochet peau pécarisée en beige

9.80

Pour dames et messieurs

GANTELET

peau pécarisée, qualité recommandée, en naturel seulement **11.80**

Pour dames et messieurs

GANTELET

crochet-peau combiné, cousu main, coupe parfaite, en naturel **16.80**

Un beau gant s'achète

AU LOUVRE

La Nouveauté SA

NEUCHÂTEL

Un délice

les saucisses de veau

de la boucherie

GUTMANN

Avenue du Premier-Mars

A vendre, avec rabais, une

machine à laver

« Elan » 100 % automatique (de démonstration), et une « Elan » semi-automatique. Cretegny & Cie, appareils ménagers, Boine 22, Neuchâtel. Tél. (038) 5 69 21.

Tout passe, la qualité reste !

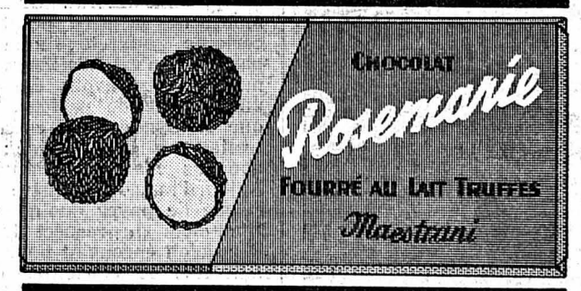

Avec bons-atlas Nouvel album: MAESTRANI flies Swissair

Baisse !

BANANES

D'ÉQUATEUR, 1er CHOIX, le 1/2 kg. **-.70**

Un point qui compte...

MIGROS

Articles et documents

UN AN APRÈS LE RATTACHEMENT A L'ALLEMAGNE

En Sarre, la « réintégration économique » risque de compromettre la paix du travail

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

Il y aura un an en juillet que la Sarre est économiquement rattachée à la République fédérale, en vertu d'un régime transitoire qui lui conserve de nombreux liens avec la France. Les Sarrois sont-ils satisfaits de leur nouvelle situation, la quatrième à laquelle ils aient à s'adapter en l'espace de trente ans ? Admettons que leur attitude présente est faite de plus de résignation que d'enthousiasme... Pour tenter de se les attacher, la France leur avait multiplié ses faveurs, et ils jouissaient d'une situation privilégiée par rapport à tous leurs voisins. Aujourd'hui qu'il leur faut « rentrer dans le rang » (ce qui ne se fait d'ailleurs que par étapes), il n'est pas étonnant qu'il s'en trouve pour déclarer qu'« ils étaient mieux avant ».

Les budgets rétrécis

Ce que l'on reproche au régime transitoire actuel, c'est d'avoir fait monter le coût de la vie. La plupart des produits alimentaires, les alcools et les tabacs, s'obtenaient notamment à meilleur compte au temps du contrôle français. En revanche, les objets dits « de luxe », ceux dont on prétend qu'ils situent le niveau de vie d'un peuple, furent toujours sensiblement moins chers sur le marché allemand. Lorsque la province fit économiquement retour à la République fédérale, au matin du 6 juillet 1959, les fabricants allemands avaient tenu compte de ce fait et rempli les devantures sarroises de frigos, d'appareils photographiques, de meubles, d'aspirateurs, d'appareils de radio et de télévision. Ce fut une ruée ! Comme la plupart des acheteurs n'avaient pas suffisamment d'argent liquide, on fit un large (trop large) usage des facilités de paiement qu'offraient si généreusement les fabricants de la mère patrie...

Le résultat ne se fit pas attendre : lorsque les prix des produits de première nécessité commencèrent à monter, les budgets familiaux donnèrent des signes de plus en plus inquiétants de déséquilibre. Pour faire face aux engagements pris dans les premiers jours d'euphorie, il fallut rogner sur d'autres postes, ceux qui, précisément, font un des agréments de la vie : tabac, restaurant, ciné... Des pères de famille s'aperçurent alors que les meilleurs programmes de télévision finissent par devenir lassants s'ils ne sont pas coupés, de temps à autre, d'une soirée au bistrot ou au cinéma, ou s'ils ne sont pas accompagnés de quelques bonnes cigarettes.

C'est ainsi que les syndicats ont été amenés à revendiquer des augmentations de salaires.

La fenêtre sur la France

L'accord franco-allemand de 1956, contrairement à celui de 1935, a voulu éviter les conséquences d'un rattachement économique trop rapide et complet en maintenant une fenêtre ouverte du côté de l'Ouest. Selon les termes de cet accord, la Sarre peut continuer à acheter des produits français, en franchise de douane, pour un montant annuel de 1,51 milliard de marks, et exporter dans les mêmes conditions pour 840 millions de marks de ses propres produits en France. Si la concurrence des produits allemands vient réduire de plus du quart le volume des ventes françaises en Sarre, le contingent des exportations sarroises en France diminue automatiquement dans la même proportion.

Comme toutes les solutions hybrides, celle-ci se révèle à l'usage pleine d'embûches. Le régime exige des formalités et une paperasserie abondantes, qui rebutent nombre d'importateurs des deux côtés de la frontière. Les petits détenteurs de licences préfèrent souvent s'approvisionner dans leur propre pays, en payant leurs produits un peu plus cher, plutôt que de se soumettre à ces chinoiseries administratives. Le résultat en est que la plupart des licences de... 1955 n'ont pas encore été utilisées à l'heure qu'il est ! Cette situation n'empêche d'ailleurs pas les Sarrois d'acheter, aujourd'hui encore, dix fois plus de marchandises en France qu'en République fédérale.

Ombres au tableau

Ceux qui ont le moins lieu d'être satisfaits de la situation actuelle sont les mineurs, qui extraient en moyenne seize millions de tonnes de charbon par an. Jusqu'à ce fameux 6 juillet 1959, ils bénéficiaient sur les réseaux ferroviaires des pays signataires du pacte charbon-acier d'un tarif de transport privilégié, à mi-chemin entre les tarifs allemand et français. Le seul fait de ne dépendre aujourd'hui que des transports allemands représente, pour l'industrie minière sarroise, un supplément de dépenses annuel de vingt millions de marks. La différence est telle qu'un vagon de charbon lorrain coûte désormais moins cher, à Mannheim, qu'un vagon de charbon sarrois !

Cette situation paradoxale ne fait évidemment pas l'affaire de l'industrie sarroise, qui s'efforce de reconquérir ses positions d'avant-guerre sur le marché de l'Allemagne du Sud, mais la direction des chemins de fer fait la sourde oreille à ses récriminations. Le ministre fédéral des communications se montre heureusement plus compréhensif et tente d'aider la Sarre d'autre manière : le dernier tronçon de l'autoroute Mannheim-Sarrebruck n'a-t-il pas été récemment ouvert à la circulation ? Si ce n'est pas la planche de salut, c'est du moins un progrès notable. On compte d'autant plus sur une solution prochaine de ce problème, dans la province « réintégrée », que les syndicats commencent à s'agiter en proclamant que les salaires actuels sont calculés sur un index du coût de la vie tout théorique et ne correspondant plus en rien à la réalité. Or, l'on sait jusqu'où peut mener la fameuse « spirale »...

Le gouvernement suit le développement de la situation avec attention, car les mines sarroises appartiennent dans la proportion de 74 % à la République fédérale et de 26 % à la province elle-même ; un conflit social aigu dans cette région risquerait d'avoir des répercussions désagréables pour lui dans tous les autres « Länder » du pays.

Léon LATOUR.

L'impôt ecclésiastique obligatoire

UNE MALHEUREUSE INNOVATION

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ce qui nous paraît plus grave encore, c'est que l'innovation du Synode trouble la conscience religieuse.

En fait, sinon en droit, le changement proposé tend à faire de l'Eglise une sorte de service public. L'Eglise deviendrait un peu comme la Caisse nationale d'assurance contre les accidents, qui prélève des primes sur les entreprises assujetties, de manière à pouvoir verser des indemnités et des rentes. Loin de nous l'idée de décrier les services publics (nous appartenons à l'un d'entre eux), ni les fonctionnaires (nous sommes du nombre). Leur utilité n'est pas contestée. Il en est de très élevés, telles la sécurité sociale, l'administration de la justice, ou — qu'on nous pardonne notre immodestie — l'instruction publique.

Mais nous ne le répéterons jamais assez, l'Eglise ne doit pas être un simple service public. Elle est plus et mieux que cela. Elle n'est pas là pour assurer que les naissances, les mariages et les ensevelissements se déroulent dans le calme et dans l'ordre. Les offices de l'état civil y pourvoient. Elle n'est pas là pour maintenir la paix sociale, ni pour défendre le régime établi, et prévenir les révolutions. A cet effet, l'autorité publique dispose d'autres moyens. Non, l'Eglise est là pour nous rappeler, dans toutes les circonstances de la vie, qu'à côté de l'Etat, au-dessus de l'Etat, il y a une autorité suprême, qui échappe aux vicissitudes de l'existence individuelle, familiale ou politique, une autorité qui nous regarde et nous protège.

Le Synode a voulu, paraît-il, assimiler ses membres ecclésiastiques aux fonctionnaires de l'enseignement secondaire : ce sont les uns et les autres, des « universitaires » ; par conséquent, il convient qu'ils jouissent d'un traitement analogue. En d'autres termes, les pasteurs désirent se classer, ou, comme on dit volontiers à notre époque, se « situer » dans l'ordre temporel. Et ils pensent se situer en s'alignant sur une certaine catégorie de personnes. C'est ici, nous semble-t-il, qu'ils ont tort. Evidemment, en tant qu'individus, les pasteurs sont « comme les autres » : ils en ont les grandeurs et les misères. Mais, en tant que ministres de l'Evangile, les pasteurs sont différents. Le nier, c'est prétendre que l'Evangile est de la même nature que l'histoire de France, une formule chimique ou le Code pénal. Or, cela, nous ne pouvons pas le croire.

Ce dont l'Eglise a besoin, ce n'est pas tant de richesse matérielle que de prestige moral. Or le prestige moral ne se perd point dans une certaine pauvreté financière. Cette pauvreté n'est d'ailleurs pas alarmante. Nous avons été élevé dans une famille de pasteur, bien avant que le Synode eût « réadapté » les traitements du clergé ; et nous avouons n'avoir manqué de rien. Aujourd'hui, le ministre de l'Eglise risque de payer quelques avantages financiers du respect tout particulier qu'on éprouvait pour lui. Il était autrefois le conseiller des paroissiens, leur ami. Faut-il qu'il en devienne le débiteur ? Ne craint-il point que, désormais, ses « services » ne soient évalués, comme le sont ceux de l'avocat, du pharmacien, du ferblantier ? Jusqu'à maintenant, verser cent francs, c'était peu pour soutenir une Eglise qu'on aimait. Dorénavant, le contribuable sera poussé, par un instinct regrettable mais naturel, à comparer ce qu'on exige de lui et ce qu'on fait pour lui. Cette comptabilité n'est pas sans péril. Puisse le verdict populaire nous en préserver !

J.-F. AUBERT,
professeur à la faculté de droit de l'Université.

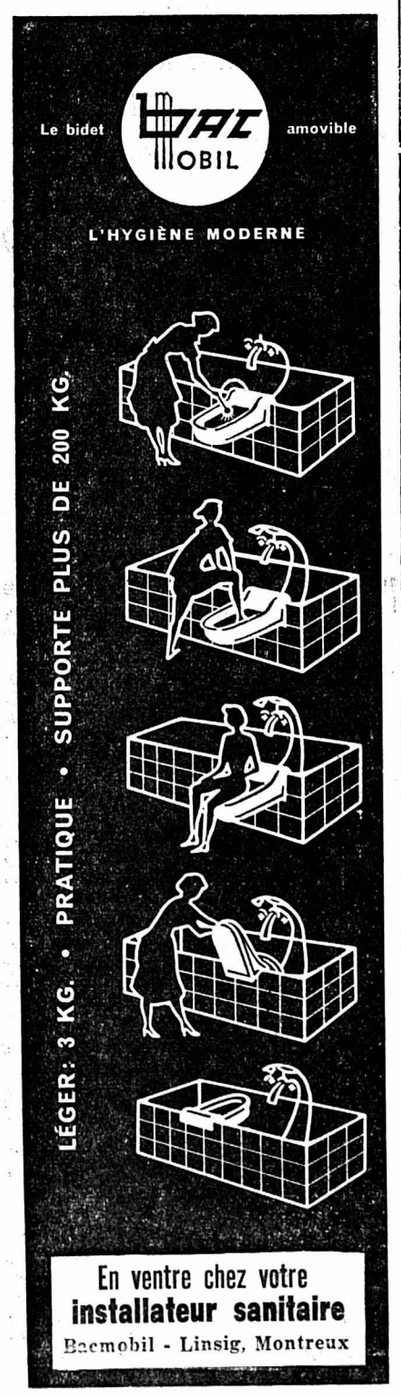

Revue économique

Un procès révélateur

La solidarité européenne ne doit plus être un vain mot. Trop de dangers menacent notre petite péninsule pour que les pays qui s'en partagent le territoire exigu à l'échelle de la planète puissent se complaire dans des rivalités génératrices de faiblesses et de malheurs. Encore faut-il que le nécessaire travail d'unification se fasse dans l'ordre, en évitant la précipitation génératrice de confusion.

A bien des égards la situation des pays de l'Europe occidentale ressemble à celle des cantons suisses après la chute de Napoléon. Les problèmes militaires, politiques, économiques et douaniers se posent en 1960 à peu près comme ils se posaient à la Suisse de 1815. Alors comme aujourd'hui, il fallait comprendre que de grands changements seraient nécessaires pour harmoniser des intérêts, des mœurs, des coutumes différents, pour tourner certaines pages et savoir grouper en un faisceau solide des forces destinées à s'ajouter et non plus à s'opposer en des luttes inutiles.

Mais, aujourd'hui comme hier, on aurait tort de croire que les systèmes tout faits sont les meilleurs. Leur rigidité cache mal les divergences et sous leur apparente fermeté, on peut déceler les failles d'une organisation mal adaptée aux multiples exigences des réalités nationales qui conditionnent les moyens à employer et les limites au-delà desquelles la théorie reste sans effet sur la réalité.

Deux poids et deux mesures

Ce préambule nous est inspiré par la plainte déposée par la France devant la cour de justice de la Communauté du charbon et de l'acier au sujet de la discrimination des tarifs ferroviaires Ruhr-Lorraine. En deux mots il s'agit de ceci : l'ensemble des usines sidérurgiques allemandes et les entreprises sidérurgiques françaises de Lorraine sont approvisionnées, dans des conditions de distance comparables, par les bassins houillers de la Ruhr. Or, en dépit de nombreuses négociations et représentations par divers canaux officiels, la sidérurgie allemande a toujours bénéficié de « tarifs spéciaux » plus favorables.

Deux recours français ont été introduits pour mettre fin à cette situation. Le premier vise à l'annulation d'une décision de la C.E.C.A. du 9 février 1958 qui n'accordait qu'une satisfaction très partielle aux plaintes françaises.

Le second recours est un recours en carence contre la Haute Autorité qui, par lettre du 7 juin 1958, aurait consacré son refus, soit d'établir un tarif de portée générale applicable aux transports de combustibles minéraux destinés à la sidérurgie allemande, soit d'établir en faveur des usines non allemandes de la Communauté un régime tarifaire de transport de combustibles minéraux équivalent à celui dont relève la sidérurgie allemande.

Selon les renseignements donnés par M. Terrel, secrétaire général de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, la discrimination tarifaire faite par les chemins de fer allemands permet à l'aciérie allemande de bénéficier d'une réduction de 34 % pour un trajet de 350 kilomètres. Comme la sidérurgie lorraine importe chaque année 870.000 tonnes de charbon de la Ruhr en payant 20.16 NF à la tonne pour son transport sur le parcours allemand et 2.860.000 tonnes de coke en payant 21.87 NF à la tonne, le calcul montre que le préjudice annuel peut être évalué à 20 millions de NF, compte tenu d'une bonification que les chemins de fer allemands accordent sur certains trajets pour lutter contre la concurrence des chemins de fer belges : « Depuis dix ans, a estimé M. Terrel, ce préjudice cumulé représente à peu près le prix de la construction de cinq hauts fourneaux de puissance moyenne que la sidérurgie lorraine n'a pas pu construire. »

« Il pleut aussi chez les autres »

Une semblable différence de traitement ne reflète guère l'esprit de collaboration qui devait animer la politique de la Communauté et l'on peut, à bon droit, s'étonner non seulement que de telles différences tarifaires existent, mais surtout qu'elles n'aient pas fait l'objet d'une interdiction claire et nette de la Haute Autorité, organe supra-national disposant théoriquement des pouvoirs les plus étendus. C'est ce que l'avocat de la sidérurgie française n'a pas manqué de faire valoir devant la Cour de justice des Communautés européennes, siégeant à Luxembourg, en dénonçant « le défaut, la carence de la Haute Autorité après sept ans d'existence ».

Il ne pouvait aussi faire mieux que d'invoquer les paroles prononcées en 1950 par le « père » de la Communauté du charbon et de l'acier, M. Robert Schuman : « La circulation du charbon et de l'acier entre les pays adhérents sera immédiatement affranchie de tous les droits de douane et ne pourra être affectée par des tarifs de transport différentiels. Progressivement se dégageront les conditions assurant spontanément la répartition la plus rationnelle de la production au niveau de productivité le plus élevé. »

Le jugement que rendra la Cour de justice de Luxembourg montrera dans quelle mesure l'esprit communautaire l'emporte sur les intérêts particuliers de tel ou tel Etat. Mais ce qu'il faut surtout retenir de ce procès révélateur, c'est que, selon une expression pittoresque de Foch, « il pleut aussi chez les autres ». En d'autres termes, le bloc des Six n'est pas aussi homogène qu'il le paraît de l'extérieur et cela vaut probablement mieux pour la cohésion future de l'Europe entière. Il est plus facile aux Sept de la zone de libre-échange de négocier avec les pays du Marché commun tant que ceux-ci connaissent des difficultés internes qui ne peuvent que les rendre prudents et raisonnables.

Philippe VOISIER.

Projet tessinois de lutte contre l'envahissement étranger

L'Association pour la défense du Tessin, qui fut la première à jeter un cri d'alarme contre le passage des biens fonciers en mains étrangères, se manifeste maintenant par des actes. Elle vient en effet d'adresser au Grand Conseil une requête dans laquelle elle propose des solutions concrètes pour lutter contre cette fâcheuse évolution. Aux termes de ces propositions, le Grand Conseil doit inviter le gouvernement à prendre certaines mesures déterminées. Bien que les remèdes préconisés par l'association précitée ne soient pas entièrement nouveaux et qu'ils appellent même, sur certains points de droit, quelques observations critiques, ils n'en méritent pas moins d'être pris en considération non seulement au sud du Gothard, mais aussi en maintes régions de la Confédération sujettes à l'envahissement étranger. Les propositions de l'Association pour la défense du Tessin reposent sur les points suivants :

Aggravation de la procédure d'autorisation conformément à l'art. 8 de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers du 26 mars 1931, qui stipule que « pour les autorisations, les autorités doivent tenir compte des intérêts moraux et économiques du pays, ainsi que du degré de surpopulation étrangère ».

D'autres propositions

D'autres propositions ont surtout un caractère foncier et se rapportent plus particulièrement au commerce des biens immobiliers : un délai d'attente de trois ans ou plus avant que l'acquisiteur étranger d'un bien-fonds, respectivement une personne juridique, puisse procéder à la revente à un tiers ; protection basée sur des dispositions de droit public des zones de verdure et des paysages riverains ; droit de préemption pour les habitants et ressortissants des communes, éventuellement avec l'aide financière des pouvoirs publics ; estimation officielle plus basse des biens fonciers destinés à l'agriculture ; interdiction d'achat de biens immobiliers à des étrangers qui ne sont pas établis en Suisse depuis un certain nombre d'années ; mesures fiscales particulières à l'égard des transactions faites avec des étrangers.

Sur le plan fédéral

Telles sont les propositions présentées au Tessin pour éviter dans la mesure du possible que les terres ne passent jusqu'au dernier lopin en mains étrangères. Il en est qui cadrent parfaitement avec nos conceptions de l'économie privée ; d'autres, en revanche, tendent à une certaine étatisation des biens fonciers à laquelle nous ne saurions souscrire. Mais ce qu'il y a de plaisant dans ce programme, c'est qu'il s'inscrit sur le terrain purement cantonal, sans attendre de secours de la Confédération. Sur le plan fédéral, des mesures semblables seront proposées, à notre connaissance, sous la forme d'une motion du conseiller national Scherrer, de Schaffhouse. Le Liechtenstein possède déjà, rappelons-le, une excellente loi qui soumet chaque transaction foncière à autorisation, ce qui permet aux autorités de combattre les abus de la spéculation tout aussi bien que le passage des biens-fonds en mains étrangères sans intervention directe dans le commerce immobilier. (C.P.S.)

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h. 15. Trio Suk.
Aula de l'université : 20 h. 30. Films sous l'eau et sur l'eau.

Cinémas

Cinéac : 14 h. 30 et 20 h. 30. La famille Trapp.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Le tigre du Bengale.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Larry agent secret.
Arcades : 15 h. et 20 h. 30. Le grand désert blanc.
Rex : 20 h. 15. Le roi des îles.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Citizen Kane.

PHARMACIE D'OFFICE :
Pharmacie Coopérative, Grand-Rue
(dès 23 h., pour urgences seulement)

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

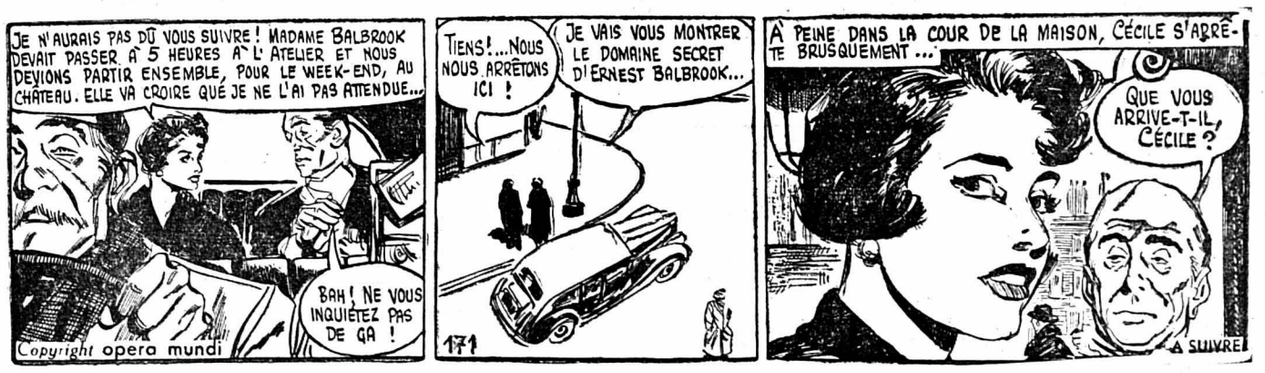

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

MOTS CROISÉS

Problème No 223

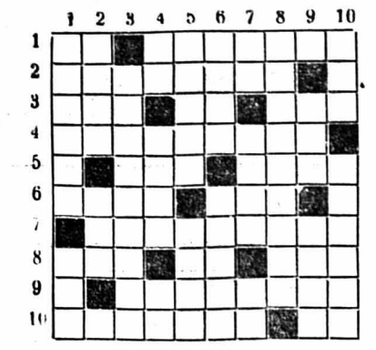

HORIZONTALEMENT

1. Article. — Potin.
2. Il a des visions.
3. A lui l'écharpe. — Conjonction. — Est employée pour boulonner.
4. Digne d'un grand respect.
5. De quoi faire quelques planches. — Effort final impétueux.
6. Tenu à l'œil. — Académies.
7. Purifiées.
8. Fille d'Harmonie. — Préfixe. — Brut.
9. Patrie de trois empereurs romains.
10. Fatiguées. — D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Il a la mémoire courte. — Rivière d'Alsace.
2. Pronom. — Vieux joueur de flûte.
3. Espaces de temps.
4. Considéré. — Tranches d'histoire. — Moitié de domino.
5. Pénible. — Vieille mesure agraire.
6. Appela devant la justice. — Elle personnifie la douleur maternelle.
7. S'achève dans une nuit tumultueuse. — Entre le roux et le noir. — Les rochers en font partie.
8. Elle réduit l'espace vital à un minimum.
9. Article. — Fleuve d'Irlande.
10. Première moitié. — Lances ou javelots.

Solution du No 222

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	O	■	S	E	P	U	L	C	R	E
2	P	L	A	T	A	N	E	■	I	V
3	T	U	■	O	R	■	P	I	P	E
4	E	B	E	N	I	E	R	S	■	N
5	■	I	O	N	■	T	O	A	S	T
6	G	E	L	E	E	■	S	A	A	■
7	A	■	I	M	P	R	E	C	I	S
8	I	D	E	E	■	O	R	■	N	I
9	A	U	■	N	O	T	I	C	E	S
10	C	O	N	T	R	E	E	S	■	E

RADIO

Jeudi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, informations. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., variétés populaires. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, soufflons un peu ! 12.45, informations. 12.50, petites annonces. 13 h., disc-o-matic. 13.35, du film à l'opéra.

16 h., entre 4 et 6... danse à domicile. 16.10, conversation avec... 16.20, musique de chambre. 16.50, Radio-jeunesse. 17.35, la quinzaine littéraire. 18.15, le micro dans la vie. 19 h., ce jour en Suisse... 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, chanson vole ! 19.55, feuilleton. 20.30, échec et mat. 21.30, orchestre de chambre. 22.30, informations. 22.35, le miroir du monde. 23.05, ouvert la nuit...

Second programme

Jusqu'à 19 h., programme de Sottens. 19 h., émission d'ensemble. 20 h., vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.12, bonne nouvelle ! 20.15, sur un plateau. 20.30, cherchez un peu ! 20.35, disc-o-matic. 21.10, visiteurs d'un soir. 21.40, une histoire extraordinaire : « La créature ». 22 h., swing Serenade. 22.20, dernières notes, derniers propos et solution de l'énigme. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, mélodies légères. 6.50, pour une nouvelle journée. 7 h., informations. 7.05, concerto en la majeur, pour violon et orchestre. 11 h., émission d'ensemble, œuvres de Smetana. 11.45, Vaudois en exil. 12 h., valses. 12.20, nos compliments... 12.30, informations. 12.40, harmonies légères. 13.30, concerto J. Ireland. 14 h., pour Madame.

16 h., récits en dialecte. 16.30, musique de chambre. 17.30, pour les enfants : contes en dialecte. 18 h., mélodies d'opéras. 18.30, chronique de Suisse centrale. 18.45, musique populaire. 19 h., actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., suite pastorale. 20.20, « Das Kätchen von Heilbronn », adaptation radiophonique. 21.40, romances sans paroles de Mendelssohn. 22.15, informations. 22.20, magazine de films.

TÉLÉVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, échec et mat. 21.30, « Rien ne serait arrivé », film. 22 h., informations.

EMETTEUR DE ZURICH

17.30, pour les jeunes. 20.15, téléjournal. 20.30, échec et mat. 20.50, « De quoi nous vivons et avec quoi nous mourons », télépièce. 21.45, téléjournal.

Demain :
PLAISIR DE LIRE

Nagolet déménageur

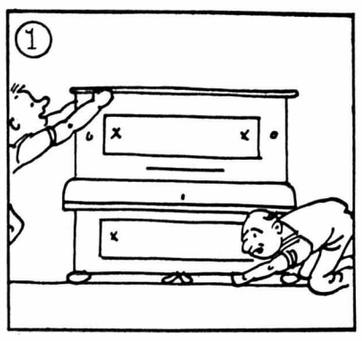

Il s'agit d'enlever, sans casse,
du cinquième, un vieux piano droit...
Mais les hommes sont – quelle race! –
déjà fatigués, on le voit.

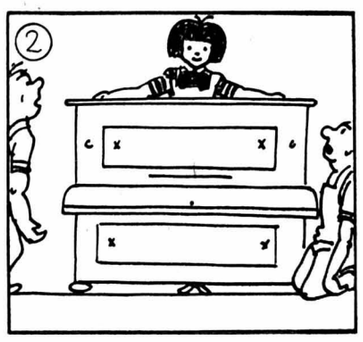

Aussi Nagolet – ça se corse –
intervient pour leur expliquer:
«Quand ça ne va pas, on se force,
rien de plus simple à pratiquer.»

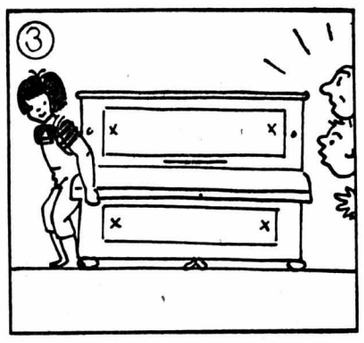

Et voilà qui s'y attelle...
(il doit son muscle au Banago);
vous allez voir des étincelles,
de quoi éblouir les lourdauds.

Et hop, d'un coup de reins, la caisse
est chargée, et les gars avec!
Un peu de force, un peu d'adresse
et l'on a gagné son bifteck.

BANAGO
Base solide pour la vie
L'aliment diététique
fortifiant
pour petits et grands
Fr. 1.90 les 250 gr.

Nago Olten

Votre famille à l'abri des soucis grâce la nouvelle formule de crédit Renault

Bien des automobilistes n'acquittent pas en une seule fois le prix de leur nouvelle voiture. Ils établissent leur budget et supputent ce dont ils peuvent disposer chaque mois. Ils apprécient ce mode d'«économie forcée», et sont heureux de pouvoir disposer de leur voiture immédiatement, et non pas dans trois ans seulement...

Reste un grand point noir: que se passerait-il en cas d'imprévus?

Renault vous libère de ce souci! Le système de crédit Renault protège en effet l'acheteur dans tous les domaines!

Les mensualités comprennent:

1. Une assurance casco pour la durée du crédit. En cas d'accident, l'assurance prend à sa charge les frais qui dépassent la franchise de Fr. 300.-, et vous libère ainsi de tout souci!

2. Une assurance maladie/accidents. Tombez-vous malade ou êtes-vous victime d'un accident qui vous empêche de gagner votre vie? Dès le 30ème jour, l'assurance verse chaque jour 1/30 de votre mensualité. En cas d'incapacité partielle, cette prestation est réduite en proportion.

3. En cas de décès, l'assurance paie les mensualités qui ne sont pas encore échues. Sans autre versement, la famille reste ainsi propriétaire de la voiture.

Renault ferme ainsi la boucle. D'une part, cette grande marque construit des voitures dont la sécurité est proverbiale, dont les freins et la direction inspirent universellement la confiance, et dont les qualités routières sont insurpassables. D'autre part, elle vous offre également la sécurité financière en vous mettant à l'abri de toute surprise désagréable.

Parlez-en avec les agents Renault. Vous découvrirez vite qu'aujourd'hui chacun peut, sans arrière-pensée, devenir propriétaire d'une voiture.

Le système de crédit Renault

RENAULT 4 CV
4 portes – 4 places
Acompte initial minimum fr. 1000.-

RENAULT DAUPHINE
4,31 CV – 4 vitesses – suspension Aérostable (brevet Grégoire) - 5 places – 4 portes
Acompte initial minimum fr. 1300.-

RENAULT FRÉGATE
Conduite intérieure Grand Luxe – 11 CV – 4 portes – 6 places
Acompte initial minimum fr. 2100.-

RENAULT
Genève,
7, Bd de la Cluse, Tél. 022/26 13 40
Zurich,
Ankerstr. 3, Téléphone 051/27 27 21

NEUCHATEL : Automobiles Renault S. A.
39, avenue de la Gare (038) 5 89 09
Garage des Parcs, S. à r. l., 2, Rosière, tél. (038) 5 29 79
E. Bauder & Fils, garage de Clos-Brochet, tél. (038) 5 49 10

Cressier : Garage Maurice Schaller, tél. (038) 7 72 66
Saint-Aubin : A. Perret & Fils, garage de la Béroche, tél. (038) 6 73 52
Fleurier : Edmond Gonrard, 19, rue de l'Industrie, tél. (038) 9 14 71
La Chaux-de-Fonds : Paul Ruckstuhl, 21 a, avenue L.-Robert, tél. (039) 2 35 69
Le Locle : Georges Saas, 3, rue du Marais, tél. (039) 5 12 30
Saignelégier : Garage Raymond Brossard, tél. (039) 4 52 09

Le bon wienerli avantageux
Boucherie **R. MARGOT**
Vente au comptant

BIJOUTERIE ORFEVRERIE **Sauvant**

A vendre un
pavillon préfabriqué
construction bois entièrement doublée, couverture éternit, 40 m², 4 vitrines. Conviendrait pour magasin, bureaux, entrepôt. Ecrire sous chiffres E. C. 1875 au bureau de la Feuille d'avis.

PARQUETSOL
Philippin & Rognon - Neuchâtel
PARQUETS en tous genres
LINOLÉUM
PLASTOFLOOR
SUCOFLOR
Ponçage
Réparations
Imprégnation
DALLES AT + PLASTIQUES
Service rapide
56, Pierre-à-Mazel
Toutes couleurs
— Tél. 5 52 64

cuisine saine et meilleure

Ce n'est pas cher!

c'est **propre**
étincelant et appétissant sur votre table

c'est **pratique**
maintient les mets plus longtemps chauds sur votre table; vous pouvez cuire, servir, conserver dans le même plat et surveiller la cuisson par transparence.

c'est **résistant**
passe du feu à la glace sans casser, résiste au feu, résiste au choc

c'est **garanti**

c'est **en transparent et en couleur**

PYREX
SEDLEX
modèles spéciaux pour utilisation sur cuisinières électriques

C'est un produit SOVIREL PARIS
distribué en SUISSE par
GUIDO MAYER S. A. LAUSANNE
et CENTRUM BRONSCHHOFEN A. G. WIL (S.G.)

FEUILLETON
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Le coffret d'ébène

Roman d'amour inédit

par 23

CLAUDE ROZELLE

Le promeneur arrivait à la «Garenne» et son cœur battait follement. Sans doute, Martine, avertie de sa prochaine venue, l'attendait-elle avec impatience.

Il l'aperçut, ainsi qu'au premier jour, cueillant des roses au voisinage de la maison, et, jetant son véhicule dans un buisson, coupa par une allée transversale, afin de la surprendre.

Tout de suite, elle reconnut son appel et poussa un cri de joie.

— Dominique, que je suis heureuse !

— Martine, mon aimée, quelles journées merveilleuses nous allons vivre !

Dans un élan de tout son être, elle avait tendu ses mains au jeune homme, qui les baisa l'une après l'autre avec passion.

— Viendrez-vous souvent ? interrogea-t-elle, déjà inquiète de voir son bonheur lui échapper !

— Mes parents ignorent encore nos fiançailles, fit-il, et je ne crois pas le moment bien choisi pour leur dire toute la vérité, mais vous savez que je ferai l'impossible pour être auprès de vous !

Ensemble, ils se dirigèrent vers la maison et Hubert, accélérant la marche de ses béquilles, se hâta à leur rencontre.

— Mon pauvre vieux ! s'écria-t-il en s'efforçant de rire... tu vois quel impotent je fais !

— Et Olivier, donne-moi de ses nouvelles ?

— Il est en première ligne, quelque part dans l'Est. Mais ne parlons pas de nous, ne songeons qu'à ta joie et à celle de Martine. Alors... tu es heureux ?

— Infiniment ! répondit l'interpellé en regardant sa compagne.

— C'est un ange, tu sais ! dit le frère aîné, et avec cela courageuse et intelligente comme pas une !

— De grâce, Hubert, cesse ce panégyrique ! s'écria la jolie fiancée en riant. Dominique t'en voudrait plus tard d'avoir tant exagéré !

Les trois jeunes gens arrivaient au perron et les maîtres de maison vinrent accueillir le nouveau venu.

— Soyez regardé comme notre fils, mon cher enfant ! dit le comte de Tréport en enfermant affectueusement la main de Dominique dans les siennes ; vous savez combien le bonheur de notre chère Martine nous tient à cœur.

— Eh bien ! et moi, on m'oublie ? s'écria Nicole qui accourait à son tour. Me sera-t-il permis de saluer enfin mon futur beau-frère ?

Dominique s'inclina avec empressement.

— Soyez tranquille, je suis prête à me retirer, afin de vous laisser jouir en paix de votre fiancée ! fit la blonde malicieuse.

— En effet ! approuva la comtesse de Tréport, ces enfants ont si peu de temps à passer ensemble qu'il serait cruel de les retenir. Emmène notre visiteur ma petite fille, ajouta-t-elle en s'adressant à son aînée, vous pourrez causer à votre aise jusqu'à ce qu'il reprenne le chemin de Béjac.

Lorsqu'une heure après Dominique se trouva sur la route qui le ramenait aux Ormes, il lui parut sortir d'un rêve. Jamais l'amour n'avait encore suscité en lui des sentiments à la fois si purs et si forts, et il comprit qu'avec cette puissance nouvelle qui l'habitait, rien ne lui semblerait désormais impossible...

CHAPITRE XIX

En rentrant au château familial, Dominique eut la surprise d'y trouver Gilles, lequel, déjà en tenue civile et paresseusement étendu sur son divan préféré, narrait à ses parents tous les détails de sa vie de lieutenant.

— Salut vieux frère ! s'écria ce dernier en sautant joyeusement sur ses pieds lorsque le promeneur se fut introduit au salon... avoue que le destin nous a prodigieusement servis en faisant coïncider aussi heureusement nos permissions !

Les deux jeunes gens s'embrassèrent avec émotion et Dominique s'extasia sur la bonne mine de son cadet.

— Dame ! avec une villégiature pareille, il serait difficile de perdre des kilos. Voilà huit mois que je ne fais que manger et dormir. De temps en temps nous sortons nos voitures, histoire de leur faire prendre l'air, mais à part cela, nous menons une petite vie tranquille comme tout, dans un village où les gens sont affables et les filles pas farouches pour deux sous !

— Et tu ne regrettes pas cette inaction ? objecta l'aîné d'un ton de reproche.

— Aucunement ! Je n'ai guère changé sur ce point, tu sais. Ce n'est pas comme notre chère maman qui me semble avoir terriblement évolué d'après ce que me raconte papa, ajouta Gilles en regardant sa mère avec une tendresse malicieuse.

— Mes chers enfants, il eût fallu avoir le cœur en bois pour rester indifférent à tant de misères ! expliqua modestement la marquise, et puis, votre départ m'avait laissée si triste, si désemparée, que je n'ai pas trouvé meilleur moyen de consolation que de m'occuper du chagrin des autres !

— Excellent remède dont les pauvres gens ont heureusement bénéficié ! fit Dominique... J'ai vu tout à l'heure que vous aviez fait installer aussi confortablement que possible un assez grand nombre de réfugiés dans l'ancienne orangerie.

— Oui... Ce sont de malheureuses familles de la région parisienne. Quelques-unes, même, sont de vieille souche française, à en juger par une certaine Hélène de Sabran, exquise jeune fille de vingt ans échouée je ne sais comment ici avec sa grand-mère. Je cherche pour elle une place dans un bureau, car elle est, paraît-il, fort instruite.

— J'ai précisément entendu dire qu'Hubert de Tréport désirait une secrétaire pour le suppléer à l'usine, reprit le jeune officier, je pourrai lui en parler !

— Excellente idée, mon grand, je serais vraiment très contente si cette démarche pouvait aboutir, car ma protégée est à tous points de vue fort intéressante.

— Comptez sur moi ma chère maman, dès demain matin, je me rendrai à la «Garenne»...

— Je ne te savais pas aussi fin diplomate! déclara Gilles amusé lorsque les deux frères se furent retirés le soir même dans leur chambre pour causer. Sous prétexte de charité, voilà que tu projettes de fréquentes visites à la «Garenne» pour y conjuguer le verbe «aimer» avec l'élue de ton cœur... ça... c'est un coup de maître !

— Qui te parle de prétexte? Hubert cherche effectivement une collaboratrice et je serai très heureux, crois-le, de rendre service à Mlle de Sabran!

— Avoue que cette combinaison sert admirablement tes plans...

— J'aurais mauvaise grâce à le nier! Martine et moi sommes fiancés officieusement et mon plus grand bonheur est d'être auprès d'elle!

— Oh! oh! J'ignorais que cette petite idylle fût en si bonne voie. Et maman qui ne se doute de rien et te jette sans le savoir dans les bras de son ennemie... c'est à mourir de rire!

— Martine ne sera plus pour elle une ennemie lorsqu'elle la connaîtra mieux, et je suis certain que d'ici peu, elle approuvera de grand cœur notre union!

— Il faut convenir que les principes sociaux de notre excellente mère se sont singulièrement transformés. C'est incroyable ce que l'état de guerre peut changer une femme !

— Que n'en a-t-il fait autant pour toi ! soupira Dominique. Il m'est douloureux de constater que tu continues à gaspiller plus que jamais ton temps et ta jeunesse, au lieu de regarder la vie bien face et de t'armer pour la lutte !

(A suivre.)

JEUDI-SPORTS

RÉSUMONS

Deux matches internationaux de football se sont déroulés hier soir. Le premier opposait l'Irlande et le Chili, qui rencontrera mercredi prochain à Bâle une équipe nationale suisse qu'on sait bien malade. Le second mettait en présence, à Londres, les Glasgow Ranger et Sparta Rotterdam. Il s'agissait de la troisième rencontre entre ces deux équipes. Le vainqueur affrontera Eintracht Francfort en demi-finale de la coupe d'Europe des champions, l'autre demi-finale étant une affaire à régler entre Espagnols : Barcelone - Real. A cause des impératifs du bouclement du journal, nous publions ces résultats en dernières dépêches.

En tennis, les Belges ne se laissent pas gagner par un excès de confiance souvent dangereux. Bien qu'ils n'aient à affronter que la Suisse, dans le premier tour de la coupe Davis, ils ont établi un programme d'entrainement qui risque de faire bien des envieux... parmi nos compatriotes.

Enfin, comme il est fréquent que nos sources d'information nous transmettent des nouvelles sortant un peu du cadre de ce que nous lisons dans ces colonnes, nous avons décidé de publier désormais quelques-unes de ces curiosités. Elles paraitront sous la rubrique « Qu'en pensez-vous ? » On nous apprend par exemple aujourd'hui que des femmes fonctionnent en qualité d'arbitres. Avouez que c'est inattendu !

Va.

PROCHAINS ADVERSAIRES DES SUISSES A GENÈVE POUR LE PREMIER TOUR DE LA COUPE DAVIS

Les Belges ne laissent rien au hasard

Au cours des prochaines semaines, les joueurs belges seront préparés de façon intensive à la rencontre de coupe Davis qui doit les opposer, pour le premier tour de la zone européenne, à la Suisse, les 29 et 30 avril et le 1er mai, à Genève.

Le numéro un Jacky Brichant, l'une des meilleures raquettes d'Europe, vient de remporter le tournoi international du Gallia de Cannes. Il sera rejoint, ces jours prochains, sur la Côte d'Azur, par Lemaire, de Spiegelaere, Bettens et de Gronckel, tandis qu'un second groupe, avec Froment, Jamar, Gœthals et quelques jeunes « espoirs » s'entraineront du 11 au 25 avril, à Bruxelles, sous la direction de Philippe Washer, qui s'est déclaré prêt, pour sa part, à disputer le double des matches de coupe Davis avec Brichant. Si tel était bien le cas, la position de la Belgique s'en trouverait considérablement renforcée au premier tour. En outre, pendant six jours, le groupe bruxellois pourra profiter de la présence du professionnel français Paul Remy.

MAPPEMONDE

LAUSANNE. — Les rencontres d'entrainement des équipes nationales suisses de hockey sur terre auront lieu samedi et dimanche à Lausanne, selon l'ordre suivant :

Samedi après-midi : équipe nationale (formée parmi les vingt joueurs du cadre olympique) contre équipe B.

Dimanche matin : équipe nationale contre sélection d'« espoirs » romands ; dimanche après-midi : équipe nationale contre sélection d'« espoirs » de Suisse alémanique.

La sélection définitive pour les Jeux olympiques ne sera formée qu'au début de mai, après le match international contre l'Italie, le 30 avril, à Zurich.

TENNIS

La colère est mauvaise conseillère

L'Américain MacKay éliminé à Kingston

En huitième de finale du tournoi international de Kingston (Jamaïque), le jeune Anthony Pickard — qui a déjà défendu six fois les couleurs nationales britanniques en coupe Davis et qui est connu comme un redoutable volleyeur — a éliminé l'Américain Barry MacKay en deux sets : 13-11 et 8-6.

Incapable de placer ses « services-canons » habituels, Barry MacKay s'énerva de plus en plus au fil du match, prit souvent à partie les ramasseurs de balles, jeta même sa raquette en l'air, et fut en définitive dominé par Pickard, qui rencontrera en quart de finale le Mexicain Antonio Palafox.

Parmi les autres qualifiés pour les quarts de finale, citons les Australiens Roy Emerson et Neale Fraser, le premier ayant battu Eduardo Zuleta (Equateur) par 6-1 et 7-5, et le second ayant éliminé le Jamaïcain Peter Lynch par 6-0 et 6-0.

Chez les dames, Ann Haydon (Grande-Bretagne) a éliminé Joan Arscott (Jamaïque) par 6-0 et 6-0, et Harlene Hard (Etats-Unis) a battu Sara Mae Turber par 6-2 et 6-2.

NOUVELLES BRÈVES

● Tournée des professionnels de tennis de Jack Kramer à Paisley : Pancho Gonzales (E-U) bat Pancho Segura (Equa) 6-3, 8-10, 6-4 ; Ken Rosewall (Aus) bat Alex Olmedo (Pe) 10-7 (match joué selon la règle dite « des trois rebonds ») ; Olmedo - Segura battent Tony Trabert (E-U) - Rosewall 8-5.

● Match international de gymnastique à l'artistique à Berlin-Est : Tchécoslovaquie bat Allemagne de l'Est 554,45 - 553,95 p. — Classement individuel : 1. Danis (Tche) 113,05 p. ; 2. Fuelle (A-E) 111,45 p. ; 3. Koppe (Al-E) 110,65 p.

Le nouvel exploit de Dallas Long

Les athlètes américains, ce n'est plus une surprise, accumulent les exploits. A chaque week-end, son record du monde, serait-on tenté de dire. Le dernier exploit fut l'œuvre de l'étudiant de vingt-deux ans, Dallas Long, qui améliora de vingt-deux centimètres le record mondial détenu par Bill Nierter. Long (notre photo), lança le boulet à 19 m. 673. Le cap des vingt mètres risque d'être doublé avant les Jeux de Rome.

ATHLÉTISME

Regrettable refus des dirigeants allemands

La proposition de la Fédération suisse d'athlétisme amateurs de transformer en match international à trois (à Berne, à l'occasion du meeting pré-olympique qui y est prévu avec des Américains) Suisse - Etats-Unis - Allemagne, la rencontre Allemagne-Suisse fixée à la même date (20-21 août) à Fribourg-en-Brisgau, a été repoussée par la fédération germanique, qui ne voulait pas imposer à ses athlètes une aussi difficile épreuve de force après les concours de sélection suffisamment pénibles qui seront déjà organisés à l'intention de l'équipe olympique allemande.

Les « Caballeros » de Boudevilliers se distinguent à Bienne

Les Caballeros de Boudevilliers ont repris leur activité qui est la course d'orientation. Pour commencer la saison, quatre coureurs de ce club se sont rendus à Bienne ; ils participèrent à la troisième course d'orientation individuelle biennoise. Malheureusement, le classement de la catégorie A n'a pu être fait, car les organisateurs se sont trompés dans la pose d'un poste, ce qui gêna les premiers concurrents.

Les temps des coureurs de Boudevilliers qui étaient inscrits dans cette catégorie sont les suivants : 1. Jean-Claude Schnœrr 54' 12" ; ce qui le place au troisième rang derrière Paul Jenzer (Herzogenbuchsee) et Louis Schoch (de Berne) ; 2. Adrien Jeanneret 1 h. 8' 55".

Dans la catégorie des juniors, Hans Dubach, de Münsingen, l'emporta.

D'autre part, un coureur des Caballeros de Boudevilliers a participé à la course commémorative le Locle - Neuchâtel : Fernand Scacchi a obtenu le 57me rang dans la première catégorie.

CYCLISME

Avant le Tour de Romandie

Les équipes désignent leurs hommes

Le comité d'organisation du Tour de Romandie communique les noms des coureurs annoncés par trois marques suisses qui participeront à l'épreuve cette année. Ce sont :

Mondia : Attilio Moresi, Fritz Gallati, Hans Schleuninger, Domenico Rusconi et un cinquième homme encore à désigner.

Mittelholzer : Freddy Rüegg, Heinz Graf, Walter Schaeppi, Adriano de Gasperi et Hans Hollenstein.

Tigra : Rolf Graf, Ernest Traxel, Erwin Schweizer, Ernest Ecuyer et Rolf Maurer.

Les épreuves internes du V.-C. Vignoble

Aloe battu au sprint par Bonjour

Pour sa 4me épreuve interne, le V.C. Vignoble de Colombier avait choisi le parcours Colombier - Neuchâtel - le Landeron - Lignières (Prix de la montagne) - Neuchâtel - Colombier, à parcourir deux fois pour les amateurs et une fois pour les juniors.

La course ne connut pas une grande histoire. Aloe, Ebner et Bonjour s'étant enfuis dans la première montée de Lignières en compagnie des juniors Botteron et Bändi. Ils continuèrent à mener la course jusqu'au bout. Au deuxième tour, dans cette même côte de Lignières, Ebner lâchait pied et disparaissait ; Bonjour qui n'est pas au mieux de sa forme et éprouvait quelques difficultés, et Aloe continuaient seuls. Au sprint à l'arrivée à Colombier, c'est Bonjour qui l'emportait.

Le prix de la montagne a été remporté par Botteron devant Aloe, Bändi, Bonjour et Ebner. Classement de la course, juniors : 1. Bändi, 1 h. 58' 35" ; 2. Botteron ; 3. Hügli. Amateurs : 1. Bonjour, 120 km. en 3 h. 44' 45" ; 2. Aloe, même temps ; 3. Canton 3 h. 50' 46" ; 4. Ebner, 3 h. 53' 45" ; 5. Broccoli, 3 h. 55' 50" ; 6. Camporelli. Il y avait 17 partants.

Dimanche prochain se disputera la 5me épreuve interne, le tour du canton de Neuchâtel.

BOXE

La plaisanterie est-elle terminée ?

Johansson accepte de rencontrer Patterson

L'organisateur Thomas Bolan a annoncé hier à Göteborg qu'un accord total est intervenu à l'issue des conversations qu'il a eues avec Ingemar Johansson et son conseiller Edwin Ahlqvist, au sujet du match revanche du Suédois contre Floyd Patterson.

Le match aura donc lieu le 22 juin, à New-York, à l'arène Polo Grounds. La signature officielle du contrat interviendra la semaine prochaine.

Bolan a déjà télégraphié : feu vert pour l'impression des billets.

Johansson, qui a annoncé hier ses fiançailles avec Birgit Lundgren, sa secrétaire, s'est déclaré « très satisfait des termes de l'accord ».

Qu'en Pensez-vous ?

Arbitres en jupons

Diriger un match n'est plus un monopole masculin. Dans la ligue française de football de Savoie, Mme Geneviève Thierry fonctionne comme arbitre. Pour diriger les matches, elle est assistée comme juges de touche de sa belle-sœur et de sa... belle-mère. Jusqu'à maintenant, aucune partie n'a donné lieu à des incidents. Un bel exemple pour notre commission des arbitres. Les femmes possèdent maintenant le droit de vote. Pourquoi ne leur accorderions-nous pas celui de... siffler ?

IMPORTANTE PARTICIPATION DES SKIEURS SUISSES AUX COURSES DE L'ARLBERG-KANDAHAR

Deux championnes olympiques seulement s'aligneront au départ

Les Suisses qui participeront, de vendredi à dimanche, aux courses internationales de l'Arlberg-Kandahar, à Sestrières, seront au nombre de 25.

Il y aura trois skieuses : la championne olympique Yvonne Rüegg — la seule médaille d'or de Squaw Valley, avec l'Allemande Heidi Biebl, à prendre part à ces compétitions dont seront absents les vainqueurs olympiques masculins et la Canadienne Ann Heggtveit — Margrit Gertsch et Hedi Beeler. Il y aura vingt-deux skieurs : Willy Forrer, Fredy Brupbacher, Adolf Mathis, Georges Schneider, Daniel Gerber, Jakob Ardüser, Werner Schmid, Reto Schmid, Willy Mottet, Jean-Louis Torrent, Albert Beck, Peter Schetty, Albert Schlunegger, Alby Pitteloud, Regis Pitteloud, Erhard Feuz, Christian von Allmen, Simon Biner, Alois Perren, Stefan Taugwalder, Philippe Stern et Peter Walser.

SKI

Polémique à Holmenkollen

L'Allemand Recknagel n'aurait pas gagné

Selon des observateurs dignes de foi, dont le champion olympique 1956, le Finlandais Antti Hyvaerinen, la victoire de l'Allemand de l'Est Helmut Recknagel lors des épreuves de Holmenkollen serait fortement sujette à caution. En effet, avec une note de 224, Recknagel n'avait précédé que d'un demi-point le Norvégien Toralf Engan, dont les sauts avaient été moins longs que le champion olympique de Squaw Valley, mais qui avait obtenu de meilleures notes de style. Or, d'après les observateurs et comme le film pris par la télévision a d'ailleurs paru le confirmer, le second saut de Recknagel semble avoir été estimé trop long de deux mètres par les juges. Dans ce cas, Engan serait nettement vainqueur, mais le président du comité d'organisation, tout en déplorant cette erreur, n'envisage pas de rectifier le classement.

La lutte libre reste à l'honneur

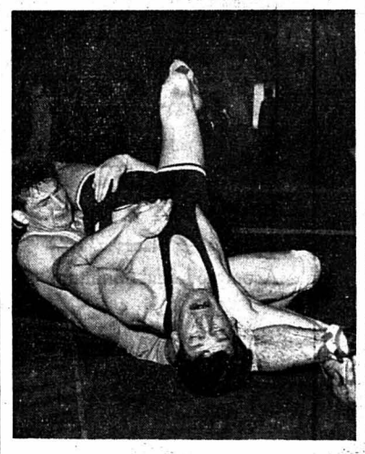

Les championnats suisses de lutte libre, qui viennent d'être organisés à Berne, ont confirmé que ce sport restait très populaire dans notre pays. Nous assistons ci-dessus à la finale des poids welters qui nous montre le futur vainqueur, le Lucernois Bruggmann sur le point d'immobiliser son dernier concurrent, le Genevois Hauser.

GYMNASTIQUE

Comité modifié à la S.F.G. de Cornaux

La S.F.G. de Cornaux s'est réunie en assemblée générale sous la présidence de Jacques Boillat, qui fit part de sa démission, après avoir été membre du comité pendant 12 ans, dont 5 ans de présidence. Il est remplacé par Jean Neyroud, qui fonctionnait jusqu'à maintenant comme secrétaire, et ce dernier par un jeune membre, Claude Richard. D'autre part, Paul Perrinjaquet, moniteur, qui avait si bien conduit la section à la fête fédérale de Bâle, a également démissionné. Ce moniteur, nouveau président de l'association cantonale des artistiques, est unanimement regretté, car il avait su donner un nouvel essor à la section. Henri Jornod le remplacera.

L'achat d'un fanion pour la section des pupilles a été décidé et son inauguration aura lieu au mois de juin.

Les pupilles, pupillettes et actifs participeront aux fêtes cantonales de jeux, à Neuchâtel et Fontainemelon.

MOTO-CROSS

Payerne organise une manche du championnat du monde

La manche du championnat d'Europe des 250 cmc. aura lieu cette année à Trey, où elle sera organisée dimanche par le Moto-Club broyard de Payerne. 35 concurrents représenteront la Belgique (notamment Jean Crosset), la Hollande, l'Angleterre (Jeff Smith), le Danemark, la Pologne, la Tchécoslovaquie (Jaromir Cizek, champion d'Europe 1958, Fritz Betzelbacher, champion 1957, Frantisek Ron et Miroslav Soucek), l'Italie, la Suède (Lennart Dahlen et Stig Rickardsson), la France, l'Allemagne et la Suisse (Georges Romailler, Paul Bleuer, Michel Métraux et Hans Knœpfel).

AUTOMOBILISME

Forte participation au rallye international de Genève

A la clôture des inscriptions pour le rallye international de Genève, comptant cette année pour le championnat d'Europe, l'engagement de 96 équipages avait été enregistré : 48 étrangers (France 20, Allemagne 8, Grande-Bretagne 6, Suède 6, Italie 4, Belgique 2, Hollande 1 et Norvège 1) et 48 suisses.

Parmi les principaux concurrents figurent les 1er, 2me et 4me classés du dernier rallye de Monte-Carlo, les Allemands Walter Schock, Eugen Bohringer et Eberhard Mahle, qui feront partie de l'équipe « Mercédès », les autres marques officiellement représentées étant notamment « Peugeot » (gagnante du volant d'or du rallye 1959), « Volvo » et « Skoda ».

Démenti de Gendebien

Le Belge Olivier Gendebien, vainqueur des « 12 heures de Sebring » pour la deuxième fois consécutive, a démenti, lors d'un bref séjour à New-York, les informations annonçant qu'il deviendrait pilote officiel de « Ferrari ».

J'appartiens à l'écurie nationale belge avec Paul Frère, a-t-il déclaré. Je courrai cette année tantôt sur « Porsche », tantôt sur « Ferrari » ou même sur « Aston-Martin ». Je suis indépendant.

Gendebien se rendra au Canada, puis participera à la course de Riverside, à Los Angeles, avant de rentrer en Europe.

Récompense supplémentaire pour Heinrich Walter

Dans le cadre d'une petite cérémonie qui s'est déroulée à Zurich, la coupe annuelle du président central de l'Automobile-club de Suisse a été remise pour 1959 au champion suisse des voitures de sport, Heinrich Walter (Aesch).

Il est exceptionnel que ce trophée soit décerné à un champion national. Les lauréats des années précédentes ne virent pas leurs mérites consacrés par un tel titre. Le président de l'A.C.S. Maurice Baumgartner, qui remit lui-même la coupe à Walter, souligna qu'il avait suivi une recommandation de la commission sportive nationale pour ce choix, car les performances extraordinaires du champion suisse, plusieurs fois vainqueur dans son pays et à l'étranger et deuxième du championnat d'Europe de la montagne, lui valaient incontestablement cette récompense supplémentaire.

● Tour cycliste de Campanie à Naples : 1. Liviero, les 246 km. 700 en 6 h. 52'44" (moyenne 35 km. 863) ; 2. Nencini ; 3. Baffi ; 4. Battistini ; 5. Accordi ; 6. Tinazzi ; 7. Cestari, tous même temps ; 8. Fantini, à 2'58" ; 9. Galeaz ; 10. Zamboni, ainsi que le gros du peloton, dans le même temps que Fantini.

● L'autre soir, à Londres, le titre de champion d'Europe des poids légers a changé de... poings. Le boxeur italien Vecchiato l'a cédé à l'Anglais Charnley, qui s'imposa par arrêt de l'arbitre au 10me round.

Parlier, irrémédiablement battu ci-dessus sur pénalty lors du match international Belgique - Suisse de Bruxelles, espère connaitre dimanche à Winterthour une moins mauvaise journée, une journée moins triste, moins triste. Comme ses coéquipiers de l'équipe nationale, il n'avait pas le moral bien haut dimanche soir.

Le championnat suisse de football reprend dimanche

LA CHANCE DE YOUNG BOYS : les autres sont plus faibles que lui

On a changé beaucoup de choses à la tête de notre équipe nationale. Les résultats, on l'a vu dimanche à Bruxelles et à Winterthour, n'ont pas varié. Notre football reste l'un des plus faibles du monde. Consolons-nous à la pensée que nous progresserons bien un jour puisque, désormais, il nous est impossible de descendre plus bas.

Et avant que d'affronter les Chiliens qui, après avoir rencontré la France et l'Allemagne, ont poursuivi hier leur tournée européenne en Irlande, jetons un coup d'œil à notre championnat national qui reprendra dimanche.

Beaucoup d'ombre

Dans cette compétition aussi, il y a plus d'ombre que de lumière. L'inamovible champion, Young Boys, est en perte de vitesse. Trois ans de succès, qui furent aussi trois ans de luttes terribles, ont usé l'équipe de Sing. Mais ce rusé entraineur a trouvé le moyen de colmater la plupart des brèches. Et il est fort probable que Young Boys enlèvera son quatrième titre consécutif parce que personne n'est mûr pour assurer la relève. Même en étant plus faible que ces dernières saisons, Young Boys restera donc vraisemblablement champion parce que les autres sont encore plus faibles que lui.

Les Chaux-de-Fonniers piétinent

Les Chaux-de-Fonniers paraissaient devoir tout manger. La malchance s'en mêlant, la fatigue persistant, ils piétinent terriblement dans ce second tour du championnat. Ils ont été éliminés de la coupe ; en championnat, ils n'ont pas remporté la moindre victoire. Bienne se comporte fort honorablement, bien mieux que le plus optimiste des Biennois le supposait en début de saison. Il semble cependant manquer encore un peu de cohésion pour prétendre au titre suprême. Zurich joua merveilleusement dans ce second tour jusqu'au jour où il trouva Bâle sur sa route. Comment se remettra-t-il de ce k.-o. ? Snella a encore beaucoup de travail à Servette qui ne jouera vraisemblablement un rôle de premier plan que l'année prochaine. Quant à Lucerne, il manque trop de constance pour espérer enlever le titre.

Pas de point superflu

Toutes les équipes luttant actuellement soit pour le titre, soit contre la relégation, aucun des matches de ce week-end ne revêtira un caractère de liquidation. Young Boys s'en va à Lucerne. La dernière fois qu'il joua sur ce terrain, il perdit. Les Chaux-de-Fonniers sont attendus par un Grasshoppers assoiffé de points. On doute que Sommerlatt fête dimanche son premier succès du second tour. Bâle, hanté par le spectre de la relégation, accueille Servette. Bienne se déplace à Winterthour où il n'est pas aisé de gagner. Derby à Lugano qui offre l'hospitalité à un Chiasso qui estimera probablement que l'heure des cadeaux n'a pas encore sonné. Rude choc en perspective à Lausanne où les protégés de Jordan, qui ne resta pas longtemps — pour reprendre l'expression d'un journal vaudois — « l'entraineur invaincu », se heurteront à un Zurich brûlant de se réhabiliter. Enfin, le match le plus impitoyable de ce dimanche risque d'avoir Granges pour théâtre : Granges - Bellinzone. Ce match ne met-il pas en présence deux des principaux candidats à la relégation ?

V. B.

SPORTOTO Inspirez-vous de ces pronostics et VOUS GAGNEREZ ... peut-être

1.	Bâle - Servette	1	1	1	x	2	2
2.	Grasshoppers - Chaux-de-Fonds	1	1	x	2	2	2
3.	Granges - Bellinzone	1	1	1	1	1	1
4.	Lausanne - Zurich	x	2	2	1	x	2
5.	Lugano - Chiasso	1	2	1	x	1	x
6.	Lucerne - Young Boys	2	2	2	2	2	2
7.	Winterthour - Bienne	2	2	2	x	2	1
8.	Berne - Vevey	1	1	1	1	1	1
9.	Cantonal - Longeau	1	x	1	2	1	x
10.	Fribourg - Bruhl	1	1	1	1	1	1
11.	Sion - Langenthal	1	1	1	1	1	1
12.	Thoune - Aarau	1	1	1	x	x	1
13.	Urania - Young Fellows	1	1	1	1	1	1

FOOTBALL

Une nouvelle coupe est née

La « Mitropacup » a reçu des bases nouvelles. L'Allemagne, la France et la Suisse envisagent d'y participer dès 1961. Les cinq pays en lice cette année alignent chacun cinq équipes.

Une autre épreuve opposant les vainqueurs de coupe a été mise sur pied. Le tirage au sort a prévu les accouplements suivants : Italie - Suisse, Tchécoslovaquie - Yougoslavie, Allemagne - Hongrie. L'Autriche est dispensée de cette première éliminatoire, car la France ne s'est déclarée prête à prendre part à l'épreuve qu'à partir de 1961.

D'autre part, il est possible que la coupe du Dr Gerœ renaisse elle aussi en 1962, également selon une formule rénovée et avec l'adjonction de l'Allemagne et de la France parmi les concurrents.

● Le footballeur hongrois Kocsis, un des points forts de Barcelone, a laissé entendre qu'il n'était pas impossible qu'il joue en Italie la saison prochaine. Il est en contacts étroits avec Torino.

● Le F.-C. Barcelone ne pourra probablement pas accepter l'offre qui lui a été faite pour entreprendre une tournée en Suède, l'été prochain. D'après des sources espagnoles, cette offre sera refusée, à cause du calendrier trop chargé des footballeurs de Barcelone.

JUDO

Plusieurs ceintures noires au gala de Neuchâtel

Une centaine de judokas seront aux prises samedi sur la scène du Théâtre de Neuchâtel à l'occasion du traditionnel gala organisé par le club local. Tout d'abord, la coupe de Neuchâtel par équipes réunira une quinzaine de clubs. Les favoris sont Bulle, tenant du titre, Genève, vainqueur du récent tournoi de Lausanne, et Neuchâtel, finaliste dudit tournoi.

D'autre part, une compétition individuelle se disputera entre une trentaine de ceintures noires, parmi les meilleures du pays. Trois internationaux sont déjà inscrits : Fuhrmann (Neuchâtel), Lutz (Genève), Amweg (Delémont). Les éliminatoires se disputeront samedi après-midi.

YVERDON
Petite restauration
ASSIETTES FROIDES
de Fr. 1.80 à Fr. 3.—
TEA-ROOM Plaine 84 Constellation

DERNIÈRE MINUTE

Les footballeurs milanais cèderont-ils Grillo ?

Ernesto Grillo, un des meilleurs joueurs du F. C. Milan, attend toujours la confirmation de son transfert de Milan à Buenos Aires. Il a démenti les rumeurs provenant de Buenos Aires, selon lesquelles son transfert serait accepté par les deux clubs.

De source bien informée, on croit savoir que Milan demande 320.000 francs suisses pour céder son joueur à Boca Juniors, qui ne serait disposé à payer que 150.000 francs, plus la recette de deux matches amicaux, à jouer contre les Italiens, à Milan.

Il est, de surcroit, douteux que Grillo soit libéré avant la fin de la saison, bien que son contrat avec Boca doive être déposé à la fédération argentine avant le 2 avril.

La formule 6 place/7 CV est inhabituelle.

Maintenant qu'elle a brillamment soutenu le test de l'usager elle retient l'attention de nombreux constructeurs, on en parle de plus en plus.

Pour que tous ceux qui sont curieux des choses de l'automobile puissent faire plus ample connaissance avec l'ARIANE SIMCA organise des

journées d'essais gratuites et sans engagement à Neuchâtel

du 31 mars au 2 avril 1960

Vous conduirez vous-même. Conviez votre famille. Installez-vous à 6 dans l'Ariane mise à votre disposition. Parcourez les routes les plus «roulantes» - Mêlez-vous à la circulation la plus intense - Gravissez les côtes les plus sévères - Faites un essai en toute liberté et dites-nous si OUI ou NON la SIMCA ARIANE résout le problème du «plus grand service à moindres frais».

INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER

SIMCA

Garage HUBERT PATTHEY

Pierre-à-Mazel 1 - Tél. 5 30 16 et 5 13 95 - NEUCHATEL

Conserves Hero Lenzbourg

Grâce à la nouvelle méthode de cuisson Lenzbourg, la Confiture Hero garde l'arôme naturel des fraises cueillies dans leur maturité parfaite.

Confiture de fraises Hero

d'une finesse de saveur inégalée jusqu'ici!

Le verre de 500 g 1.90 La boîte de 550 g 1.95 La boîte d'1 kg 3.30

Pour vendredi des filets de poisson **panés FRIONOR! (déja prêts).**

Sans les laisser dégeler, jetez les filets FRIONOR dans l'huile, la graisse ou le beurre brûlant, puis faites-les dorer pendant 8 à 10 minutes. Avec une bonne salade et de la savoureuse mayonnaise THOMY, c'est un repas délicieux, prêt en quelques instants et tellement avantageux!

Thomy's MAYONNAISE

Pour recouvrir vos **MEUBLES** de style et modernes adressez-vous à

Charles BORSAY

Tapissier - décorateur

Sablons 3 - Tél. 5 34 17

Lutz

MUSIQUE

Croix-du-Marché (Bas rue du Château)

Les plus beaux **DISQUES**

A vendre

pousse-pousse

-poussette «Wisa-Gloria». — Tél. 8.32.28, dès 18 heures.

---

acier suédois **25 PIÈCES —.90 MIGROS**

Votre profit!

MOLIÈRE - BOX - BRUN

Semelles de caoutchouc

27/29 **15.80**

30/35 **17.80**

Ristourne ou escompte 5 %

Chaussures CENDRILLON RUE DU CONCERT 2 NEUCHATEL

Hoover reprend votre ancien aspirateur

60. 7. 05 f

Nouveau Constellation Hoover Baisse considérable - Avantages sensationnels! Ne coûte plus que Fr. 330.-

Aspirateur cylindrique Hoover. Très grande puissance d'aspiration assurant un nettoyage rapide et parfait. Fr. 245.-

Bat-brosse-aspire. Nombreux accessoires. Forme élégante, très jolies teintes. Modèle Junior Fr. 380.-

Démonstration sans engagement au dépositaire Hoover le plus proche.

NEUCHATEL : Aux Armourins S. A.
H. Baillod S. A., rue du Bassin
Elexa S. A., électricité, 10, rue du Seyon
Perrot & Cie S. A., électricité, 1, Place-d'Armes

CERNIER : A. Rochat, quincaillerie
COUVET : Reymond & Roy, articles ménagers
FLEURIER : M. Gogniat fils, représentant
PESEUX : Beck & Cie
G. Rossier, électricité

Appareils Hoover S.A., Av. Montchoisi 11, Lausanne

Hoover offre toujours un «je ne sais quoi» de plus!

Nous payons de bon cœur la contribution volontaire

Nous refusons l'humiliant impôt d'Eglise

VOTONS NON

Comité contre l'impôt ecclésiastique obligatoire

Ed. Lauener

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

AMI BIANCHI

Agencement de magasin

Menuiserie en bâtiment

Fabrication et vente de meubles en tous genres

SERRIÈRES - Neuchâtel

Tél. 5 15 52

L'actualité suisse et neuchâteloise

Quelle est la «structure professionnelle» du contingent appelé en 1959 sous les drapeaux

Les examens pédagogiques des recrues

De notre correspondant de Berne :

Le rapport de gestion du département militaire contient, comme les années précédentes, quelques renseignements sur les examens pédagogiques des recrues, plus précisément sur la «structure professionnelle» du contingent appelé, en 1959, à faire l'apprentissage de la vie militaire.

Les experts ont interrogé, l'an dernier, 24.878 recrues, soit environ 300 de plus qu'au cours de 1958. Sur la qualité et la valeur des réponses, nous ne serons instruits que plus tard, lorsque les statisticiens auront dépouillé les dossiers. Pour le moment, le rapport administratif nous offre d'intéressantes indications sur la formation professionnelle de nos jeunes gens.

Tout secs, les chiffres de 1959 ne nous apprennent pas grand chose. Seule une comparaison peut leur donner tout leur sens ; elle nous est présentée sous forme d'un tableau qui met en regard les constatations faites en 1959 et 1943, donc à 16 ans de distance. L'année 1943 fut choisie, précisons-le, parce que, pour la première fois, à cette date, on a établi la statistique selon les principes actuellement appliqués.

Il y a lieu de se réjouir

A première vue, il y a lieu de se réjouir. En effet, la part des ouvriers qualifiés, ceux de l'artisanat et de l'industrie, a passé, en ces 16 ans, de 36,9 % à 54,1 %, alors que la proportion des jeunes gens entrés dans la vie active sans avoir fait d'apprentissage, tombait de 25 % à 14,3 %.

On constate également que le commerce, le service de bureau, l'administration, gardent leur attrait. Les chiffres proportionnels sont, en effet, pour cette catégorie, de 10,9 % en 1943 et de 12,6 % en 1959.

En revanche, stabilité pour les étudiants, bacheliers et instituteurs : soit 8,6 % l'une et l'autre année.

Mais voici qui donne à réfléchir. En 1943, les agriculteurs (fils de paysans, élèves des écoles d'agriculture et de fromagerie) formaient encore 18,6 % de l'ensemble des recrues. La proportion s'est réduite à 10,4 % l'an dernier.

Ce chiffre illustre de manière frappante et, disons-le, un peu inquiétante, la désertion des campagnes. C'est vers l'usine, vers les emplois régulièrement rémunérés, vers une sécurité que le travail de la terre ne semble plus offrir qu'à une toute petite minorité, que se tournent de plus en plus les jeunes campagnards. Faut-il attendre d'une crise industrielle le remède à cette situation — un peu à la manière de cet entrepreneur de travaux de voierie qui, à Marseille, demandait un délai jusqu'à la fin de juillet pour débarrasser les rues de la neige tombée en janvier — ou bien trouvera-t-on, dans la statistique du département militaire un signe parmi d'autres qu'il n'y a plus beaucoup de temps à perdre si l'on veut, avec quelque chance de succès, réformer profondément la politique agricole ?

G. P.

A l'assaut des glaciers de Zermatt en auto-chenille

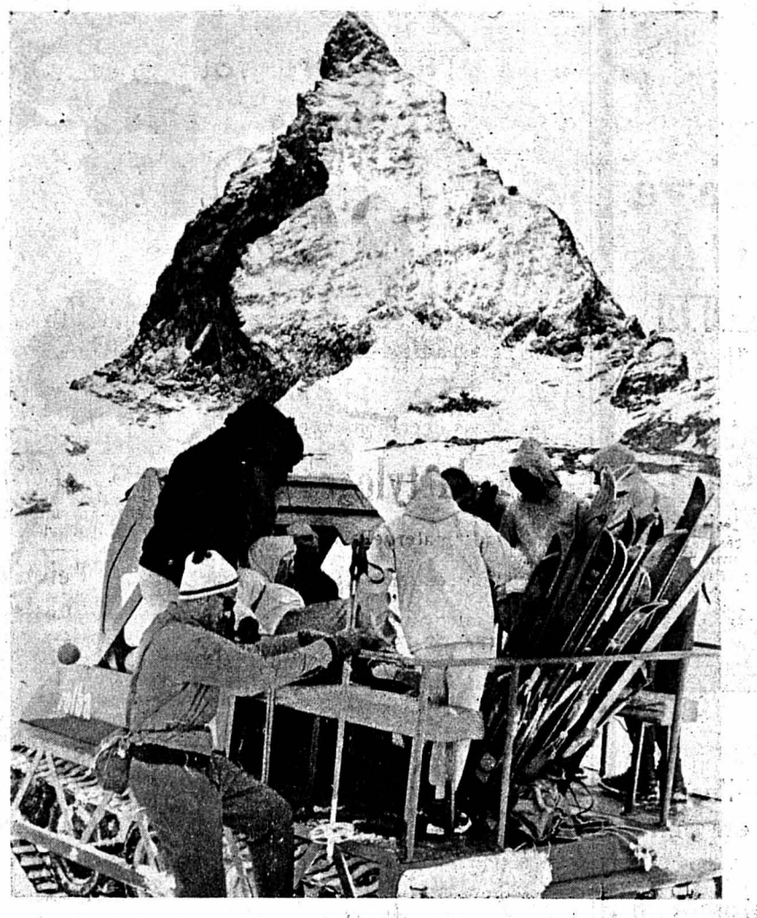

Pour faciliter aux skieurs l'accès du col de Saint-Théodule, d'où rayonnent de magnifiques descentes (que l'on peut emprunter encore au mois de mai), des transports par un véhicule spécial ont été inaugurés dernièrement. De construction américaine, ce véhicule muni de chenilles, circule avec autant — sinon plus — de sécurité qu'une voiture sur la route. Voici le départ d'un groupe de skieurs.

LES VOISINS

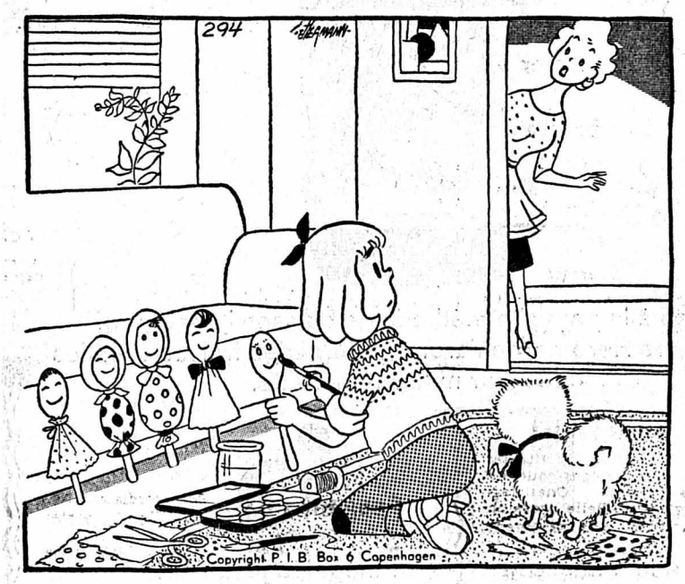

— Hélène, tu n'as pas vu toutes les cuillers de bois de maman ?

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	29 mars	30 mars
3 ½ % Féd. 1945, déc.	102.35	102.30
3 ¼ % Féd. 1946, avril	101.60	101.50
3 % Féd. 1949	97.— d	97.— d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	95.15	95.25
3 % Féd. 1955, juin	96.50 d	96.50 d
3 % C.F.F. 1938	98.75	98.65 d
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1148.—	1147.— d
Union Bques Suisses	2250.—	2300.—
Société Banque Suisse	1925.—	1932.—
Crédit Suisse	2020.—	2040.—
Electro-Watt	1915.—	1920.—
Interhandel	3605.—	3590.—
Motor Colombus	1480.—	1475.—
Indelec	930.—	930.—
Italo-Suisse	774.—	795.—
Réassurances Zurich	2340.—	2335.—
Winterthour Accid.	865.—	870.—
Zurich Assurances	5000.—	5100.—
Saurer	1260.—	1270.—
Aluminium	4175.—	4200.—
Bally	1475.—	1470.—
Brown Boveri	3200.—	3220.—
Fischer	1540.—	1530.—
Lonza	1595.—	1600.—
Nestlé	2310.—	2305.—
Nestlé nom.	1395.—	1412.—
Sulzer	2810.—	2800.— d
Baltimore	155.50	156.50
Canadian Pacific	108.—	107.50
Pennsylvania	60.75	60.—
Aluminium Montréal	138.—	139.50
Italo - Argentina	49.75	49.50
Philips	977.—	971.—
Royal Dutch Cy	185.50	184.—
Sodec	192.—	96.—
Stand. Oil New-Jersey	95.50	193.50
Union Carbide	584.—	584.—
American Tel. & Tel.	384.—	384.50
Du Pont de Nemours	977.—	981.—
Eastman Kodak	457.—	462.—
Farbenfabr. Bayer AG	583.—	585.—
Farbw. Hoechst AG	560.—	562.—
General Electric	388.—	386.—
General Motors	200.—	198.50
International Nickel	449.—	449.—
Kennecott	340.—	337.50
Montgomery Ward	201.—	200.—
National Distillers	135.50	135.—
Allumettes B.	117.— d	117.— d
U. States Steel	359.—	357.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	7000.—	7140.—
Sandoz	6750.—	6825.—
Geigy, nom.	12350.—	12650.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	18900.—	d 19000.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	885.— d	890.—
Crédit Foncier Vaudois	830.— d	834.—
Romande d'Electricité	535.— d	538.—
Ateliers constr., Vevey	597.—	592.—
La Suisse-Vie	5000.—	4950.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amoresec	151.—	149.—
Bque Paris Pays-Bas	238.— o	239.—
Charmilles (Atel. de)	885.—	875.—
Physique porteur	735.—	735.—
Sécheron porteur	490.— d	495.—
S.K.F.	321.—	315.—

(Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise)

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	29 mars	30 mars
Banque Nationale	680.— d	680.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	640.— d	640.— d
La Neuchâteloise as.g.	1410.— d	1410.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	210.— d	210.— d
Câbl. élec. Cortaillod	15800.— d	15800.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	4775.—	4800.— o
Chaux et cim. Suis. r.	2900.— o	2900.— o
Ed. Dubied & Cie S. A.	2040.— d	2085.—
Ciment Portland	7150.— d	7200.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	500.— d	500.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	2650.— d	2650.— d
Tramways Neuchâtel	570.— d	570.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	97.50 d	98.—
Etat Neuchât. 3½ 1945	100.75	100.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	100.75	100.25 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	97.— d	97.— d
Com. Neuch. 3% 1951	95.— d	95.— d
Ch.-de-Fds 3½ 1946	99.— d	99.— d
Le Locle 3½ 1947	99.— d	99.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	95.— d	95.— d
Elec. Neuch. 3% 1951	90.— d	90.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	98.— d	98.— d
Paillard S.A. 3¼ 1948	100.—	100.— d
Suchard Hold. 3¼ 1953	95.— d	95.— d
Tabacs N.Ser. 3½ 1950	100.— d	100.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Billets de banque étrangers

du 30 mars 1960

	Achat	Vente
France	85.— ½	89.— ½
U.S.A.	4.31	4.35
Angleterre	12.05	12.30
Belgique	8.55	8.75
Hollande	114.—	116.—
Italie	—.68	—.70 ½
Allemagne	102.50	105.—
Autriche	16.50	16.85
Espagne	7.—	7.35

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.—/31.—
françaises	30.75/31.75
anglaises	39.50/40.75
américaines	160.—/165.—
lingots	4885.—/4915.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Communiqués

Le trio Suk de Prague

Ce trio, au cours de sa tournée en Suisse, donnera un concert à Neuchâtel le jeudi 31 mars 1960, à la Salle des conférences. C'est une véritable chance d'avoir pu engager cet ensemble de classe universelle, considéré à juste titre comme un des meilleurs, sinon le meilleur trio de l'heure actuelle.

Le programme comprendra : 1. Trio No 5, op. 70, en ré majeur, de Beethoven ; 2. Trio «Dumky», op. 90, de Dvorak ; 3. Trio No 2, op. 100, en mi bémol majeur, de Schubert.

APRÈS LA PUBLICATION DES RAPPORTS D'EXPERTS DANS L'AFFAIRE DU GRAND-SACONNEX

Déclarations du domestique italien

GENÈVE. — Un bref résumé des rapports d'expertise dans l'affaire du petit Nicolas d'Espine, au Grand-Saconnex, a été publié, comme on sait, par le juge d'instruction. A la suite de cette information, le jeune domestique italien, Mario Breno, inculpé dans cette affaire, indique qu'au moment où, selon les rapports, les coups ont été portés à l'enfant, il servait la famille et les invités dans le salon.

D'autre part, toujours selon les rapports d'expertise, le professeur Moureau estime que les lésions portées au crâne de l'enfant étaient plus facilement obtenues, dans les circonstances où le crime a eu lieu, lorsqu'on frappe avec un heurtoir tenu de la main gauche. Or, le domestique déclare qu'il n'est pas gaucher. Il affirme que l'expert, dans les conclusions dont le domestique a eu connaissance jusqu'ici, n'a pas affirmé que lui, Mario, serait gaucher.

Le jeune domestique relève d'autre part que selon un des rapports, les accusations selon lesquelles il serait vindicatif, brutal ou cruel, ont été éliminées par les constatations faites par l'expert requis pour cela.

Mario Breno précise en ce qui concerne l'expertise du professeur Muller, avec l'appareil de détection du mensonge, que ni lui ni son avocat n'ont jamais pu examiner les graphiques et étudier les raisons qui ont amené le professeur à exclure absolument six personnages et à le considérer, lui, comme seul supect.

Il continue à contester qu'il soit pour quelque chose dans la mort de l'enfant.

Mario Breno relève en outre que lorsque certains objets et notamment le heurtoir lui ont été présentés, il savait depuis plusieurs semaines déjà par son avocat qu'il s'agissait avec toute probabilité d'un objet ayant pu servir comme arme du crime.

Il ajoute qu'au mois de novembre 1959 déjà il avait dit au juge d'instruction avoir vu un heurtoir dans le hall de la villa.

En l'état actuel de l'enquête, le domestique italien n'entend accuser personne, mais il déclare ne pas craindre le jour où il pourra s'expliquer en audience publique.

CONFÉDÉRATION

Le prix du lait

(C.P.S.) La commission consultative pour l'exécution de la loi sur l'agriculture s'est réunie à Berne les 28 et 29 mars sous la présidence de M. J.-L. Barrelet, conseiller d'Etat, et en présence de M. W. Clavadetscher, directeur de la division de l'agriculture. Elle a examiné le projet d'arrêté du Conseil fédéral concernant l'exécution de l'art. 4, 4me alinéa, de l'arrêté fédéral du 19 juin 1959 sur les mesures complémentaires d'ordre économique et financier applicables à l'économie laitière (proposition Piot). Elle a approuvé la «variante sans procédure de justification» en proposant quelques amendements de détail. L'efficacité de la proposition Piot diminuant à mesure que la participation des producteurs aux frais de placement des laitages s'élève, la commission a recommandé à la majorité de remédier à cet inconvénient en recourant à une modification de l'arrêté fédéral sur l'économie laitière. Cette modification permettrait de porter la retenue à 5 ou 6 centimes par litre à compter du 1er novembre 1960.

La commission consultative a passé ensuite à la discussion d'une série de mesures qu'il est prévu de prendre dans le secteur laitier à partir du 1er mai 1960. La majorité de ses membres s'est en particulier prononcée pour le maintien du prix de base du lait à 43 centimes, et tous ont recommandé de fixer dorénavant la taxe conditionnelle à 3 ct. par litre (2,5 ct. jusqu'ici) en raison de l'ampleur des dépenses occasionnées par le placement des produits laitiers. La commission s'est enfin occupée d'un projet d'ordonnance concernant le paiement du lait commercial selon ses qualités, ordonnance qui devrait entrer en vigueur le 1er mai 1960.

* Le département d'Etat américain a annoncé que les Etats-Unis et la Suisse avaient procédé mardi à un échange de notes à propos de la déclaration d'entrée provisoire de la Confédération helvétique dans le G.A.T.T.

LA VIE HORLOGÈRE

L'horlogerie suisse va lancer la montre-bracelet électro-mécanique

Des précisions ont été données dans une assemblée tenue hier à Neuchâtel

Un grand nombre de fabricants suisses d'horlogerie se sont réunis mercredi à Neuchâtel. A l'ordre du jour : La montre-bracelet électro-mécanique. Le président de la Fédération horlogère, M. Gérard Bauer, dirigeait les débats. M. P. DuBois, directeur technique d'Ebauches S. A. et M. A. Beyner, chef du service des recherches de cette société, donnèrent une description de la construction et du fonctionnement de l'appareil horaire. A la suite de leurs exposés, une discussion nourrie s'engagea sur les différents problèmes soulevés par la fabrication et la vente du nouveau produit qui sera alimenté soit par une pile, soit par un accumulateur minatures.

Notre industrie arrive au terme d'une gestation assez longue. Ebauches S. A. étudiait depuis huit ans l'application de l'électricité aux appareils horaires de petit volume. Toutefois, en raison de son prestige, notre industrie ne pouvait se permettre ni de faire un faut départ, ni de lancer un nouveau type de garde-temps avant que celui-ci ait subi une minutieuse mise au point et un examen patient. Dans le courant de l'année, une montre-bracelet électro-mécanique pour homme apparaîtra sur le marché à côté de la gamme très variée des articles traditionnels de l'industrie horlogère.

BON pour un „RAMBLER QUIZ" de 16 dessins humoristiques avec 128 combinaisons. Remplir en caractères d'imprimerie, et envoyer sur carte postale à AUTOMOBILWERKE FRANZ SA Case postale Zurich 40.

Nom/Prénom: .....

Rue: .....

Localité: .....

Cet amusant jeu illustré, intitulé RAMBLER-QUIZ vous permettra de savoir ce qu'est un véritable «compact car», ce qu'il offre, ce qu'il consomme, ce qu'il coûte, et ce qu'il économise...!

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Une industrie reconnaissante

(c) Lors de l'installation à la Neuveville d'une fabrique, l'assemblée municipale avait décidé de mettre gratuitement à sa disposition le terrain nécessaire pour développer l'industrie dans notre localité.

Cette entreprise vient de faire savoir à la Municipalité qu'elle a l'intention de rembourser les montants de ses prestations, et de lui verser prochainement, dans ce but, un acompte de 5000 fr. Le Conseil municipal a pris acte avec gratitude de ce geste qui mérite d'être signalé.

Correction de la route cantonale

(c) Un crédit de 35,000 fr. sera demandé aux citoyens lors de la prochaine assemblée municipale en vue du paiement des indemnités en espèces pour les terrains cédés pour l'élargissement de la route No 5 à Ruveau-sur-les-Celliers et à Poudeille.

Les communes sont tenues de fournir le terrain nécessaire lors de l'aménagement de routes. Au besoin, elles doivent procéder à l'expropriation, à leurs frais. La participation de l'Etat de Berne aux frais sera vraisemblablement de 50 %.

Nouveau pavillon pour l'école primaire

(c) La commission de l'école primaire a soulevé de nouveau la question de la construction d'un nouveau pavillon scolaire et a souligné l'urgence du problème. Il est absolument nécessaire que les nouveaux locaux soient mis à disposition pour la rentrée du printemps 1961. D'autre part, la rénovation de l'ancien bâtiment est également nécessaire et urgente. La commission a demandé au Conseil municipal de soumettre son projet lors de la prochaine assemblée municipale.

Les enfants de Chavannes

(c) La communauté scolaire de Douanne-Gléresse-Daucher a approuvé le projet d'arrangement avec la commune de la Neuveville au sujet de la fréquentation de l'école secondaire de Douanne par des enfants de Chavannes.

Le prolongement du chemin de Beau-Site

(c) Le Conseil municipal a adjugé les travaux de terrassement pour le prolongement de ce chemin, ainsi que ceux de la pose d'une nouvelle canalisation dans ce chemin. Coût : 9100 francs.

Vente de terrain communal

(c) La Municipalité a décidé de vendre, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée municipale, une parcelle de 250 m², aux Œuchettes, à une entreprise de la place.

BIENNE

La fermeture des magasins

Le Conseil exécutif vient de sanctionner le nouveau règlement de fermeture des magasins dans la commune municipale de Bienne, adopté en votation communale. Il entrera en vigueur le 1er mai prochain. Dès cette date, les magasins fermeront à 18 h. 30 les jours ouvrables du lundi au vendredi, et à 16 heures le samedi.

Nouvelles places de sport pour le quartier de Boujean

(c) Le terrain de sport de Longchamp devant être coupé par une nouvelle voie, il sera supprimé. En compensation, le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la position du comité de quartier de Boujean, ainsi que celle de la commission d'éducation physique, a donné l'ordre d'élaborer un projet de deux nouveaux emplacements de football et deux simples emplacements d'exercice dans ce quartier de la ville.

La pénurie des logements

(c) Selon les constatations de la direction des œuvres sociales, 25 à 30 familles seront de nouveau sans abri, au terme de déménagement du 1er mai. En vue de leur venir en aide, le Conseil municipal a demandé au Conseil exécutif de proroger le terme des déménagements ordinaires du 1er mai de six mois au plus.

Une cycliste blessée

(c) Au cours d'une collision entre deux cyclistes, qui s'est produite mercredi à 14 heures, à la place de la Croix, Mme Mathilde Kocher, de Studen, a été blessée au dos et a dû être transportée à l'hôpital de Beaumont.

YVERDON

Chute dans une écurie

(c) M. Ed. Pointet, âgé de 68 ans, ouvrier agricole chez M. J. Guidoux, à Cronay, a glissé sur le sol bétonné de l'écurie et a dû être transporté à l'hôpital d'Yverdon où l'on a diagnostiqué une fracture de la hanche.

Renversé par une voiture

(c) Le petit Raymond Cart, âgé de 9 ans, fils de J.-J. Cart, agent de police, a été renversé par une auto alors qu'il circulait le long de la rue d'Entremont. Il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon le visage tuméfié et portant plusieurs éraflures. Il souffre également d'une légère commotion.

La mort des cygnes...

(c) En même temps que l'on recommande de ne plus apporter de nourriture aux cygnes, ceux-ci trouvant leur nourriture dans le lac, on apprend que ce n'est pas moins de 7 cygnes qui sont morts par suite de l'ingestion de pain moisi.

Noces d'or

(c) M. et Mme Paul Aubert, habitant au chemin de la Thièle, fêtent le cinquantième anniversaire de leur mariage. M. Aubert fut de nombreuses années employé à l'administration de l'Yverdon - Sainte-Croix.

VAL-DE-RUZ

FONTAINES

Affaires scolaires

(c) Comme dans toutes les autres localités du canton, les examens écrits auront lieu dans nos classes les jeudi 31 mars et vendredi 1er avril.

D'autre part, dans sa dernière séance, la commission scolaire a fixé les examens oraux au mardi 5 avril et la séance des promotions au lendemain soir, 6 avril.

De plus, voici le tableau des vacances pour toute l'année : printemps : du 7 au 24 avril ; été : du 11 juillet au 21 août ; automne : du 29 septembre au 16 octobre ; hiver : du 24 décembre au 3 janvier 1961.

Soirée du Chœur d'hommes

(c) Samedi soir, c'était au tour du chœur d'hommes de présenter sa soirée annuelle. Malgré la forte concurrence d'autres soirées dans les villages avoisinants, de nombreuses personnes s'étaient donné rendez-vous à la halle de gymnastique.

Le programme comprenait deux parties, l'une musicale au cours de laquelle la société, sous l'experte direction de M. Charles Ecabert, chanta six chœurs. Leur interprétation laissa l'impression que de sérieux progrès avaient été faits dans l'art du chant. La seconde partie permit à quelques acteurs amateurs d'interpréter, pour le plaisir du public, deux petites comédies : «Un philanthrope malheureux», d'Ed. Genevey, et «M. Tripode», de Paul Charmont.

Un bal retint de nombreux jeunes et termina agréablement cette soirée.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Par prudence...

(c) Un habitant de la localité avait constaté la disparition d'une grosse somme d'argent ; après enquête, on apprend que c'est la femme du plaignant qui était l'auteur du délit ; celle-ci, qui ne voulait pas que son mari la dilapide en futilités, l'avait cachée et mise en lieu sûr...

JURA BERNOIS

TRAMELAN

Décédé dans sa 100me année

(c) On a conduit à sa dernière demeure M. Béda Kessler, le doyen de Tramelan, qui est décédé à l'âge de 99 ans et 4 mois. Il aurait eu cent ans le 2 septembre 1960.

A LA FRONTIÈRE

Nouveaux débrayages aux usines de Sochaux

De nouveaux débrayages se sont produits mercredi matin aux usines des automobiles Peugeot, affectant d'abord le personnel des ateliers d'emboutissage, puis s'étendant à celui de la chaîne de montage des moteurs aux ateliers de la mécanique.

La tendance à la détente enregistrée mardi a subi une certaine dégradation à la suite de la dénonciation de l'accord d'entreprise par la direction générale de Paris.

La direction générale, faisant état de l'article 9 de l'accord d'entreprise propose, dans une lettre adressée aux délégués du personnel, «sous réserve de production normale, d'ici là, de fixer au mardi prochain, 5 avril à Paris, une réunion paritaire pour la remise en vigueur de l'accord».

VIGNOBLE

Au Club d'échecs de la Côte

(sp) Dans le cadre de son activité, le Club d'échecs de la Côte a mis sur pied une séance de parties simultanées et a fait appel à M. Henri Rey, maître suisse, de Neuchâtel. Sur 13 parties et en deux heures et demie, ce dernier a obtenu 10 victoires tandis qu'il était battu par trois joueurs du club : L. Giardon, A. Porret et C. Scheidegger. En résumé, une soirée passionnante.

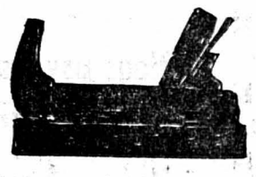

Le mobilier moderne ou conventionnel n'est pas du goût de chacun. Peut-être préférez-vous les meubles de style... peut-être souhaiteriez-vous élaborer tel meuble spécial, conçu à votre idée... Ne manquez pas alors de vous adresser à notre fabrique, qui met à votre service sa longue expérience, son personnel qualifié, son dévouement. Notre département meubles sur mesure est à votre entière disposition, ne serait-ce que pour une simple consultation. Fabrique de meubles et grande exposition

Rossetti

BOUDRY (NE) - Tél. (038) 6 40 58

Un excellent fromage de dessert

Vendredi – Samedi
GRANDE ACTION

BRIE SUISSE, TRÈS FIN, tout gras, les 100 g. -.70

Terminez vos repas avec un morceau de fromage... à la française !

Un point qui compte...
SALAMI « TIPO MILANO », les 100 g. -.90
Un salami excellent et à un prix très avantageux !

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

Boulanger ou boulanger-pâtissier

qualifié serait engagé tout de suite ou pour date à convenir. Place stable, rémunération intéressante.

Faire offres ou se présenter à la Société coopérative de consommation de Neuchâtel, Sablons 39.

On demande une

fille de salle

Hôtel du Poisson, Auvernier.

On cherche pour le 1er mai

jeune homme

pour aider au laboratoire dans une boulangerie, et pour les commissions. Fr. 70.— par mois, nourri et logé. Congés réguliers. Jeune homme propre et aimable peut soumettre ses offres à boulangerie-pâtisserie R. Schultz, Jurastrasse 7, Wohlen (AG). Tél. (057) 6 11 39.

Avez-vous un salaire insuffisant ?

Si vous êtes sympathique, honnête et travailleur, vous méritez mieux que votre situation actuelle. Devenez alors

REPRÉSENTANT

pour la vente de produits de marque connue, à une clientèle déjà faite.

Salaire : Fr. 900.— à 1100. par mois. Frais, caisse de retraite, vacances payées, assurances, etc.

Age 25-40 ans, marié de préférence. Débutant admis ; rapide mise au courant à vos heures libres.

Faire offres écrites à la main, avec photo, sous chiffres NY 7651 St à Annonces Suisses S. A. « ASSA », Neuchâtel.

Fabrique de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou date à convenir,

1 chauffeur aide-magasinier

(possédant le permis rouge)

1 jeune manœuvre

ayant des connaissances en mécanique pour service d'outillage

Place stable en cas de convenance.
Faire offres sous chiffres K. I. 1882 au bureau de la Feuille d'avis.

La boulangerie ROULET, 10, rue des Epancheurs, Neuchâtel, tél. 5 13 85, cherche pour entrée immédiate

ouvrier boulanger

On cherche :

mécanicien sur autos

capable ; travail intéressant et varié ; bon gain ;

1 laveur de voitures
1 aide-garagiste

Se présenter au Garage Seeland Représentation Citroën, BIENNE.

Je cherche

Sommelière

connaissant les deux services, congés réguliers. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres à la Cave Neuchâteloise, G. Jacot, Neuchâtel, tél. (038) 5 85 88.

On cherche pour quelques semaines, aux Verrières, une

personne

bien recommandée pour seconder la maîtresse de maison. Entrée immédiate ou à convenir. — S'adresser à Mme Hans Rychner, 35, chemin des Pavés, à Neuchâtel, tél. 5 87 19.

Nous cherchons pour Pâques jeune

commissionnaire

Bon salaire. (Italien accepté.) Faire offres à Chs Matthey, boucherie du Vauseyon 25, Neuchâtel, tél. 5 21 87.

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S. A. engage :

technicien-constructeur

département horlogerie industrielle et électrique ;

mécanicien-outilleur

pour fabrication d'étampes.

Semaine de 5 jours, appartement à disposition dans le courant de l'été.
Faire offres ou se présenter.

On demande pour le 1er juin

femme de chambre

sachant bien coudre. Bon salaire, jolie chambre avec eau chaude et froide. Prière de faire offres en joignant photo et références, à Mme Renée Schärer, Seethal, Erlenbach-Zurich.

Entreprise importante cherche

fabrique de machines

ayant la possibilité de fabriquer

machines de précision

de petite et moyenne grandeurs, en séries régulières.

Seule usine bien équipée entre en considération.

Faire offres sous chiffres M 40218 U à Publicitas, Berne.

VENDEUSES
qualifiées

sont cherchées pour nos rayons de

- *LAYETTE*
- *TISSUS*
- *CONFECTION*

Adresser offres détaillées

AU PRINTEMPS
LA CHAUX-DE-FONDS

Nous cherchons

mécanicien de précision

et

tourneur

Semaine de 5 jours.

Fabrique Précibloc, Meuniers 7a, Peseux, tél. (038) 8 15 12.

Nous cherchons une

sténodactylographe

de langue maternelle française.

Entrée immédiate.

Prière de faire une offre manuscrite avec curriculum vitae et copies de certificats, à Edouard DUBIED & Cie, S.A., Neuchâtel, 1, rue du Musée.

Hôtel Beaulac
cherche pour entrée immédiate

employée de maison
garçon d'office

Se présenter à l'entrée du personnel.

Pour l'ouverture d'un nouveau magasin de confection pour dames, à la Chaux-de-Fonds, on cherche

1re VENDEUSE

qualifiée, devant participer aux achats, ainsi qu'une

RETOUCHEUSE

ayant l'habitude de la clientèle. Salaire intéressant.

Faire offres sous chiffres P 10516 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Nous engageons

manœuvres

Faire offres à TABO S. A., Bôle.

La Maison de repos Le Pré Carré, Corcelles/Chavornay, cherche :

INFIRMIÈRE DIPLOMÉE
AIDE-INFIRMIÈRE
AIDE-HOSPITALIÈRE

Téléphone (024) 7 31 19.

JEUNE FILLE

hors des écoles et désirant travailler dans un bureau comme employée débutante, serait engagée tout de suite ou pour date à convenir. Bonne occasion de se perfectionner dans le commerce. — Faire offres écrites sous chiffres J. H. 1881 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour notre ménage et pour s'occuper de deux enfants

JEUNE FILLE

de 17-18 ans. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à C. A. 1873 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Coiffeuse

sortant d'apprentissage, langue maternelle allemande, connaissances du français, cherche place pour entrée immédiate, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à P. N. 1887 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 15 ans cherche place dans famille avec enfants, à partir du 1er août ou plus tard, pour aider le matin. Suivrait des cours l'après-midi. Adresser offres écrites à N. L. 1885 au bureau de la Feuille d'avis.

HOMME

d'un certain âge, de toute confiance, cherche place dans hôpital, institut, pensionnat, etc., comme aide-jardinier ou pour autres travaux de maison. Entrée à convenir. Ecrire sous chiffres P. W. 7910 L., à Publicitas, Lausanne.

Jeune Allemande

de 19 ans, cherche place auprès d'enfants, pour la période du 15 avril au 15 septembre. Faire offres à Dagmar Schulte, Platanenallee 12, Berlin, Charlottenburg 9.

Chef de garage

avec maîtrise fédérale, cherche place indépendante avec responsabilités. Langues : français et allemand. Faire offres sous chiffres V. S. 1891 au bureau de la Feuille d'avis.

Peintre en bâtiment

connaissant son métier cherche travail. Libre tout de suite. — Tél. 5 84 85.

PERDUS - TROUVÉS

Trouvé à Bel-Air

chat noir

Tél. 5 57 41.

DEM. A ACHETER

On cherche d'occasion

BUTAGAZ

Leuba, Fleury 8.

Qui donnerait

ou céderait à bas prix une poussette pour jumeaux ? — Faire offres sous chiffres R. O. 1888 au bureau de la Feuille d'avis.

J'ACHÈTE

(hors service) pantalons droits de soldats, en bon état. — P. Roulin, Saint-Roch 36, Lausanne, tél. (21) 24 90 56.

Je cherche à acheter des

bottes d'équitation

pour dame, No 39. Tél. 6 34 19.

A VENDRE

A vendre grand choix de

cuivres

G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13.

A vendre douze

petits lapins

3 fr. 50 la pièce et 4 fr. 50, ainsi que 3 fr. à 8 fr. 50. S'adresser à Alcide Schleppy, Les Prés, Lignières, tél. 7 82 04.

A vendre

1 lit

complet, chêne clair ;

1 buffet

de service, en noyer, brun foncé, le tout en très bon état. S'adresser : entre 18 et 19 h. au No 5 97 32.

Communiant

A vendre complet gris uni, à l'état de neuf, taille moyenne, 100 fr. Tél. 5 86 77.

A VENDRE

compas, règle à calcul, baromètre rond, chenets Louis XVI dorés ; divers tableaux à l'huile et aquarelle ; buffet de service, fauteuil bressan ; malles d'officier ; parasol de jardin, pied béton ; seilles, corbeille à linge, marmite à vapeur 10 l., « Turmix ». — Mme Anderegg, Serre 1.

A VENDRE

à très bas prix un pantalon d'équitation pour dame, une jaquette, taille 40, ainsi qu'un paletot pour jeune homme. — Demander l'adresse du No 1878 au bureau de la Feuille d'avis.

« Gründig »

très beau meuble radiogramo 1958, bois clair, état parfait. — Adresser offres écrites à O. M. 1886 au bureau de la Feuille d'avis.

Véhicules à moteur

Scooter

« Lambretta » 125 cmc. et

moto « BSA »

Le tout en bon état. — Tél. 5 19 33.

Au Friand
Sous les Arcades

Les bonnes huiles d'olive, de tournesol, de maïs, de soya, de germes de blé, de première pression à froid et sans solvants chimiques

---

A vendre d'occasion

« Simca Aronde »

1955, en excellent état ;

« VW »

en bon état, bas prix ;

« Isard 700 »

modèle 1959 ;

Moto « Adler »

250 cmc ;

« Lambretta » et « Vespa »

d'occasion, en bon état. Téléphone 8 38 38.

A vendre

scooter

« Puch-Condor », modèle 1958, 125 cm3, 17.000 km. Bien entretenu. — Tél. No 5 35 84, dès 19 heures.

A vendre

« Chevrolet »

Modèle 1953, 3 vitesses, 18 CV. Sièges-couchettes. Radio. Chauffage dégivreur. Belle occasion. Facilités de payement.

GARAGE WASER
Rue du Seyon 34-38
Neuchâtel

Agence Morris, M.G., Wolseley

Particulier vend

« Peugeot 203 »

grise, toit ouvrant, voiture très soignée, peu roulé, pneus Michelin X. Prix intéressant. Adresser offres écrites à F. D. 1876 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

« Vespa »

1952, 22.000 km., très bon état. — Adresser offres écrites à D. B. 1874 au bureau de la Feuille d'avis.

« Omnibus VW »

en parfait état. — S'adresser : tél. 5 12 77.

A vendre

moto « Puch »

150 fr. Tél. 5 47 21.

A vendre

« Dyna Panhard »

en très bon état. Bas prix. Tél. (027) 2 47 65, aux heures des repas.

A vendre

« Dauphine »
1958

peu roulé. — Tél. (032) 3 69 08.

VOITURES ACCIDENTÉES

ou sans accidents sont achetées au comptant. Modèles récents. Sous chiffres O.F.A. 6099 L. à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

A vendre

un bateau

4 m. à clain, en mélèze, avec motogodille « Archimède » 2 CV., le tout en parfait état. Prix intéressant. — Tél. (024) 2 29 09.

Fr. 285.–

A vendre, pour cause de départ, vélomoteur, 2 vitesses, en parfait état. Helfer, Bourgogne 86, dès 19 heures.

---

4 CV - VW - OPEL

Ventes à tempérament à personne solvable dès 80 fr. par mois. — Ecrire à Autos-Crédits, Montmollin.

Demande à acheter

« Citroën ID »

ayant peu roulé. A la même adresse, à vendre

« VW luxe » 1956

Adresser offres écrites à H. F. 1879 au bureau de la Feuille d'avis.

« OPEL RECORD »

1953 - 1958

de Fr. 2500.— à 6000.—. Grand choix de belles occasion. Garantie OK. Essai sans engagement. Facilité de paiement.

GARAGES SCHENKER
NEUCHATEL
Tél. 5 28 64

Je cherche

« Vespa » 125 cc.

ayant très peu roulé et modèle récent. — Faire offres écrites sous chiffres L. J. 1883 au bureau de la Feuille d'avis.

Beau choix de

bonnes voitures d'occasion

garanties 3 mois

« Peugeot 403 » commerciale, 1957, 8 CV., 5 portes, charge utile 580 kg.
« Peugeot 203 » 7 CV., 1952, grise, intérieur neuf, moteur revisé.
« Peugeot 203 » 7 CV., 1956, bleue.
« Peugeot 203 » 7 CV., 1954, grise.
« Ford Anglia » 6 CV., 1956, soignée, noire.
« Simca Elysée P 60 » 7 CV., 1959 bleu pervenche.

Véhicules utilitaires

« Goliath » 5 CV., 1957, 3 portes, jaune, moteur revisé.
« Simca Aronde » 7 CV., 1954, camionnette 2 places, pont plat, 800 kg.

Paiements différés : par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence « Peugeot » pour la région :

J.-L. SEGESSEMANN
GARAGE DU LITTORAL
NEUCHATEL, début route des Falaises
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

Belles occasions

JAGUAR, modèle 1956, 60,000 km., 2,4 l.
SIMCA, modèle 1957
MERCEDES 180 Benzine 1954
RENAULT 4 CV 1953
VAUXHALL 1952
JEEP WILLYS
FRÉGATE, en parfait état, modèle 1956

Adresse : Garage VOLVO, à Boudry, H. Gerber, tél. 6 41 70

APPRENTISSAGES

Meystre & Cie, plâtrerie-peinture, Neuchâtel, engagerait

apprenti peintre ou plâtrier-peintre

pour le printemps.
Prière de se présenter rue Saint-Maurice 2.

On cherche, pour le printemps, jeune fille intelligente, comme apprentie

couturière

S'adresser à Mme Racine, couture, Saint-Blaise, rue du Temple 1.

C'est pourtant simple :
Puisque tu es membre de l'Eglise,
Tu dois prendre ta part de ses charges !

VOTEZ **OUI**

Comité d'action en faveur de l'impôt ecclésiastique obligatoire : A. Brandt, président.

Le véritable frigo BOSCH à compresseur
le plus vendu
en Suisse
11 modèles depuis Fr. 538.-
Exposition - Démonstration - Vente par
F. WINKLER
BOSCH SERVICE
Service - garantie des frigos BOSCH
NEUCHATEL — Prébarreau 3, tél. 5 11 74

chambre à coucher...
AVEC literie
modèle 1960, bouleau doré ou 2 couleurs, comprenant : 2 lits jumeaux 2 tables de nuit, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse Avec glace, Avec 2 sommiers à têtes réglables Avec 2 protège et Avec 2 matelas, le tout neuf de fabrique Avec garantie de 10 ans.
Fr. 1390.-
ou Fr. 43.- par mois
ODAC ameublements FANTI & Cie
Tél. (038) 92221 ou 92370
COUVET / NE

Papiers peints
Couleurs et pinceaux
MEYSTRE & Cie
rue du Concert
Neuchâtel

Les maladies de l'appareil circulatoire

se manifestent de plus en plus à notre époque qui ne connait ni paix, ni trêve. C'est pour cette raison que
l'homme et la femme
devraient, surtout pendant l'âge critique, attacher une très grande importance à la circulation du sang, car
on a l'âge de ses artères.
Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles de la circulation, une trop haute pression artérielle, l'artério-sclérose et les malaises découlant de ces affections : sang à la tête, étourdissements, palpitations fréquentes, papillotements et bourdonnements, varices, les troubles de la circulation de l'âge critique, hémorroïdes.
AU PRINTEMPS, prenez du Circulan et vous vous sentirez mieux !
Circulan chez votre pharmacien et droguiste.
Fr. 4.95, ½ l. 11.25, 1 l. 20.55 (économie Fr. 4.—)

Fiancés
A vendre magnifique mobilier soit : 1 chambre à coucher complète avec literie (lits jumeaux); 1 salle à manger 6 pièces ; 1 salon 3 pièces, le mobilier complet à enlever pour 2500 francs.
W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

A vendre pour cause imprévue, à l'état de neuf, prix de fabrique,
belle salle à manger
En cas d'achat, très beau cadeau. Tél. (038) 8 17 37.

70 fr.
A vendre cuisinière électrique d'occasion, marque « Le Rêve ». Tél. 5 72 27.

Meubles d'occasion
rue du Château 8.

A VENDRE
pour cause de déménagement : salle à manger complète, lits, divans-couches, lavabo, etc. — Offres par téléphone au 5 26 21.

TOUS LES JOURS
A 15 H. ET 20 H. 30
PARLÉ FRANÇAIS

DÈS AUJOURD'HUI
APOLLO
Tél. 5 21 12

SAMEDI ET DIMANCHE
MATINÉE A 14 H. 45
ADMIS DÈS 16 ANS

Une suite d'aventures extraordinaires qui nous entraîne au cœur de l'Inde somptueuse !

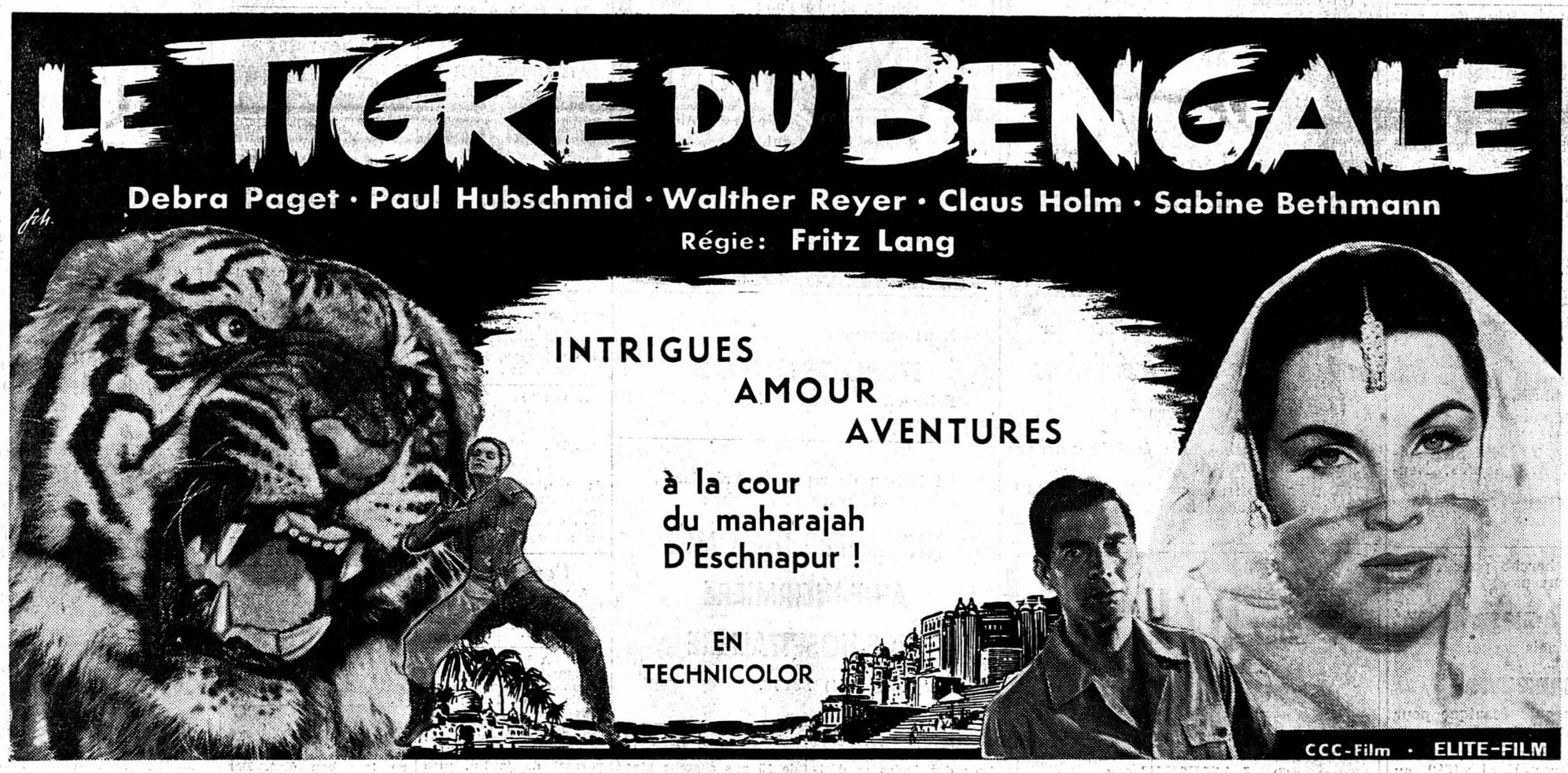

LES LUTTES CONTRE LES TIGRES SANGUINAIRES...
LES MYSTÈRES DU TEMPLE D'ESCHNAPUR...
LES FAMEUSES DANSES SACRÉES...

En 5 à 7
SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI
à 17 h. 30
ADMIS DÈS 16 ANS
Version originale sous-titrée français - allemand

LA SENSATIONNELLE VERSION « NOIRE » DE « CARMEN » DE BIZET
CARMEN JONES
avec
Dorothy DANDRIDGE Harry BELAFONTE
CINEMASCOPE
couleurs par DELUXE

POUR VOUS, MESDAMES, MESDEMOISELLES...

Un film tendre et souriant...

CINEAC

Toutes nos places sont numérotées
Tél. 5 88 88

DÈS AUJOURD'HUI

LA FAMILLE TRAPP

EASTMANCOLOR — DU CLOÎTRE A LA SCÈNE — (PARLÉ FRANÇAIS)

Le film record du cinéma allemand

AVEC
Ruth Leuwerik - Hans Holt

TOUS LES JOURS à 14 h. 30 et 20 h. 30
SAMEDI ET DIMANCHE
14 h. 30 - 17 h. - 20 h. 30

UNE COMÉDIE MUSICALE D'UNE DÉLICIEUSE FRAICHEUR

ENFANTS ADMIS

Venez tous goûter
la fameuse crème glacée **« SOFT-ICE »** vendredi 1er et samedi 2 avril
à la laiterie GUTKNECHT, rue du Temple-Neuf
que vous servira « **ESTRELLA** », la machine suisse, distributeur automatique à double commande électronique. L'unique machine au monde fonctionnant sans thermostat.
Agent général : B. KOHLER, Bevaix, tél. 6 61 83.

GALA DE JUDO THÉÂTRE DE NEUCHATEL Samedi à 20 h. 30
Location : Strübin, Librairie Reymond. Tél. 5 44 66

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Consommez du poisson
car il est sain et avantageux
Grand assortiment de
POISSONS
FRAIS et FILETS
salés et fumés
LEHNHERR FRÈRES
Gros Magasin
et détail POISSONNERIE Neuchâtel
Place des Halles - Tél. 5 30 92

PENDULES PENDULETTES Sauvant SEYON 12 NEUCHATEL

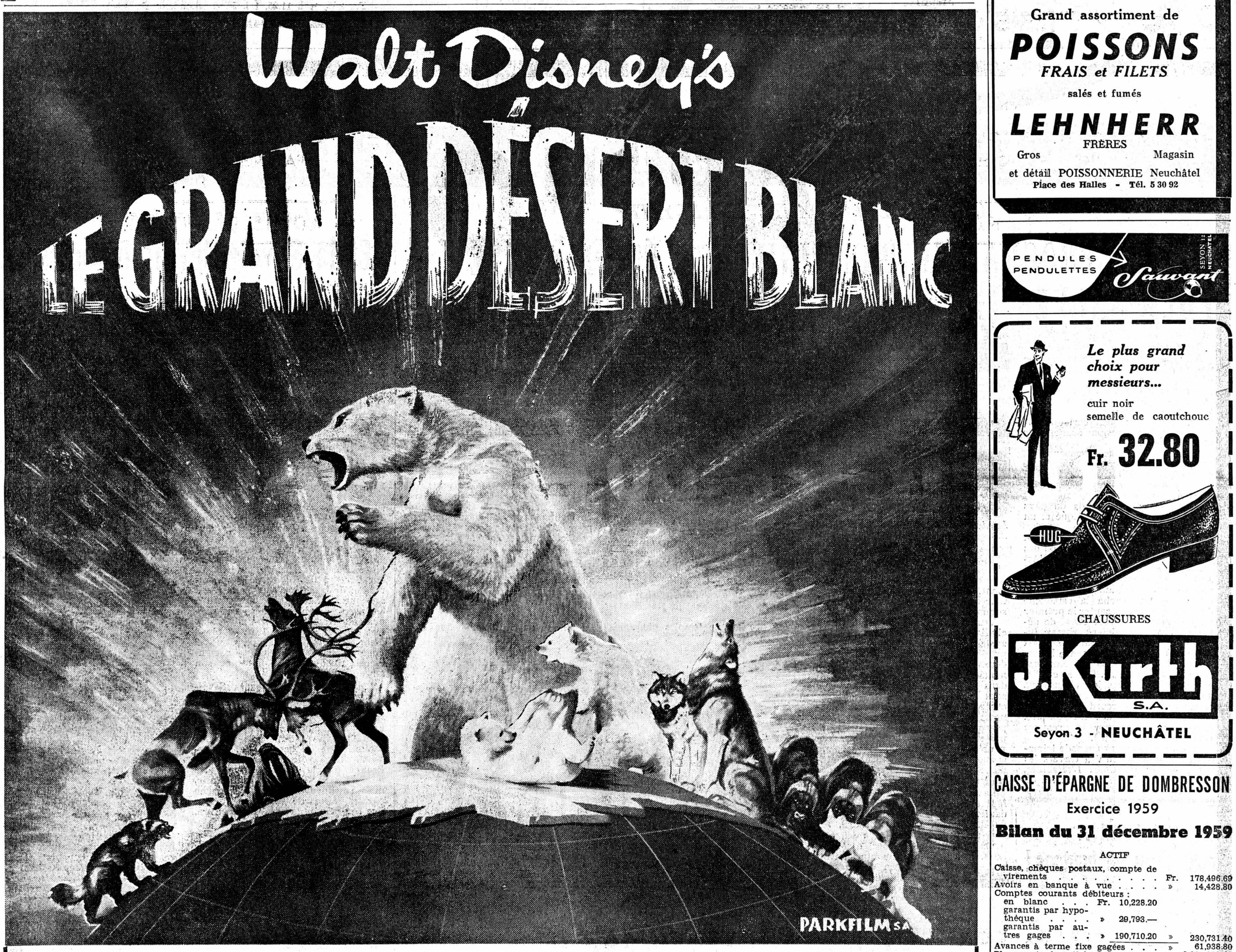

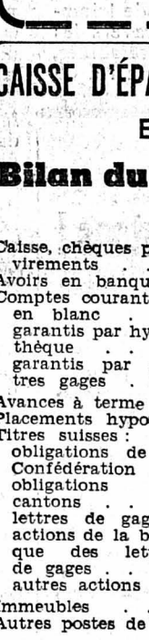

Le plus grand choix pour messieurs...
cuir noir
semelle de caoutchouc
Fr. 32.80

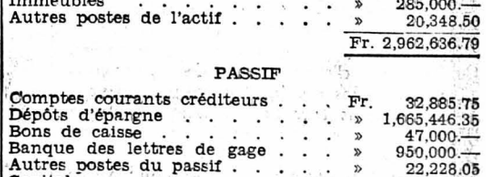

CHAUSSURES
J. Kurth S.A.
Seyon 3 - NEUCHÂTEL

Spectaculaire... Inhabituel... Inoubliable...

Un monde nouveau et prodigieux
que des centaines de millions d'hommes
ne visiteront jamais

CE FILM A OBTENU L'OSCAR DU MEILLEUR DOCUMENTAIRE «L'OURS D'OR» AU FESTIVAL DE BERLIN

Technicolor ★ ★ Parlé français

ARCADES
CINÉMA 5 78 78
Dès aujourd'hui à 15 h.

Matinées à 15 h.	Samedi et dimanche	Soirées à 20 h. 30
jeudi, lundi et mercredi	*2 matinées à 14 h. 45 et 17 h. 30*	*tous les jours*

Location ouverte : *jeudi, vendredi et lundi de 14 h. à 17 h. 30*
Samedi et dimanche dès 13 h. 45

Admis dès 7 ans — Faveurs suspendues

CAISSE D'ÉPARGNE DE DOMBRESSON

Exercice 1959

Bilan du 31 décembre 1959

ACTIF

Caisse, chèques postaux, compte de virements		Fr.	178,496.69
Avoirs en banque à vue		»	14,428.80
Comptes courants débiteurs :			
en blanc	Fr. 10,228.20		
garantis par hypothèque	» 29,793.—		
garantis par autres gages	» 190,710.20	»	230,731.40
Avances à terme fixe gagées		»	61,938.80
Placements hypothécaires		»	2,005,182.60
Titres suisses :			
obligations de la Confédération	Fr. 88,600.—		
obligations des cantons	» 9900.—		
lettres de gage	» 53,000.—		
actions de la banque des lettres de gages	» 12,600.—		
autres actions	» 10.—		166,510.—
Immeubles		»	285,000.—
Autres postes de l'actif		»	20,348.50
		Fr.	2,962,636.79

PASSIF

Comptes courants créditeurs	Fr.	32,885.75
Dépôts d'épargne	»	1,665,446.35
Bons de caisse	»	47,000.—
Banque des lettres de gage	»	950,000.—
Autres postes du passif	»	22,228.05
Capital	»	205,000.—
Fonds de réserve	»	40,000.—
Pertes et profits, report	»	76.64
	Fr.	2,962,636.79

Pertes et Profits

DOIT

Intérêts passifs	Fr.	73,536.76
Organes de la banque	»	13,176.—
Frais généraux	»	2905.70
Impôts	»	3555.15
Dividende 4 %	»	8200.—
Versement au fonds de réserve	»	1000.—
Report à compte nouveau	»	76.64
	Fr.	102,450.25

AVOIR

Intérêts actifs	»	88,485.90
Produit des titres	»	5205.30
Produit des immeubles	»	5003.10
Commissions	»	3745.60
Report de l'exercice précédent	»	10.35
	Fr.	102,450.25

Avals et cautionnements Fr. 23,456.—

Grande baisse
Vin Mâcon
Roland
vin fruité, et très plaisant

	5 % timbres S.E.N.J.	net
la bouteille	2.90	2.76
par 10 bouteilles (verres en plus)		2.65

ZIMMERMANN S. A.

SAMEDI 2 × 75.000
à BOUDRY (NE)
LOTERIE ROMANDE

Le vendredi sur votre table...
Filets de dorsch
frais du Danemark
3b

Je liquide tout de suite
matelas
en crin animal propre et remis à neuf. — Tél. 5 52 78.

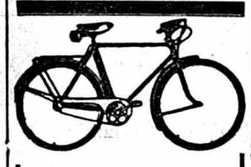

Pour l'achat
Pour la vente
Pour l'échange
Pour la réparation d'un vélo
adressez-vous à
M. BORNAND
POTEAUX 4

La machine à laver MIELE automatique 505 a conquis le monde entier

Pourquoi pas vous ?

CH. WAAG-NEUCHÂTEL
Représentant officiel pour le canton de Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 5 29 14

LES ARTS ET LES LETTRES

ACTIVITÉ DÉBORDANTE EN ÉGYPTE

UN PROGRAMME PRESTIGIEUX A ÉTÉ ÉLABORÉ POUR SAUVER LES TRÉSORS ARCHÉOLOGIQUES DE NUBIE

D'une correspondante du Caire :

L'Egypte est en ce moment comme une ruche où des abeilles convergent de tous les points de l'horizon pour y apporter leur pollen. Quel miel résultera-t-il de cette activité ? On s'en rendra compte dans les années à venir, mais on peut certainement prévoir une expansion économique et industrielle.

Missions politiques, commerciales, économiques, culturelles, visites de hautes personnalités se succèdent à une cadence que les journalistes arrivent avec peine à enregistrer et qui exigent des dirigeants du pays une solide résistance physique et un esprit toujours en éveil.

Le cycle a commencé, de façon spectaculaire, avec l'inauguration des grands travaux du haut barrage d'Assouan, quand le roi du Maroc, Gamal Abd el-Nasser et Choukry el-Kouatli appuyèrent simultanément sur le bouton qui déclencha la cartouche de dynamite faisant sauter le premier bloc de granit du futur canal de déviation. Les techniciens russes furent à l'honneur, puisque c'est l'Union soviétique qui finance le travail à des conditions extrêmement favorables à la R.A.U. Succès confirmé encore, quelques jours plus tard, quand M. Khrouchtchev annonça que la Russie était d'accord de financer la seconde partie des travaux aux mêmes conditions que la première (taux d'intérêt 2 ½ %).

Ce fut ensuite la promenade triomphale de Mohammed V à travers les provinces de la R.A.U. L'affabilité, le sourire plein de finesse du roi du Maroc, son hospitalité à la fois familière et somptueuse, en remerciement de l'accueil reçu, créèrent autour de sa visite, une atmosphère de solidarité arabe.

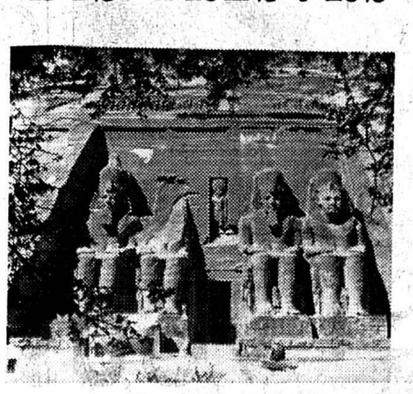

Le temple d'Abou-Simbel, un des monuments les plus précieux de l'antique Egypte.

Venue de l'extrême pointe de la civilisation occidentale, une mission américaine vient ensuite étudier les possibilités d'échanges entre les deux pays et d'investissements financiers. Réunis à l'hôtel Hilton, dans un cadre américo-égyptiannisé, sous le feu des projecteurs qui accusent leurs traits typiques de businessmen, une douzaine d'experts exposent les grandes lignes de leurs projets : échanges industriels, expansion de tourisme, propagande commerciale. En ce moment, ils étudient encore... On attend que des réalisations se concrétisent.

Les Allemands de la République fédérale sont d'une activité débordante. Le vice-chancelier et ministre de l'économie, Ludwig Erhard, arrivé en visite officielle, n'a pu malheureusement qu'entamer des contacts. Une grave pneumonie l'a tenu alité dès le lendemain de sa rencontre avec le président Nasser et il a dû reprendre l'avion quelques jours plus tard pour se soigner parmi les siens. Mais, à l'occasion de sa visite, des manifestations sociales et politiques qui avaient été prévues ont eu lieu quand même et des projets d'un intérêt capital ont été élaborés. Le plus colossal, celui concernant la dépression de Kattara, près d'Alamein, à 60 m. au-dessous du niveau de la mer, située dans le désert occidental, à 56 km. de la Méditerranée : un canal venant de la mer et se déversant dans la dépression, créerait une chute d'eau productive d'électricité qui serait utilisée pour l'électrification du delta. Une nouvelle province agricole serait ainsi créée.

Quelques jours après le passage de M. Erhard, Felix von Eckardt, chef de l'Office de presse de la République fédérale, est venu au Caire établir des contacts avec les personnalités et les journalistes du monde arabe. Sa visite fut l'occasion d'une des manifestations sociales les plus réussies de la saison : dîner au Shepherd où la cordialité de l'accueil ne faisait que mieux apprécier la délicatesse de la chère.

Une œuvre culturelle passionnante

Et enfin, plus passionnante que la politique, l'économie ou le journalisme, voici une grande manifestation culturelle placée sous le signe international de l'Unesco : le sauvetage des trésors archéologiques de Nubie menacés par la construction du haut barrage d'Assouan. Il semble que, pour sauver une part essentielle de ce patrimoine culturel, toutes les rivalités politiques ou sociales disparaissent et que subsiste une immense bonne volonté dirigée vers un but précis.

M. Vittorio Veronese, directeur général de l'Unesco, est venu au Caire pour coordonner les actions du gouvernement égyptien et des membres de l'Unesco. On sait qu'un des monuments les plus précieux de l'antique Egypte est le temple d'Abou-Simbel, dont les statues gigantesques sculptées à même le roc font partie de la contexture du terrain et ne peuvent être transportées. Le temple disparaîtrait donc dans les flots du lac artificiel créé par le Saad el-Aali.

Philae, en revanche, qui actuellement est tantôt submergée et tantôt à sec, se trouvera constamment à sec quand le barrage actuel ne servira plus à l'irrigation, mais seulement à produire du courant électrique. Après cette longue période d'humidité, le temple risque de s'éroder à l'air sec de la Haute-Egypte.

Une dizaine de temples pharaoniques de valeur mineure, mais archéologiquement intéressants, des tombes ornées, des églises anciennes, des inscriptions grecques seraient aussi ensevelis sous les eaux.

C'est en décembre 1958 que le ministre de l'orientation, M. Okacha, a saisi de ce problème M. Maheu, sous-directeur de l'Unesco, de passage au Caire, venant d'Addis-Abéba, le priant d'intervenir auprès de l'Unesco pour résoudre cette question au nom de la solidarité internationale : d'une part, barrage, nécessité vitale pour le pays, d'autre part, le désir de protéger des lieux archéologiques ; la R.A.U. prête à donner le maximum de son concours pour une action de sauvetage, était impuissante à agir seule.

Le temple de Philae

A la suite de cet appel, la question fut soumise, en juin 1959, au comité exécutif de l'Unesco qui décida d'étudier le problème et pour cela, de le faire sur place, en réunissant au Caire un comité d'experts. En septembre 1959, un groupe de spécialistes de la R.A.U. est un groupe de techniciens de l'Unesco partirent pour Abu-Simbel pour étudier le problème sur les lieux.

Un programme sans précédent

Et voici le programme prestigieux préconisé par cette commission pour Abou-Simbel : construire un contre-barrage en arc, à 300 mètres du temple, de 700 mètres de long et de 60 mètres de haut, enchâssant, tel un joyau, le temple dans une ceinture de pierre. Coût de la construction : 40 à 50 millions de dollars.

Pour garder Philae dans un climat constant : rendre permanent le niveau d'eau autour de Philae par la construction d'un lac artificiel. Coût: 5 millions de dollars.

Sur les 20 temples d'intérêt artistique mineur échelonnés le long des berges, 15 seront transportés pierre par pierre dans les oasis proches. Les 5 autres seront réservés aux groupements qui se chargeront de leur réédification et qui pourront les transporter dans leur pays.

« Verrons-nous peut-être alors, un pylône se dresser au centre d'une de nos places médiévales ou un temple pharaonique se mirer avec nostalgie dans un de nos lacs » ?

Enfin des missions de choc, à rendement intensif devraient sillonner les terres destinées à disparaître pour leur arracher leurs trésor.

Outre la cession de ces cinq temples, la R.A.U. est disposée à céder aux missions de recherche la moitié des objets trouvés, sauf ceux qui sont uniques ; elle prêterait évidemment le concours de ses archéologues et donnerait toutes les facilités possibles aux chercheurs étrangers.

De son côté, l'Unesco, forte de son autorité, de ses appuis, a lancé le 8 mars son appel pour réunir les fonds destinés à sauver une part précieuse de l'héritage artistique mondial.

Nelly VAUCHER-ZANANIRI.

Un beau gamin... mais plein de boutons !

Pendant tout le temps qu'il grandit, l'enfant demande à son sang un effort immense ! Pas étonnant qu'au sortir de l'hiver, avec l'école, les camarades enrhumés, le manque d'air, la grippe... pas étonnant que son sang charrie sans les éliminer toute une série d'impuretés ! Or, tout le monde sait qu'à la base de la santé, il y a le sang : un sang jeune, dépuré !

Un sang vif et frais procure un teint limpide et de bonnes couleurs ! Le Brou de Noix fraîches (si cher aux « Indiens » !) donne un sirop fameux : fameux aussi par son goût, le Sirop Golliez (additionné de 15 plantes médicinales) — remède souverain contre le teint boutonneux, l'acné, les eczémas. Profitez d'une cure de printemps (2 cuillerées par jour) et vous rendrez à vos enfants leur bonne mine ! Toute la famille y prendra goût, car le sirop Golliez, fortifiant et dépuratif, stimule l'appétit et vivifie la circulation : votre foie, les reins, tous les organes se mettent à mieux fonctionner.

Sirop Golliez au Brou de Noix

La cure complète (trois flacons) Fr. 22.50. La petite cure, Fr. 8.80. Le flacon d'essai Fr. 5.—. Dans toutes les pharmacies et drogueries. A défaut, une simple carte postale à la Pharmacie Golliez, à Morat, et la cure vous est livrée franco domicile.

Aujourd'hui, ouverture du 2me Salon international du CAMPING, de la CARAVANE et du PLEIN AIR

Lausanne 31 mars - 4 avril

PALAIS DE BEAULIEU
(Comptoir suisse)

OUVERT de 10 h. à 21 h., jeudi dès 14 h., lundi jusqu'à 19 h.
ENTRÉE : Fr. 1.—. Enfants, membres du T.C.S. section camping, et F.S.C.C. : Fr. —.60.

Un livre de Geneviève Dardel

Et la Savoie devint française...

Il y a fidélité et fidélité. Fidélité au passé et fidélité à soi-même, à un idéal nouveau que l'on croit meilleur. Lorsque, en 1532, le pays de Neuchâtel se fut donné à la Réforme, il y eut, bien entendu, des opposants. Des catholiques attachés à leur confession et qui, pour la conserver, passèrent la frontière. Parmi eux, un certain Dardel, de Saint-Blaise, qui alla se fixer en Savoie. Il y fit souche dans les professions libérales et dans la noblesse en robe rouge de la cour de Chambéry. Le dernier d'une des lignées, médecin à Aix-les-Bains, fut le père de Geneviève Dardel, une aimable femme de lettres parisienne dont les hasards de la dernière guerre ont fait notre amie. Auteur de plusieurs romans, de cette « Chaîne des Puys » (1) en particulier, qui conte avec beaucoup de sympathie humaine et de fraîcheur les tribulations d'une jeune femme médecin dans la campagne auvergnate, Geneviève Dardel vient de publier un excellent petit ouvrage sur l'annexion de la Savoie à la France. On sait que les Savoyards s'apprêtent à célébrer le centenaire de cet événement. A côté du somptueux et très officiel « Mémorial de Savoie », cette étude moins pesante et moins poussée, mais tout aussi consciencieuse, trouvera sa place et son large public.

L'auteur prétend que les Savoisiens sont français depuis Charlemagne. Entendons-nous. Envahie par Henri IV, par Louis XIII et Louis XIV, conquise en 1792, pendant la Révolution, par l'armée républicaine du général de Montesquiou, la Savoie fut réunie à la France par la Convention sous le nom de département du Mont-Blanc, mais restituée au roi de Sardaigne par les traités de Vienne. Car, bien que français de langue et de culture, ce pays de quelque 600,000 habitants, placé par sa position géographique comme une porte des Alpes, s'intégrait jusqu'en 1860 au royaume de Piémont-Sardaigne, sous le gouvernement de la maison de Savoie.

Le livre de Geneviève Dardel : «Et la Savoie devint française...» (2) s'ouvre au cœur même du sujet, sur la « Conspiration de Plombières ». Voyageant incognito, le comte de Cavour, président du Conseil du gouvernement de Sa Majesté Victor-Emmanuel et le plus habile de ses hommes d'Etat, y rencontre, le 21 juillet 1858, l'empereur Napoléon III. Il s'agit de remettre à neuf une mauvaise botte : la péninsule italienne. Dans ce dialogue serré, le ministre écoute plus qu'il ne parle, mais il reste le meneur du jeu. En quatre heures d'entretien, les dispositions générales des remaniements territoriaux sont fixées. Une guerre-éclair conduite par les Franco-Piémontais chassera les Autrichiens. La Lombardie, la Vénétie, les Romagnes s'uniront volontairement au Piémont-Sardaigne. La Toscane et une partie de l'Etat pontifical formeront un royaume de l'Italie centrale. Fort de sa seule autorité spirituelle, le pape se contentera du patrimoine de Saint-Pierre... En échange de la collaboration française, Napoléon demande la Savoie et le comté de Nice. Ce que Cavour appelle in petto : le pourboire.

Les choses n'allèrent cependant pas tout à fait comme il était prévu. Les chapitres suivants de l'ouvrage nous montrent la terre et le peuple de Savoie, particulièrement la noblesse dont les Costa de Beauregard, fidèles à la dynastie qu'appuyaient huit siècles de règne. N'empêche que des dissentiments éclatèrent. L'unification des Etats italiens ne pouvait se faire qu'au détriment des Savoyards qui, par avance, se mirent à lorgner vers la France. En 1859, la bataille de Magenta et l'hécatombe de Solférino n'apportèrent pas de solution définitive. Napoléon III se retira, déclarant en manière d'excuse : « Pour l'indépendance de l'Italie, j'ai fait la guerre contre le gré de l'Europe, mais dès que les destinées de la France m'ont paru être en péril, j'ai fait la paix ». Ses hésitations, la démission de Cavour retardèrent l'annexion décidée à Plombières.

C'est alors qu'entre en scène un nouvel acteur : la Confédération helvétique. Quelques journalistes et quelques politiciens avaient imaginé de rattacher à la Suisse tout ou partie de la Savoie. Dans ce pays même, certains démocrates qui haïssaient le tyran Napoléon se proposaient de faire tout bonnement du duché un canton helvétique. Mais le gouvernement fédéral de Berne, protestant convaincu, se souciait peu de cette inclusion d'un demi-million de catholiques militants. L'idée cependant prit corps de réclamer pour Genève le Faucigny et le Chablais. Cette menace de démembrement alarma les Savoyards qui entreprirent des démarches auprès de Napoléon, afin qu'il les accueillît dans son giron. Après trois guerres et l'occupation allemande, les Chablaisiens et les Faucignerons s'en félicitent-ils encore ? Nous n'en déciderons pas. De toute façon, pour les rallier à la France, l'empereur dut promettre d'établir une grande zone franche qui leur permettrait de commercer avec Genève. Cette zone subsistera jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale. Elle fut à l'origine de l'affaire des zones, de ces interminables et byzantins pourparlers franco-suisses qui alimentèrent la presse des mois durant.

L'annexion fut confirmée par un plébiscite à 999 sur 1000. L'ouvrage de Geneviève Dardel s'achève sur le récit du beau voyage que firent en Savoie, au mois de septembre 1860, l'empereur, l'impératrice Eugénie et le petit prince impérial. Récit tiré du précieux album d'une Savoyarde de vieille souche, de cette Anne-Marie Monnet qui fut Prix Femina 1945 pour son roman : *Le chemin du soleil*. Dans cet album, on lit qu'Ignace Monnet, le grand-père d'Anne-Marie, ouvrit le bal de Chambéry avec l'impératrice, tandis que l'empereur dansait avec la propre grand-mère de Geneviève Dardel. Convenez que celle-ci était vraiment désignée — fût-elle même privée de sa plume alerte et malicieuse — pour nous conter comment la Savoie devint française.

Dorette BERTHOUD

(1) Ed. du Bussac, Clermont-Ferrand.
(2) Librairie Arthème Fayard.

99

On entend naître
le printemps,
Les bourgeons,
les fleurs, le semis
Et les petits
oiseaux chantant:
Tilsit — Tilsit —
Tilsit — Tilsit !

Tilsit

Ah ! quel fameux fromage,
A toute heure, à tout âge !

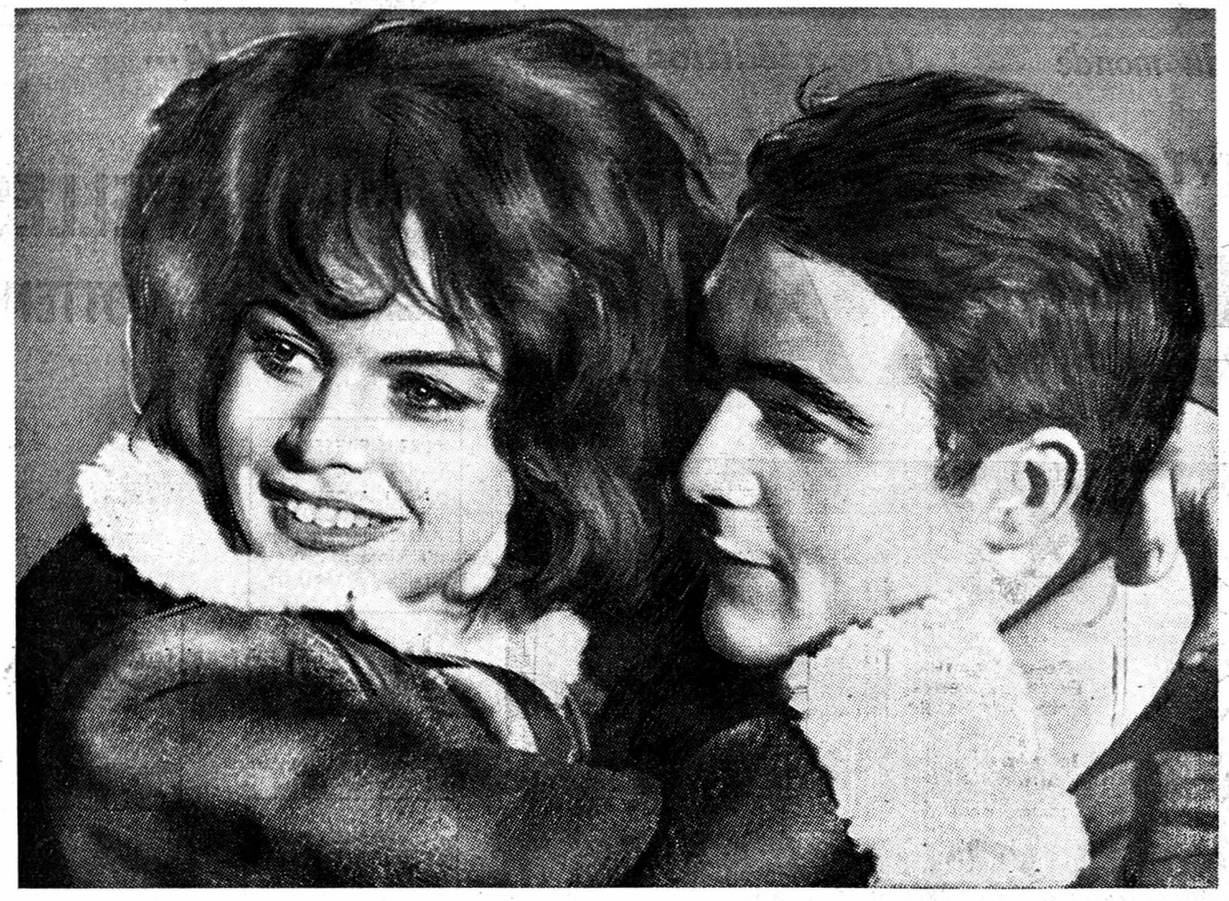

Photo de Brigitte Bardot et Jacques Charrier tirée du film « BABETTE S'EN VA-T-EN GUERRE ». Production et cliché **COLUMBIA FILMS.**

LA PARADE DES SUCCÈS

- **Ciao, Ciao Bambino**
  Passion Flower
- **Tom Dooley**
  Ce serait dommage
- **Adieu Tristesse**
  Chanson d'Orfeu
- **La Marche de Babette**
  Vénus
- **Je te tendrai les bras**
  Sophie
- **Petite Fleur**
  Adonis
- **Milord**
  Frénésie à Tuxédo
- **Salade de Fruits**
  Quand les saints vont au Paradis
- **Ne joue pas**
  Le Chemin de fer solitaire
- **Luna Caprese**
  Quand vous portiez une tulipe
- **Le beau Danube bleu**
  La valse de l'empereur
- **Reine de Musette**
  Les Triolets
- **La Poursuite**
  Mes Frères

Le disque 45 tours

1.95

En vente au **PREMIER ÉTAGE** du

Marché MIGROS

La Centrale laitière de Neuchâtel

VOUS INFORME QUE

dès le 1er avril 1960

elle met en vente un excellent

beurre de table pasteurisé

en plaques de **100 g.** et **200 g.**

Demandez-le à votre fournisseur habituel !

Propriétaires de vignes

Disponible, plants de vignes sur longs pieds et ¾ ; castel 18804, 3309, 5 BB, et 5 C. — Chas. Fend. vert ; Chas. Fend. Roux Sylvaner vert ; Riesling x Sylvaner ; Pinot noir Oberlin ; Pinot gris.

Marchandise de 1er choix. Sélection rigoureuse. **A. Cuche, pépiniériste autorisé, Cormondrèche/NE.**

ANTIQUITÉS

1 salon Louis-Philippe, comprenant : 1 canapé, 2 fauteuils, 2 chaises ; 1 salon Louis XVI, 11 pièces, 1 salon Louis-Philippe, rembourrage neuf. — Mme G. Hauser, Rössli, Schwarzenburg. Tél. (031) 69 21 74.

ENTREPRISE ARTHUR BURA

ALLANFRANCHINI & Cie

succ.

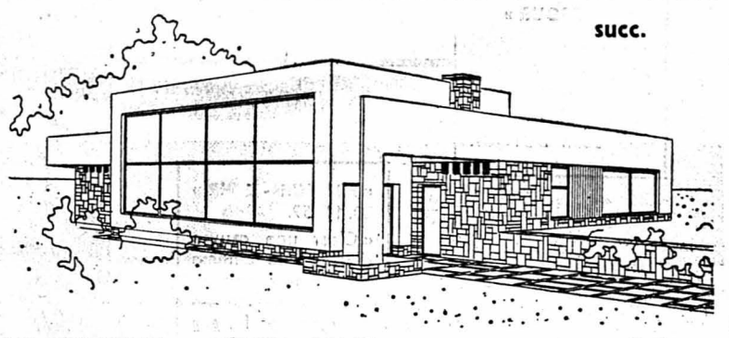

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
CARRELAGE - TRANSFORMATION

Maillefer 32
Tél. 5 15 28

NECCHI...

Une des plus grandes fabriques de machines à coudre (toutes les 25 secondes, une machine)

... n'est pas une machine à coudre ordinaire !

QUELLE QUALITÉ !
QUELLE MERVEILLE !
QUELLE SIMPLICITÉ !

VOUS POUVEZ DÉJÀ L'OBTENIR À PARTIR DE...

Fr. 18.-

PAR MOIS

moyennant un versement de Fr. 100.— à la livraison, et 36 mensualités de Fr. 18.—

Demandez une démonstration sans engagement au magasin ou A VOTRE DOMICILE

SERVICE PERMANENT APRÈS VENTE

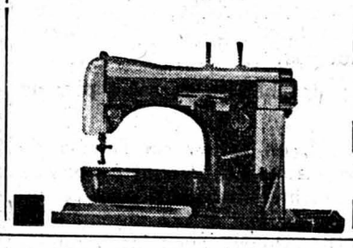

AGENT GÉNÉRAL POUR LA SUISSE DES MACHINES A COUDRE NECCHI

Wettstein

SEYON 16 - GRAND-RUE 5
NEUCHATEL
Tél. (038) 5 34 24

VERNIS COPAL
pour
bateaux
antifouling
cuivre
marine White

Composition verte de cuivre Nouveauté hollandaise

Pinceaux
chez
le spécialiste :
M. THOMET
ECLUSE 15
NEUCHATEL

ON NE CHANGE PAS
SA BATTERIE
Sans avoir consulté le nouveau. tarif des accumulateurs

Berga super

ACCUMULATEUR SERVICE
D. Borel, Meuniers 7 a
PESEUX (NE)
Tél. (038) 8 15 12 ou 8 38 41
Chargeurs à prix avantageux

Garantie 2 ans

Enfin en Suisse

TRAITAL «4»

créé par Oréal, les plus grands laboratoires capillaires du monde

En Suisse, 75 % des femmes ont des cheveux gras !

Si vous êtes affligée de ce mal, essayez ce nouveau shampooing d'un effet doux et progressif, qui réussit dans la majorité des cas.

Le flacon Fr. **3.25**

Contre les pellicules, le shampooing Traital 3 bien connu

DROGUERIE Kindler PARFUMERIE

9, rue de l'Hôpital — Tél. 5 22 69

Voici la purée de tomates...

telle qu'on l'utilise en Italie pour la préparation des célèbres spaghetti napoli et des sauces relevées:

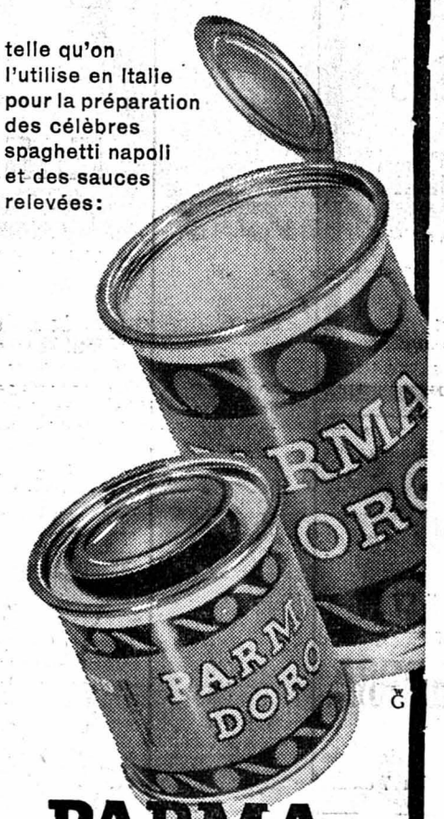

PARMA DORO

boîte munie du couvercle breveté à ouverture-éclair, pratique et sûre: saisir la languette — tirer — elle est ouverte !

En boîtes 1/10 et 1/5

La valse des millions

Les partisans de l'arrêté du Conseil général du 1er février dernier font état de chiffres impressionnants pour prouver l'action communale en faveur du logement. Ils remontent à la période 1943-1949 afin de pouvoir tenir compte des subventions versées durant cette période. **Ils ajoutent près de 9 millions d'hypothèques octroyées en partie grâce à l'arrêté cantonal en faveur de la construction d'H.L.M. et qui donne l'impression qu'il s'agit là d'une dépense de la Ville.**

Ces millions sont des **PRÊTS** acquis grâce à une politique CANTONALE du logement et **NE COUTENT RIEN A LA VILLE**, tout au plus ½ % d'intérêt l'an pour une partie seulement de ces sommes.

Que personne ne se laisse tromper. Les charges réelles de la Ville depuis 1950 sont bien celles citées par le Conseil communal lors de sa conférence de presse, soit **Fr. 353,000.—**, chiffre que nous avons repris dans notre envoi à tous les ménages.

C'est plus qu'insuffisant, c'est ridiculement bas.

Il faut en finir avec les loyers hors de proportion avec les revenus actuels.

Il faut inaugurer une véritable politique du logement.

Votez NON **Samedi et dimanche prochains**

Pour le Comité référendaire,
Pierre REYMOND.

STUDIO

CINÉMA ✆ 5 30 00

Dès aujourd'hui à 15 heures

L'un des dix meilleurs films du monde *Une réédition...* *sensationnelle...*

Le chef-d'œuvre d'Orson Welles

CITIZEN KANE

avec

Orson WELLES

et Joseph COTTEN

« LE FIGARO » 20. 11. 59.
« On a fait depuis, beaucoup de films à la manière d'Orson Welles. Nul n'a jamais égalé CITIZEN KANE. »
Louis CHAUVET.

« Mieux qu'un événement. Mieux qu'un monument ou qu'un classique, c'est une œuvre vivante. »
« LA TRIBUNE DE GENÈVE »

« CARREFOUR » 25. 11. 59.
« Un chef-d'œuvre plein de jeunesse et d'éclat. »
Jean DUTOUR

« FRANCE - SOIR » 20. 11. 59.
« C'est une œuvre d'art où le cinéma s'exprime comme aucun autre art ne pourrait le faire. »
Robert CHAZAL.

« Il faut mettre en tête de liste ce CITIZEN KANE qui est une des étapes marquantes du cinéma. »
« LA SUISSE »

« PARIS-PRESSE » 20. 11. 59.
« Nous avons tous vieilli, mais CITIZEN KANE demeure hors d'atteinte. »
Michel AUBRIANT.

« LE MONDE » 26. 11. 59.
« Un prodigieux feu intérieur anime CITIZEN KANE. L'œuvre a résisté et résistera sans doute longtemps encore. »
J. de BARONCELLI.

« LES LETTRES FRANÇAISES » 26. 11. 59.
« J'ai ressenti en voyant ce film une sorte de choc. Le génie d'Orson Welles renouvelait un art et un monde ».
Joseph KESSEL.

« ARTS » 8. 12. 59.
« CITIZEN KANE est un film admirable, d'une grandeur et d'une beauté singulières. »
Jean DOUCHET.

« L'EXPRESS » 26. 11. 59.
« Le chef-d'œuvre d'Orson Welles qui a bouleversé le cinéma. »
François TRUFFAUT.

« Citizen Kane » continue de s'imposer comme l'un des plus beaux films du monde parce que son esthétique révèle de la seule manière possible un contenu qui n'a rien perdu de sa vérité, et qui sans doute ne la perdra jamais. **FREDDY BUACHE.**

ADMIS DÈS 16 ANS

matinées à 15 heures jeudi et mercredi prochain

FAVEURS SUSPENDUES

Samedi et dimanche matinées à **14 h. 45**

Soirées à 20 h. 30 tous les jours

Version originale sous-titrée

LOCATION OUVERTE :
Jeudi et vendredi, de 14 heures à 17 h. 30
Samedi et dimanche, dès 13 h. 45

SAMEDI et **DIMANCHE** **à 17 h. 30** STUDIO et CINÉ-CLUB UNIVERSITAIRE présentent EN PROLONGATION

Le film polonais d'André Wajda

CENDRES ET DIAMANT

C'est en quelque sorte la suite de

«KANAL»

GALA DE JUDO THÉÂTRE DE NEUCHATEL Samedi à 20 h. 30
Location : Strübin, Librairie Reymond. Tél. 5 44 66

Votation communale des 2 et 3 avril

ÉLECTEURS ! ÉLECTRICES !

Le moment est venu de ne pas vous laisser abuser par ceux qui prétendent que vous aurez à vous prononcer sur le contrôle des loyers les 2 et 3 avril. Il s'agit là d'une question fédérale qui fera l'objet d'une votation populaire le 29 mai !

En réalité, vous aurez à dire si, oui ou non, vous voulez donner à l'autorité communale le moyen de **continuer** son action en faveur d'immeubles à loyers modestes et modérés.

A ce jour, depuis 1943, la ville de Neuchâtel a consacré **plus de 15 millions** à cette action.

Si vous votez OUI les 2 et 3 avril, en faveur de l'arrêté du Conseil général qui accorde à 4 adjudicataires des terrains à des prix raisonnables et oblige la commune à des investissements pour l'équipement de ces terrains, la construction de **110 à 120 logements à loyers modérés** sera entreprise IMMÉDIATEMENT avec les garanties suivantes :

- **un prix au mètre cube** admis même par les auteurs du référendum ;
- **un taux de financement** généralement appliqué sur le marché immobilier, y compris par les sociétés coopératives d'habitation, Mon Logis, par exemple ;
- la remise des travaux **aux maîtres d'état de la place.**

Le Conseil général a donc pris son arrêté en toute connaissance de cause et sans préoccupations électorales.

En acceptant, à votre tour, cet arrêté, vous contribuerez à lutter efficacement contre la pénurie de logements !

Votez **OUI**

Comité d'action en faveur de l'arrêté du 1er février 1960 :
P. MEYLAN.

ENTRETIEN DE JARDINS

Aménagements

D. Neuhaus, Fresens
Tél. 6 74 68 dès 17 heures

GRAND LOTO

au profit des réfugiés

Vendredi 1er avril 1960
dès 20 h. 30,

à l'Hôtel du Cheval-Blanc
SAINT-BLAISE

organisé par les communes de Saint-Blaise et Marin
Superbes quines
Il ne s'agit pas d'un poisson d'avril !

Enfin... de la lingerie pour nous:

Maintenant, nous avons vraiment la lingerie que nous souhaitions: légère... agréable... en coloris modernes ou en blanc... avantageuse et garantie à la lessive!

C'est juste ce qu'il nous faut, à nous femmes et jeunes filles modernes. Et, agréable surprise: le prix! Incroyable!

armourins
neuchâtel

Coiffure-Création **CHARLES**
MEMBRE DU CLUB ARTISTIQUE DE PARIS ET DE SUISSE

1er étage - Hôpital 10 - Tél. 5 57 52

Abattages et élagages d'arbres

S'adresser à Ph. Ketterer, entretien de jardins, la Neuveville. Tél. 7 95 32 ou 7 82 18.

NEUCHATEL BUREAU Av. de la Gare 29

L'HEURE 14 : VW Opel Dauphine

AUTO-ÉCOLE CENTRAL

✆ 5 26 00

Stop !

AUX BRICOLEURS

RADIOS

Profitez de faire votre choix. Vieilles radios, châssis et matériel. Voir vitrine.

PORRET RADIO
TELEVISION
SEYON NEUCHATEL

Grands matches au cochon

16 jambons

Vendredi 1er avril, dès 20 heures, 4 jambons
Vendredi 8 avril, dès 20 heures, 4 jambons
Jeudi 14 avril, dès 20 heures, 4 jambons

Un prix pour chacun
4 jambons seront gagnés par les 4 joueurs totalisant le plus de points des 3 séries

Hôtel de la Paix - Cernier
Tél. 7 11 43

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

DANS DEUX MOIS S'OUVRIRA LA FOIRE DE LA GASTRONOMIE

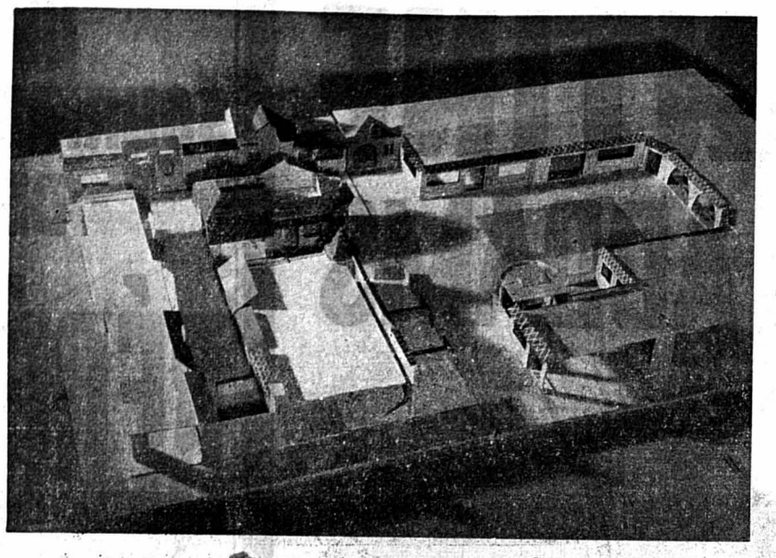

La Foire de la gastronomie de Neuchâtel aura lieu, comme l'on sait, du 3 au 12 juin prochain. La préparation de cette importante manifestation bat son plein. Voici la maquette de la halle des restaurants et de la dégustation qui sera édifiée à l'ouest de la place du Mail. On trouvera là les restaurants de la France, de la Yougoslavie, du Tessin, du Valais, de Vaud et de Neuchâtel.

LE PROJET DU NOUVEL HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

De notre correspondant de la Chaux-de-Fonds :

Le rapport du Conseil communal demandant un crédit de 16,392,000 fr., pour la rénovation et l'agrandissement de l'hôpital, a été renvoyé, par le Conseil général, à l'étude d'une commission de 15 membres. Ce projet revêt une telle importance par ses répercussions financières qu'un examen approfondi paraît tout naturel. Il y a bien des années déjà que la nécessité d'adapter notre hôpital aux exigences de la médecine moderne et aux besoins de la population se fait sentir. Le grand drame de cet établissement, c'est l'étroitesse de ses locaux. Chacun s'accorde à reconnaître qu'il a subi l'outrage des ans. Après une longue étude de cet épineux problème, le Conseil communal a mis sur pied un projet fort bien équilibré, mais coûteux cependant.

Avant d'engager une dépense aussi importante, il s'agit de savoir si elle ne dépasse pas les possibilités financières de la ville, et d'étudier les répercussions qu'elle peut avoir sur son avenir économique. Il se dégage tout naturellement de l'ensemble du problème que le financement constitue l'élément le plus délicat à résoudre. Le rapport du Conseil communal ne cache pas les conséquences financières particulièrement lourdes qui en découleront et les sacrifices qu'il y a lieu de demander à chacun. L'effort qui serait demandé aux contribuables est évalué à 678,000 fr. par année ; il consiste en une contribution spéciale progressive allant de 3 à 7 %, qui majorera tous les bordereaux. Cet impôt nouveau sera intégralement affecté au service des emprunts. En revanche, un apport annuel de 200,000 fr. des services industriels sera utilisé à amortir le déficit d'exploitation du futur établissement supputé à 1.170.000 fr. L'établissement actuel bouclant ses comptes par un déficit de 697,000 fr., couvert par le budget ordinaire de la commune, celui-ci devra encore prendre une charge supplémentaire de 295,000 fr., somme jugée supportable, pour autant que de nouvelles dépenses ne grèvent pas les comptes communaux.

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, sous la pression de l'opinion publique, l'autorité communale a procédé à l'équipement moderne de la ville. Il s'agissait de rattraper les longues années de crise pendant lesquelles rien ne put être fait. Près de 50 millions ont été consacrés à la construction de deux collèges, de la salle de musique, de la piscine et de la patinoire, des maisons de retraite, des maisons à loyers modestes et au remplacement des antiques tramways par les trolleybus. D'importants crédits ont également été consacrés à la modernisation des édifices publics, à la construction de routes et de canalisations, en raison du grand développement pris par la ville. La construction du centre sportif, la dépense la plus critiquée par une partie de la population, a occasionné une dépense d'environ 2,5 millions.

L'hôpital représente un nouveau pas dans le domaine des réalisations ; il pose de graves problèmes, il engage sérieusement l'avenir financier de la commune, mais répond néanmoins à un utile besoin.

L'histoire des hôpitaux chaux-de-fonniers

Il paraît intéressant d'évoquer brièvement l'histoire des établissements hospitaliers chaux-de-fonniers. En 1841, sous le nom de « Chambres de secours », deux personnes charitables, Mlles Sophie Mairet et Cydolise Nicolet, fondèrent le premier hôpital, à la rue de la Promenade. Trop exigu, il fut transféré l'année suivante à la rue de la Charrière 15, dans un immeuble appartenant aux fondatrices et qui pouvait contenir 11 lits. L'entreprise fit naître l'idée de doter le « village » d'un hôpital digne de ce nom. Un comité se mit à l'œuvre pour trouver les fonds nécessaires. Le roi y alla de sa part en allouant 23,000 fr., le Conseil d'Etat 9652 fr., la ville de Neuchâtel 9000 fr. D'autre part, environ 40,000 fr. furent recueillis à la Chaux-de-Fonds. La nouvelle fondation fut édifiée en 1846 à la rue Numa-Droz 54. Pendant 44 ans, entretenue presque exclusivement par la charité publique, elle remplit consciencieusement et généreusement son mandat. Vers les années 1890, on se rendit compte que l'établissement ne suffisait plus à la population qui ne cessait d'augmenter. L'hôpital actuel, inauguré en 1898, devint une institution communale. En 1915, il lui fut adjoint une aile nouvelle, destinée aux enfants, grâce aux efforts de M. Arthur Münger.

CONFÉDÉRATION

Pour alléger la tâche des conseillers fédéraux

BERNE. — Dans son rapport à l'Assemblée fédérale sur sa gestion en 1959, le Conseil fédéral parle des mesures prises pour alléger la tâche des conseillers fédéraux.

Après avoir recueilli les suggestions de la chancellerie fédérale et des départements, la centrale pour les questions d'organisation de l'Administration fédérale a établi un volumineux rapport sur les mesures à prendre pour alléger la tâche du Conseil fédéral. Ce rapport a été remis aux conseillers fédéraux à fin juin 1959. La chancellerie fédérale en a extrait une liste des mesures entrant en considération. Le Conseil fédéral a discuté celle-ci au cours de trois séances en novembre et en décembre. Il a pris diverses dispositions pour améliorer les conditions dans lesquelles ses séances sont préparées. Il a contaté qu'il incombe aux différents départements d'examiner, chacun dans son ressort, les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter à leur organisation du travail pour décharger le chef du département.

Le Conseil fédéral attend beaucoup de la future loi sur la juridiction administrative. Il a chargé le département de justice et police et le département des finances et des douanes d'étudier la question d'une revision des dispositions sur la compétence financière et la délégation de compétence. Considérant que ses membres seraient beaucoup moins mis à contribution s'ils ne devaient pas si souvent faire de longs voyages pour participer à des séances de commissions parlementaires, il a adressé, en décembre, aux bureaux des Chambres une lettre dans laquelle il exprime des vœux concernant les lieux et les jours à choisir pour les séances de commissions.

ZURICH

La chapelle élevée à la mémoire de la reine Astrid sera déplacée vendredi

KUSSNACHT (U.P.I.). — La petite chapelle élevée sur l'emplacement de la mort tragique de la reine Astrid de Belgique, au bord de la route de Lucerne, va être transportée sur chariot de l'autre côté de la route, près de la rive du lac des Quatre-Cantons afin d'en faciliter l'accès aux nombreux touristes attirés par le souvenir de la jeune femme du roi Léopold.

En même temps, la route sera élargie et un nouvel emplacement pour 60 voitures va être aménagé pour supprimer les embouteillages qui encombraient régulièrement ce tronçon de route. Un passage souterrain conduira les touristes à la chapelle sans les exposer aux risques d'un accident en traversant la chaussée.

Le transfert de la chapelle aura lieu vendredi.

Les travaux coûteront 4,3 millions de francs suisses.

LES EXPERTS AU TRAVAIL

Le «Freedom Fighter» conviendra-t-il à notre aviation militaire ?

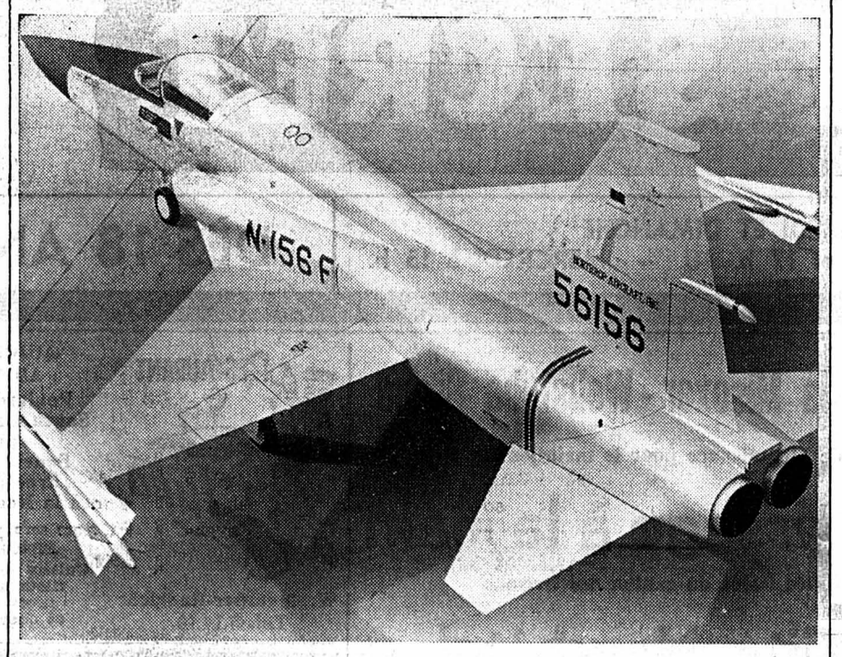

BERNE. — Le département militaire fédéral a annoncé que le groupe chargé de l'acquisition d'avions militaires étudie actuellement quel avion de combat étranger conviendrait le mieux à notre aviation militaire, et soumet à un examen minutieux les données techniques de l'avion de combat N - 156 F « Freedom Fighter » construit par la firme américaine Northrop Corporation. Il ressort des renseignements techniques obtenus qu'il s'agit d'un appareil pouvant être utilisé pour plusieurs buts et construit selon une conception entièrement nouvelle, tenant compte des connaissances technologiques les plus modernes de la construction des avions de combat américains.

Ses caractéristiques

L'appareil est facile à manier et il peut, par conséquent, être piloté après une brève période d'instruction. L'appareil est sensiblement meilleur marché que d'autres avions de combat modernes capables des mêmes prestations. Le « Freedom Fighter » est construit de telle sorte que l'on peut sans difficultés le faire construire sous licence, y compris les réacteurs, par les industries des pays qui procéderaient à son acquisition.

Il est relativement petit et léger et actionné par deux réacteurs légers (Général Electric J-85) de construction nouvelle qui, par unité de poids, développe une plus forte poussée que tout autre réacteur disponible actuellement. Les deux réacteurs permettent à l'appareil d'atteindre une vitesse supérieure à celle du son et n'utilisent que la moitié du carburant employé par des appareils semblables. Les pistes de départ et d'atterrissage pour le « Freedom Fighter » ont une longueur de mille mètres. Elles peuvent encore être réduites de moitié en utilisant des appareils de freinage spéciaux. Selon les données de la Northrop, la machine dispose d'une stabilité de vol et de mobilité remarquables.

En ce qui concerne l'armement, il peut être adapté à n'importe quelle tâche : soit un appareil de chasse, bombardier ou de reconnaissance ou pour le soutien des troupes au sol ; il peut être armé d'engins téléguidés, de fusées ou de bombes. Les installations de visée pour les bombes et les fusées sont groupées en un système électronique Hugues-Taran, relativement simple à manier.

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Lutte contre l'acariose de la vigne

Afin de prévenir le retour des dégâts causés en 1959, dans de nombreux parchets, par l'activité des agents du court-noué parasitaire, les Stations fédérales de Lausanne recommandent d'intervenir de la façon suivante :

En cas de forte attaque, on appliquera, encore avant le gonflement des bourgeons, un traitement à base de Dinitrocarbolinéum, ou de Carbolinéum normal.

En cas d'attaque moyenne, on traitera au gonflement des bourgeons avec de la bouillie sulfocalcique à 8 % ou, au stade « pointe verte », avec le Phenkapton à 0,1 %.

Des plantes bienfaisantes en pilules

Les créateurs du fameux thé Franklin vous proposent la dragée Franklin qui réunit et associe les vertus des plantes et celles du traitement chimique. Pour vaincre la constipation, libérez l'intestin, stimulez la fonction du foie, prenez une dragée Franklin chaque soir. **Vous préviendrez ainsi l'obésité.** Toutes pharmacies et drogueries Fr. 1.95

Pour votre santé

BIODOP
la crème coiffante idéale.

GALA DE JUDO THÉÂTRE DE NEUCHATEL Location : Strübin, Librairie Reymond. Tél. 5 44 66 Samedi à 20 h. 30

STORES
Tous systèmes avec les dernières nouveautés en tissus
MIORINI
TAPISSIER - DÉCORATEUR
Chavannes 12
NEUCHATEL

LA ROTONDE - NEUCHÂTEL
Samedi 2 avril, à 20 h. 15
GRANDE SOIRÉE DE VARIÉTÉS
Plus de 20 attractions
Organisée par les AMIS-GYMNASTES
Dès 23 h.
BAL
ORCHESTRE « TEDDY MEDLEY »

MONTRES OMEGA Sauvant SEYON 12 NEUCHÂTEL

A remettre pour tout de suite ou pour date à convenir, salon de
COIFFURE dames et messieurs
dans village du Jura. Appartement avec confort. Salon bien agencé. Grandes facilités de paiement. Adresser offres écrites à 313-337 au bureau de la Feuille d'avis.

Poussette-pousse-pousse
« Royal-Eka » blanche en très bon état. Prix 130 francs. Tél. 5 84 67.

Jonquilles à Nods
Macolin, Täuffelen, jeudi 13 h. 30. 7 fr.
Ville : départ de votre domicile
EXCURSIONS L'ABEILLE, tél. 5 47 54

Mesure ou confection
les vêtements MOINE
donnent satisfaction

Complets	pure laine	à partir de	**98.–**
Complets	pure laine peignée, chaîne et trame retors	»	**145.–**
Vestons fantaisie	pure laine .	»	**55.–**
Pantalons flanelle	unie . . .	»	**24.–**
Pantalons	Treviva	»	**55.–**
Manteaux de pluie	mi-saison	»	**55.–**
Complets	draperie, mesure, avec 2 essayages . . .	»	**278.–**

Vêtements MOINE, Peseux

BOUCHERIE
VIANDE HACHÉE
AVANTAGEUSE
MARGOT

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
Jeudi 7 avril 1960, à 20 h. 15 précises
GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES
6me concert d'abonnement
ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE
Direction : ERNEST ANSERMET
Soliste : HENRI HONEGGER, violoncelliste
Places à Fr. 9.50, 8.—, 6.80, 4.60 (taxes comprises)
RÉPÉTITION GÉNÉRALE à 15 h. 30
Entrée Fr. 4.50. Etudiants Fr. 2.25
L'entrée est gratuite pour les membres de la Société de Musique
(L'exécution intégrale du programme n'est pas garantie à la répétition)
Location et programmes à l'agence H. STRUBIN (librairie Reymond) et à l'entrée

Aiguisage et réparations de
TONDEUSES A GAZON
H. BOURQUIN, Trois-Portes 45, Neuchâtel.
Tél. 5 56 80 de 12 à 14 h. et de 18 à 20 h.

Excursions FISCHER

Fr. 7.— Dimanche 3 avril	**NODS (jonquilles)** Macolin - Lac de Bienne Départ : 13 h. 30

Renseignements - Inscription
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21
ou **Voyages & Transports** (sous les Arcades) Tél. 5 80 44

Jenny
COIFFURE ET BEAUTÉ
«PERMANENTES SUR MESURE»
Envers la permanente la femme éprouve deux craintes précises : Avoir une permanente qui « frise » ou avoir une permanente « sans tenue » trop peu durable. Un bon résultat se situe entre-deux. Plusieurs systèmes ainsi qu'une riche gamme de produits français, américains, allemands, etc., nous permettent de contenter toutes les clientes qui nous feront confiance. A vous d'exprimer vos idées, vos désirs, à nous de vous comprendre et d'exécuter avec soin, avec chic notre travail.
Un conseil ne coûte rien, il vous sera donné en cabine privée
12, Grand-Rue - Tél. 5 15 24

SOCIÉTÉ DE NAVIGATION sur les lacs de Neuchâtel et Morat S. A.

Chaque dimanche en avril et mai, ainsi que le Vendredi-Saint, le lundi de Pâques et l'Ascension
SERVICES TOURISTIQUES DE PRINTEMPS
Au départ de Neuchâtel pour :
LA SAUGE - MORAT (9 h. 20 et 13 h. 30)
LA BÉROCHE - ESTAVAYER-LE-LAC (13 h. 35)
CUDREFIN - PORTALBAN (9 h. et 12 h. 15)
CUDREFIN - PORTALBAN - CHEVROUX (13 h. 45)
PROMENADE DE 30 MINUTES AU LARGE DE NEUCHÂTEL (16 h. 15)

Chaque mardi, mercredi et jeudi, en avril et mai (en cas de temps favorable)
PROMENADE « TRAVERSÉE DU LAC »
(Neuchâtel, Cudrefin, Portalban, Neuchâtel)
Départ : 14 h. 45 - Retour : 16 h. 10
Taxe : Fr. 1.80 (billet simple course, valable pour le retour). Enfants de 6 à 16 ans, demi-tarif.

De plus, les dimanches de mai jusqu'au 22 et à l'Ascension
Grandes croisières d'un après-midi à destination de l'île de Saint-Pierre
Départ : 14 h. - Retour : 19 h.
Pour vos sorties d'entreprises, de sociétés, etc., utilisez nos confortables unités. Nous pouvons organiser pour vous des croisières particulières sur les trois lacs jurassiens.
LA DIRECTION.

A placer
chatte siamoise
castrée. Excellents soins exigés. Amis des bêtes, tél. 5 57 41.

STOPPAGE D'ART
dans les 24 heures
Brûlures, accrocs, déchirures, mites, par maison d'ancienne renommée.
Nettoyages chimiques
Mme LEIBUNDGUT
NEUCHATEL
Tél. (038) 5 43 78
Place des Armourins 22
Envois par poste

Voyage à vide
en direction de Zurich avec déménageuse. Date exacte non encore définie, mais au plus tard le 15 avril. — E. Werffeli, transports de meubles, Weiningen (ZH). Tél. (051) 98 93 66.

PRÊTS
de 500.— à 2000.— fr. sont accordés à ouvrier, employé et fonctionnaire solvables et à traitement fixe. Possibilités de remboursement multiples.
Service de prêts S. A.
Lucinge 16
Tél. (021) 22 52 77
LAUSANNE

Pour toutes vos
Réparations
de rasoirs électriques
W. MAIRE
COIFFEUR SEYON 19

A LA PRAIRIE
vous apprécierez dans notre nouvelle salle au 2me étage
NOS SPÉCIALITÉS AU FROMAGE : fondue, raclette et croûtes

6 %
Prêt commercial de Fr. 30,000.— est cherché par garagiste de la place pour assurer la vente des voitures neuves avant financement. Toute sécurité pour le prêteur.
Etude Ed. Bourquin, avocats, notariat et gérances, Terreaux 9, Neuchâtel.

Transports
rapides
Déménagements
Toutes directions
M. Ceppi, Neuchâtel
Tél. 5 42 71

Mariage
Veuve de 51 ans, bonne ménagère, sérieuse, ayant petites économies, cherche monsieur. Offres sous chiffres G. 21941 U. à Publicitas S.A., 17, rue Dufour, Bienne.

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

LE CINÉMA PALACE
Tél. 5 56 66

vous présente dès aujourd'hui à 15 h.
l'EDDIE des grands jours dans un «suspense» soutenu

EDDIE CONSTANTINE
DAWN ADDAMS

CHEVALERESQUE...
mais pas fou
PLEIN DE TACT...
mais audacieux
FANTAISISTE...
mais efficace

AVEC LES FEMMES
un cœur d'or et les tendres tête-à-tête

Il démarre au quart de tour...

n'ménage pas sa petite santé...

ça promet et ça tient

LARRY AGENT SECRET

TOUS LES SOIRS à 20 h. 30
SAMEDI ET DIMANCHE 2 matinées à 15 h. et 17 h. 30 — MERCREDI à 15 h.
DÈS 18 ANS

UN SOURIRE DE BÉBÉ ?

RIEN DE PLUS SIMPLE !

... assurez-lui confort et liberté de mouvement grâce aux

CULOTTES POUR BÉBÉS

toutes tailles, couleurs, et différentes marques:
«PLAYTEX»
«ZEWI»
«MOLNYKES»
«SANOR»
etc...

◆

PRIX IMPOSÉS

◆

POUR TOUS LES ARTICLES POUR BÉBÉS

VOYEZ
Armand
PHARMACIEN
RUE DE L'HOPITAL
NEUCHATEL

Corsaire

On prend des pensionnaires
Menu .... Fr. 2.50
Avec dessert Fr. 2.80
Pas plus cher qu'ailleurs
LA PAIX
Grandes salles
AV. DE LA GARE 1
TÉL. 5 24 77

Exposition de la Misoxer - Webstube Grono
Institution de bienfaisance pour le maintien de
l'Art du tissage à la main
dans une vallée isolée du canton des Grisons
Hôtel City, Neuchâtel
Mardi 29 mars, dès 12 heures
Mercredi 30 mars, de 9 h. à 21 heures
Jeudi 31 mars, de 9 h. à 21 heures
Vendredi 1er avril, de 9 h. à 21 heures

W. Monnier-Rudrich
Tél. 5 14 10

AUJOURD'HUI AU MENU :
Poularde pochée Sauce suprême, riz pilaw
Saucisse au foie avec poireaux à la Neuchâteloise
Même service sur assiettes
SPÉCIALITÉS :
Cuisses de grenouilles
filets de perches,
filets de palées
et chevreuil frais

LE REPOSOIR
CAFÉ-RESTAURANT
NEUCHATEL
Saint-Nicolas 26 Tél. 5 91 77
Parc pour autos

Faites durer vos pneus
en confiant le regommage de ceux-ci au spécialiste
Rhobs
PNEUMATIQUES NEUCHATEL
Maison fondée en 1920
Saars 14 Tél. 5 23 30

Ligue contre la tuberculose
Neuchâtel et environs
RADIOPHOTOGRAPHIES ISOLÉES
Prochaine séance : samedi 2 avril
Inscriptions sur appel téléphonique No 5 63 32
FINANCE D'INSCRIPTION : Fr. 3.—
Le camion se trouve devant le No 8 de l'avenue DuPeyrou, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 15 heures

THÉÂTRE
Mercredi 6 avril, à 20 h. 30
AMERICAN FESTIVAL-BALLETT
ETOILES DANSEURS ET DANSEUSES
du Metropolitan Opera, New-York,
City Ballet, Ballett Theatre New-York et Chicago
avec
Sonia Arowa, Job Sanders, Christine Hennessy
Joseph Savino, etc.
CLASSIQUE - MODERNE - JAZZ
Prix des places Fr. 3.50 à 12.—
Location : AGENCE STRUBIN, Librairie Reymond
Tél. 5 44 66

AMATEURS...
qui voulez dévoiler vos dons, inscrivez-vous pour la
COUPE DES VARIÉTÉS
à Boudry, samedi 2 avril.
Inscriptions : Jeanneret, Musique
Seyon 28 - Neuchâtel

Confiez vos réparations de PENDULES
à l'atelier spécialisé
PAUL DUVOISIN
avenue de la Gare 8
Colombier
Tél. 6 37 47
Pendules neuchâteloises et horloges anciennes ou modernes
Nous nous rendons à domicile partout

Voici le moment venu de penser à la réfection de votre
LITERIE
Adressez-vous en toute confiance à
Charles BORSAY
Tapissier - décorateur
Sablons 3 - Tél. 5 34 17

Les fameuses soles aux HALLES

Dernières dépêches de la nuit

A la recherche d'une entente entre les Six et les Sept

Le «comité des Vingt et un» parvient à un accord de procédure

Le secrétariat est chargé d'établir jusqu'au 24 mai une comparaison entre le niveau des droits de douane tel qu'il sera le 1er juillet dans le Marché commun et la petite zone de libre-échange, compte tenu des diverses possibilités envisagées

PARIS (A.F.P). — Le comité des questions commerciales chargé par la conférence économique occidentale des 12 et 13 janvier d'étudier les problèmes des échanges commerciaux entre les pays d'Europe et d'Amérique du Nord est parvenu mercredi matin à l'hôtel Majestic, à un accord de procédure. Ce dernier a un caractère intérimaire en attendant la prochaine réunion du comité fixée en principe au 24 mai.

La résolution finale de la conférence charge le secrétariat du comité de réunir les données de fait concernant le niveau des droits de douanes d'un certain nombre de produits tels qu'ils seront fixés dans les pays du Marché commun et ceux de l'Association européenne de libre-échange le 1er juillet prochain.

Trois hypothèses

Pour cette étude, les experts retiendront les trois hypothèses suivantes :

● Application pure et simple, au 1er juillet 1960, des mesures de désarmement douanier prévues par le traité de Rome et par la convention de Stockholm (à cette date les six pays du Marché commun doivent se consentir un abattement douanier de 10 % et ceux de la petite zone de libre-échange une réduction tarifaire de 20 %).

● Hypothèse d'une extension par les pays du Marché commun de la proposition formulée à Vienne par le Conseil des ministres des Sept. Selon cette proposition, les Septs consentiraient aux partenaires du Marché commun et à « d'autres pays » une extension de leur réduction tarifaire de 20 % sous condition de réciprocité.

● Hypothèse d'une adoption par les Six du projet d'accélération du Marché commun formulé par la commission Hallstein. Aux termes de cette proposition, les Six procéderaient à une réduction de 20 % des droits de douane entre eux et à un premier alignement sur le tarif extérieur commun, lequel étant diminué provisoirement de 20 % sous réserve de réciprocité de la part des pays tiers.

Les recommandations de la commission Hallstein n'ayant pas encore été adoptées par les six gouvernements intéressés, il est prévu qu'une modification à ce projet serait prise en considération par le secrétariat du comité des 21 pour l'exécution de son étude.

Le contact est maintenu

Le second point de la résolution finale prévoit que le président du comité (le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, M. Joseph Luns) ou son suppléant, sera chargé de maintenir le contact avec les représentants des différentes délégation en vue d'organiser des consultations avec les pays ou les groupes de pays désireux d'avoir des entretiens officieux.

Cette disposition permettra peut-être d'envisager de nouvelles possibilités d'accord avant la prochaine réunion.

A PÉKIN

Réunion du parlement de la Chine populaire

HONGKONG (Reuter et A.F.P.). — L'agence « Chine nouvelle » rapporte que le Congrès national populaire qui est le « Parlement » de la République populaire de Chine s'est réuni mercredi à Pékin pour sa session annuelle. Les députés ont réservé une « ovation frénétique » au président du parti communiste, Mao Tse-toung, et au président de la République, Liu Chao-chi. Le congrès a examiné des rapports concernant le plan économique national pour 1960, les comptes de l'Etat pour 1959 ainsi que le budget pour 1960.

Dans son rapport consacré au projet du plan de l'économie nationale pour 1960, M. Li Fou-choun, vice-président du Conseil et président de la commission de planification d'Etat a relevé que la Chine populaire avait atteint ses principaux objectifs du deuxième plan quinquennal trois ans plus tôt que prévu.

Le projet de budget présenté par M. Li Hsien-nien, vice-président du Conseil et ministre des finances, prévoit que les recettes et les dépenses s'équilibreront cette année au niveau de 70.020 millions de yuans.

M. Li Fou-choun, vice-premier ministre, a déclaré qu'au cours de cette année, les exportations chinoises augmenteront considérablement. Les relations commerciales seront surtout développées avec les pays communistes, mais aussi avec les Etats d'Asie, d'Afrique et de l'Amérique latine. La Chine est aussi prête à développer les échanges commerciaux avec les pays capitalistes occidentaux. Mais elle s'opposera énergiquement à toute mesure discriminatoire prise à ses dépens.

Le vice-prémier ministre a encore annoncé que, pour la première fois en Chine communiste, des communes populaires ont aussi été créées dans les villes.

« K » termine son tour de France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

De quoi parlera-t-on à Rambouillet ?

Venons-en aux conversations de Rambouillet. Leur trame en est connue. On y parlera du désarmement, du problème atomique, de l'Allemagne et, bien entendu, des relations culturelles et des efforts économiques franco-soviétiques. La position française ne peut être ignorée, et le général de Gaulle l'a exposée à plusieurs reprises : le statut de Berlin ne peut être modifié unilatéralement, comme l'a envisagé Moscou ; le désarmement est une chose excellente en soi, à condition qu'il soit général et contrôlé ; il n'en va pas différemment du désarmement atomique qui ne peut se concevoir que dans la perpective d'une destruction totale des engins nucléaires de part et d'autre et dans une interdiction également contrôlée des fabrications en cours ou en prévision.

Aux antipodes

Le point de vue soviétique est dans toutes ces matières fort éloigné du point de vue français et l'on ne voit pas comment, en deux jours de dialogue, le général de Gaulle et M. Nikita Khrouchtchev pourraient s'entendre directement sur quoi que ce soit et pour cette simple et bonne raison, d'ailleurs, que la France, appartenant au bloc occidental, est liée par le pacte de l'OTAN. Elle ne saurait donc faire cavalier seul. Cela, M. « K » ne l'ignore pas non plus, et à plusieurs reprises, au cours de son périple provincial, il a tenu à préciser qu'il n'était pas venu en France « pour séparer la France de ses alliés ». Dont acte.

Il reste que psychologiquement, son attitude réticente, voire même hostile, à l'égard de l'Allemagne « militariste et revancharde » a éveillé certains échos compréhensifs dans les consciences françaises, et que dans la mesure où un sourire soviétique pouvait faire contrepoids à une certaine pression américaine, on n'est pas fâché à Paris des démonstrations d'amitié que n'a cessé de prodiguer M. « K ».

Un geste de Washington ?

Cette manœuvre d'ailleurs, quoique cousue de gros fil rouge, n'a pas été sans inquiéter la Maison-Blanche et le Pentagone, où l'on s'est montré préoccupé de tout ce qui pouvait ressembler de près ou de loin à un rapprochement franco-soviétique. Il y a des tabous à ne pas toucher.

Est-ce cette appréhension qui a conduit M. Eisenhower à admettre hier implicitement que la France faisait *de facto* partie du club atomique en disant que « le dit club atomique se composait maintenant de quatre nations » ? C'est possible, sinon certain ; en tous cas cette interprétation a fait sensation à Paris, au moins autant que la nouvelle officielle laissant prévoir une seconde explosion atomique française au polygone saharien de Reggane.

M.-G. G.

Khrouchtchev hué à Rouen

ROUEN (A.F.P.). — M. Khrouchtchev, pour la première fois depuis le début de son séjour en France, a pu entendre des cris hostiles : « Khrouchtchev au poteau » et « boucher », couvrir presque les acclamations. La scène s'est passée à son arrivée au palais des Consuls, siège de la Chambre de commerce du port de Rouen sur l'estuaire de la Seine.

Les groupes de contre-manifestants et de sympathisants ne se sont cependant pas heurtés dans la foule de 3000 à 4000 personnes qui stationnaient devant le palais, brillamment illuminé. La police, quant à elle, était tout occupée à contenir des sympathisants enthousiastes qui tentaient de rompre les barrages pour s'approcher de la voiture présidentielle.

CONFÉRENCE DE PRESSE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Interrogé sur l'accueil qu'il avait reçu, le président du Conseil soviétique a indiqué qu'il avait dépassé toutes ses prévisions », aussi bien de la part de la population que des autorités officielles.

L'arrêt des essais nucléaires

Les questions ont alors porté sur l'arrêt des essais nucléaires. « Les perspectives sont très bonnes, a dit le dirigeant soviétique, si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne acceptent leurs propres propositions, car les nôtres sont les leurs. » M. Khrouchtchev a affirmé ensuite qu'en matière de désarmement, les propositions occidentales et les soviétiques n'avaient rien de commun.

La bombe française

Questionné sur la bombe française, il s'est borné à répéter : « Il serait bon que personne ne fasse plus exploser de bombes, aussi bien les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'URSS que la France ».

A LILLE

Après avoir visité dans la matinée des installations très modernes de filatures et tissages pour la laine et pour le coton, M. Khrouchtchev avait été reçu à l'hôtel de ville de Lille par M. Augustin Laurent, socialiste de vieille date, l'un des sages du parti socialiste français. M. Laurent, qui est maire de Lille, ne s'était pas borné à un discours de pure courtoisie, mais avait confirmé que le peuple du Nord, s'il est acquis à « un système économique plus conforme à l'équité », est aussi « farouchement attaché aux libertés ». Il avait également cité les paroles fameuses de l'internationale : « Ni Dieu, ni César, ni tribun ».

En réponse, M. Khrouchtchev après avoir salué en son interlocuteur « un orateur redoutable », avait rappelé à M. Laurent, ancien mineur, que lui-même était un ancien de la mine. Puis il avait développé le thème de la coexistence pacifique nécessaire, avant d'exprimer le plaisir qu'il avait eu à s'arrêter à Lille, ville natale du général de Gaulle.

A ROUEN

C'est peu après 13 h. (heure locale) que le train spécial emmenant M. Khrouchtchev et sa suite quitta Lille pour arriver à Rouen à 16 h. 48.

A l'arrivée du président soviétique devant le palais des Consuls, un barrage s'est rompu et des gardes mobiles sont accourus en renfort, maintenant difficilement la foule qui scandait : « Khrouchtchev ».

REGGANE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ce nouveau notam (avis) est le troisième en deux mois. Cette fois encore, pour six ou douze heures, selon les secteurs, l'espace aérien sur une étendue bien supérieure à celle de la France appartiendra exclusivement aux avions militaires français chargés de missions bien précises.

Le premier avis, qui remonte au 21 janvier dernier, n'avait été qu'une répétition générale des mesures de sécurité préalablement notifiées par écrit aux compagnies aériennes intéressées.

Le deuxième, le 12 février, avait précédé l'explosion de la première bombe atomique française. Le « notam » prévoyait 5 h. 30 GMT. comme heure « H ». L'explosion avait suivi cette heure limite de trente minutes exactement.

En sera-t-il de même cette fois ? Une chose en tout cas est acquise : c'est à l'aube que les conditions météorologiques les plus favorables se trouvent réunies.

Eisenhower

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le président a souligné que les Russes ont fait un long chemin vers la rencontre des thèses occidentales. Du point de vue du désarmement, ils sembleraient aussi disposés à accepter des mesures dans le domaine des armes conventionnelles.

Néanmoins, a indiqué le président, on ne peut guère espérer que la conférence au sommet puisse aboutir à un traité.

Par ailleurs, le président a déclaré que le désir exprimé par les Soviétiques d'envisager des mesures d'inspection et de contrôle — auxquelles ils étaient d'abord opposés — indique que le Kremlin désire au moins un désarmement partiel et l'arrêt des expériences atomiques.

« K » MARQUE DES POINTS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Seules, il faut le dire, les forces de la religion ont manifesté une réaction. Et l'on se retrouve ainsi, « mutatis mutandis » dans la situation qui fut celle de l'Allemagne à l'avènement d'Hitler où, l'opposition politique des partis s'étant effondrée, les Eglises furent seules à relever le gant au nom des valeurs spirituelles et morales primordiales. On n'a peut-être pas très bien saisi dans l'opinion les raisons qui ont dicté à la hiérarchie catholique le « veto » qu'elle a opposé au chanoine Kir. Celui-ci est très populaire. Il est apprécié pour sa verve et son dynamisme par ses administrés et jusque dans notre pays romand où l'on fraternise volontiers avec l'accueillante Bourgogne.

Mais pour l'Eglise, le chanoine Kir n'est pas le maire de Dijon. Il est prêtre d'abord et prêtre seulement. Or, l'Eglise catholique a condamné solennellement la doctrine communiste. Ce n'est pas un quelconque prélat romain qui a porté cette condamnation, mais bien les documents pontificaux les plus solennels et les plus précis. En effet, dans le temps même où le national-socialisme subissait une condamnation identique par l'Encyclique : « Mit brennender Sorge », le pape Pie XI déclarait le « communisme intrinséquement pervers » ; il estimait, et cette condamnation a été confirmée par ses deux successeurs, que le communisme par sa conception de l'homme et de la société était inconciliable avec le catholicisme. Ce n'étaient pas des considérations politiques qui motivaient cette décision, mais des considérations philosophiques, religieuses et morales.

On peut penser assurément ce que l'on veut d'une telle condamnation, l'admettre ou ne pas l'admettre. Mais pour le fidèle de l'Eglise catholique, prêtre et laïc, elle comporte une obligation précise : celle de ne pactiser sous quelque forme que ce soit avec le communisme, et cela d'autant plus que la persécution sévit contre la religion dans les pays dominés par le régime soviétique. Rome admet que les chefs d'Etat et de gouvernement recherchent entre eux les moyens de parvenir à la détente et Jean XXIII, à l'instar de Pie XII, forme des vœux pour que celle-ci devienne effective ; mais elle estime que les siens ne sauraient donner au communisme une caution personnelle quelle qu'elle soit. Comme l'écrit le journaliste André Frossard, « L'Eglise n'intervient nullement, comme on le prétend, dans les affaires de l'Etat. Elle intervient dans ses propres affaires. » Le chanoine Kir le sait bien, puisqu'il s'est soumis en fin de compte.

Reste pourtant une question : celle de la compatibilité d'un mandat politique et de la qualité d'ecclésiastique. Ce n'est pas la première fois qu'en France — ou ailleurs — un incident du genre de celui de Dijon se produit. Et il est certes gênant sur ce plan qu'un élu du peuple soit mis en demeure de choisir entre les obligations de son mandat et celle de son appartenance religieuse. Aussi notre législation helvétique nous paraît-elle sage en interdisant aux ecclésiastiques de toute confession de siéger dans les conseils du pays. Religion et politique ne sont pas du même ordre.

René BRAICHET.

L'avant-dernier acte du procès Rapin

Du mutisme des témoins à l'éloquence des avocats

PARIS (A.F.P.). — « Vous êtes bien dans la tradition de Pigalle », a dit Me René Floriot. Cette courte phrase résume exactement les dernières dépositions entendues hier au procès de Georges Rapin.

Quelques témoins : barmen, chasseurs de cabarets, qui n'ont plus que des souvenirs vagues et si, d'aventure, ils se montrent un peu précis, c'est sur des points qui ne risquent pas de compromettre la tradition du milieu et la loi du silence.

On arrive quand même, sous le feu croisé des questions de l'avocat général, des parties civiles et de la défense à savoir que Bill, quelques heures après le crime, était «très décontracté».

On passe aux plaidoiries des parties civiles.

Un avocat attaque au nom des parents et de la femme du pompiste Roger Adam.

Puis, l'avocat de Mme Thirel fait le portrait de la pauvre Muguette. Il s'attache avec beaucoup de sensibilité à donner de la petite morte une image qui est sans doute vraie.

C'est ensuite au tour de l'avocat de la partie civile à prendre la parole. Sa plaidoirie pour la famille Thirel est un véritable réquisitoire. Il est implacable.

Il se tourne vers l'avocat général et demande la tête de M. Bill.

Aujourd'hui, réquisitoire, plaidoirie, et Bill connaîtra son sort dans la soirée.

ESPAGNE

La rencontre du général Franco et du comte de Barcelone

MADRID, (A.F.P.). — *Voici le texte officiel du communiqué publié à la suite de la rencontre de mardi du généralissime Franco et du comte de Barcelone :*

« Au cours de l'entrevue, qui s'est déroulée dans une atmosphère de grande cordialité, ont été examinés des sujets intéressant profondément la vie nationale, sur lesquels les deux interlocuteurs se sont montrés d'accord.

» Parmi les thèmes examinés, figure celui de la nouvelle et dernière étape, des études du prince Don Juan Carlos. Les différents aspects de l'organisation de ces études ont été mis au point. Le prince doit les poursuivre dans notre patrie, dans l'intimité et en contact constant avec l'université espagnole.

» Devant les interpellations dénuées de fondement auxquelles a donné lieu, surtout à l'étranger, le séjour du prince en Espagne, le chef de l'Etat et le comte de Barcelone tiennent à rendre public que ce séjour est imputable uniquement à des raisons pédagogiques et de sens national.

» Il convient que le prince Don Juan Carlos reçoive son éducation dans l'ambiance de sa patrie, ce qui, conformément à la loi de succession, ne préjuge en rien de la question successorale, ni de la transmission normales des obligations et des responsabilités dynastiques.

» L'entrevue s'est terminée avec la conviction accrue que la cordialité et la bonne entente sont précieuses pour l'avenir de l'Espagne, dans la mesure où elles apportent les bienfaits de la paix, et consolident l'œuvre du mouvement national ».

ALGÉRIE

Nomination d'un nouveau commandant en chef

PARIS, (A.F.P.). — Le conseil des ministres a mis le général Challe, commandant en chef à Alger, à la disposition du commandant suprême allié en Europe comme commandant en chef Centre-Europe.

Le général Crépin, commandant le corps d'armée d'Alger, a été nommé commandant en chef en Algérie.

ÉTAT DE SIÈGE en Afrique du Sud

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'unanimité s'est faite sur l'inscription de la plainte afro-asiatique à l'ordre du jour du conseil, quoique la France, la Grande-Bretagne et l'Italie aient noté que les organismes de l'O.N.U. n'avaient pas le droit d'intervenir dans les affaires intérieures des Etats membres.

La séance était présidée par M. Cabot-Lodge, délégué des Etats-Unis, qui a déclaré que son pays abordait la discussion « sans faux orgueil ». Il a dit que beaucoup d'Etats connaissaient des désordres raciaux « et les Etats-Unis sont du nombre ». Cependant, a-t-il ajouté, les Etats-Unis aussi bien que les autres Etats doivent continuer à progresser dans le domaine des droits de l'homme.

Néanmoins la délégation sud-africaine s'est retirée au cours de l'après-midi de la salle des délibérations après avoir protesté contre la décision du conseil de discuter le problème des incidents en Union Sud-Africaine.

Dans sa protestation, le délégué de l'Union Sud-Africaine a déclaré que son pays n'est pas le seul où se soient déroulés cette année, des bagarres avec mort d'homme. M. Henry Cabot-Lodge l'a rappelé à l'ordre en donnant brièvement la version des autorités sud-africaines sur les événements de la semaine dernière. Le délégué de l'Union Sud-Africaine a attribué les récents désordres à l'agitation d'un groupe d'extrémistes et a affirmé alors que le Conseil de sécurité portera l'entière responsabilité des troubles qui pourraient éclater à la suite des débats.

30.000 Africains protestent

LE CAP (Reuter). — La police a ordonné hier l'arrestation de plusieurs dirigeants politique en Afrique du Sud.

A l'annonce de ces arrestations, une colonnes de plus de 30.000 Africains venant de toute la presqu'île du Cap a défilé mercredi devant le quartier général de la police pour demander la libération de ces dirigeants

Etat d'urgence...

Le ministre de la justice, M. Erasmus, a déclaré mercredi devant le parlement que l'état d'urgence a été proclamé dans 80 des 300 arrondissements judiciaires de l'Union Sud-Africaine.

... Mobilisation partielle...

Une mobilisation partielle de la garde territoriale a été également ordonnée mercredi en Union Sud-Africaine. L'ordre de marche a été signé par le gouverneur le général Charles Swart.

... et état de siège

Un peu plus tard l'état de siège a été proclamé avec effet rétroactif au mardi 29 mars. Le ministre Erasmus a déclaré que la proclamation de l'état de siège affecte les districts dans lesquels les rassemblements sont interdits depuis vendredi dernier.

Le gouvernement contrôle la situation

Le premier ministre de l'Union Sud-Africaine, M. Verwœrd a déclaré mercredi devant le parlement que le gouvernement contrôle la situation dans tout le pays. Le gouvernement n'envisage pas de prendre des mesures de force qui ne seraient pas nécessaires au maintien de l'ordre.

Une déclaration du Congrès panafricain

JOHANNESBOURG (Reuter). — Le Congrès panafricain dont la campagne contre les cartes d'identité a conduit aux incidents de la semaine passée, a quitté mercredi le Congrès national africain et a lancé cet avertissement dans une déclaration de presse : « Ne vous mêlez pas de notre campagne ». Cette déclaration affirme que le Congrès national africain s'est opposé à la campagne du Congrès panafricain en la considérant comme mal définie, mal organisée et visant la sensation.

Vers la République ?

JOHANNESBOURG (Du correspondant de l'A.T.S). — A peine le premier ministre Verwœrd avait-il annoncé au parlement son projet tendant à faire de l'Union Sud-Africaine une république que les partis ont commencé à mobiliser leurs troupes en vue de la votation populaire.

FAITS DIVERS *en rose et en noir*

● **Le baptême du prince André**

LONDRES, (Reuter). — On annonce mercredi que le prince André sera baptisé le vendredi 8 avril, dans la salle de musique du palais de Buckingham, par l'archevêque de Cantorbery Goffrey Fisher.

● **Le chien a disparu, son maître refuse de manger...**

LA SPEZIA, (U.P.I.). — Pietro Vitti, 15 ans, refuse toute nourriture depuis que son chien a disparu, il y a six jours. L'animal était le compagnon inséparable de Pietro, depuis que celui-ci l'avait sauvé de la noyade, l'automne dernier.

Dernière minute

Chessman : appel rejeté

SAN RAFAEL (U.P.I.). — Le dernier appel présenté par Caryl Chessman devant la justice californienne vient d'être rejeté. La date de l'exécution reste fixée au 2 mai.

• Pêle-mêle •

M. « K » VISITERA L'AUTRICHE

M. Kreisky, ministre autrichien des affaires étrangères, a annoncé mercredi à une conférence de presse que M. Khrouchtchev fera une visite en Autriche à la fin de cette année. M. Khrouchtchev aurait déjà donné son accord, mais aucune date précise n'a encore été fixée.

TIRS DE HARCÈLEMENT DANS L'EST ALGÉRIEN

L'état-major du commandement en chef interarmées en Algérie a indiqué hier qu'au cours des trois derniers jours des tirs de harcèlement contre les postes et les patrouilles de surveillance le long du barrage frontalier de l'Est algérien avaient été enregistrés, ainsi que quelques sabotages sans résultats dans les régions de Yusuf, Munier et Lamy, dans la partie nord du réseau électrifié. Les éléments de l'A.L.N. ont été contraints, sous le feu des forces françaises, de regagner le territoire tunisien.

LES SEPT NOUVEAUX CARDINAUX ONT REÇU LA BARETTE

Les sept nouveaux cardinaux ont siégé aujourd'hui pour la première fois, à l'occasion d'un consistoire public, au milieu des membres du Sacré-Collège. Ils ont fait acte d'obéissance au souverain pontife, qui leur a imposé la barette rouge.

L'ASSEMBLÉE DES « SIX » ET LE PROBLÈME AGRICOLE

L'assemblée parlementaire européenne a engagé hier à Strasbourg la discussion sur la politique agricole commune des « six ». Il suffit de penser au malaise paysan que connaît actuellement l'un des membres de la communauté, en l'occurrence la France, pour souligner combien ce problème est d'actualité.

SITUATION TENDUE EN IRAK

D'après des voyageurs arrivant de Bagdad, les communistes de stricte obédience auxquels le droit d'association avait été refusé récemment ont commencé à s'organiser dans la clandestinité et la situation demeure « extrêmement tendue » en Irak.

LA GRANDE-BRETAGNE VEUT RESTER PUISSANCE ATOMIQUE INDÉPENDANTE

On apprend de source diplomatique que la Grande-Bretagne signifiera qu'elle n'est nullement disposée à partager son potentiel nucléaire militaire avec l'OTAN, lors de la réunion des ministres de la défense de l'Alliance atlantique qui s'ouvre demain à Paris.

L'ALLEMAGNE ET LES BASES MILITAIRES

M. Franz-Josef Strauss, ministre de la défense de la République fédérale allemande, a déclaré mardi que Bonn va tenter de résoudre le problème des bases militaires de ravitaillement et d'entraînement à l'étranger par des accords bilatéraux si l'OTAN n'arrive pas à intégrer le système de ravitaillement.

HOLLYWOOD TOUJOURS EN GRÈVE

Tout espoir de voir la grève des acteurs prendre fin hier s'est évanoui, les négociations étant ajournées pour permettre une plus ample considération des conditions posées.

dernière heure sportive

Troisième défaite des footballeurs chiliens

L'Eire a battu le Chili hier soir par 2 buts à 0, dans un match disputé devant 40.000 spectateurs au stade de Dalymount Park de Dublin. A la mi-temps, les Irlandais menaient par 1-0.

Le match s'est disputé sous la pluie. Bien que ce fut leur troisième défaite européenne consécutive, les footballeurs chiliens ont mieux joué que le résultat ne l'indique.

L'Eire a ouvert la marque à la 14me minute, sur penalty transformé par l'arrière Canwell, après que la défense chilienne eut bousculé l'inter droit Cummings.

La défense chilienne, qui eut à s'employer au cours de la première mi-temps, se montra très hermétique dans la deuxième partie du match, quand bien même l'Eire augmenta la marque par un joli but du centre-avant Curtis.

Les footballeurs de Sparta battus par Glasgow Rangers

Devant une foule de 35.000 spectateurs, la plupart des Ecossais de Londres, le troisième match de qualification pour les demi-finales de la coupe d'Europe des champions entre Sparta Rotterdam et Glasgow Rangers, s'est déroulé hier soir au stade londonien de Highbury, par un temps sec.

Les équipes étaient les suivantes :

GLASGOW : Niven ; Caldow, Little ; Davis, Patterson, Stevenson ; Mcmillan, Millar, Baird, Wilson, Scott.

SPARTA : Van Dijk ; Visser, Van der Lee ; Verhœven, Villerius, de Koning ; Van Ede, Crossan, Fitzgerald, de Vries, Bosselaar.

A la grande surprise général, les Hollandais ouvrirent la marque à la sixième minute grâce à un coup de tête de Verhœven, sur corner tiré par Bosselaar. La défense hollandaise fit longtemps merveille, et c'est par pure chance que les Rangers égalisèrent à la 27me minute, sur un coup franc de Wilson, détourné involontairement dans le but par le même Verhœven. En seconde mi-temps, les Ecossais parvinrent à forcer la décision, l'emportant finalement par 3-2.

AVIS TARDIFS

Paroisse réformée de Neuchâtel

Ce soir à 20 h. 15, à la Collégiale

Troisième culte de Carême

avec la collaboration des catéchumènes du Temple du bas et de la Maladière. Officiants : pasteurs Junod et Held

Chœur des Valangines

Ce soir, à 20 heures, au Grand auditoire du collège des Terreaux :

Assemblée générale

de la

CROIX-ROUGE SUISSE

Section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz

Ce soir, à 20 h. 30 AU CERCLE LIBÉRAL

Votations des 2 et 3 avril 1960

1. *Impôt ecclésiastique obligatoire* par MM. J.-Louis Leuba, professeur, à l'Université, et Bernard de Montmollin, chirurgien.
2. *Référendum socialiste* par M. Paul Dupuis, conseiller communal. Parti libéral : Bl. Junier.

Films sous l'eau et sur l'eau

en couleurs et sonores

présentés par le club Méditerranée et le centre de sports subaquatiques de Neuchâtel

ENTRÉE LIBRE Invitation cordiale à tous

Aula de l'université

Jeudi 31 mars 1960, 20 h. 30

Aujourd'hui

31 mars

SOLEIL Lever 06.07 Coucher 18.54

LUNE Lever 08.28 Coucher 23.18

En page 4 : le Carnet du jour et les Emissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Echo de Dijon

Qui ne connaît ici le chanoine Kir, maire de Dijon ? Nous avons suivi les péripéties de son « exil » volontaire lors de la visite de M. Khrouchtchev à la capitale bourguignonne et imaginé les sentiments contradictoires qui agitaient lundi dernier le vigoureux ecclésiastique et homme politique.

Rentré en sa mairie, le chanoine Kir fut fort occupé, on s'en doute. Il eut pourtant la gentillesse de recevoir un de nos confrères genevois, venu l'interviewer sur ce qu'on appellera l'« incident » de Dijon. Le bon chanoine se borna à remettre au journaliste le texte de sa déclaration à ses concitoyens, texte qu'il venait de dicter, puis, comme si M. Khrouchtchev n'avait jamais passé par Dijon, il parla de ses amis suisses. C'est ainsi qu'il chargea notre confrère de plusieurs messages, dont un adressé au président de la Fête des vendanges de Neuchâtel.

Comme quoi une fête des vendanges peut être considérée comme aussi importante que la visite d'un chef d'Etat ! Nous espérons voir le chanoine Kir en nos murs le 2 octobre prochain. Aucun cas de conscience ne se posera à lui à Neuchâtel, nous pouvons l'en assurer.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage velouté
Lard, saucisson
Choucroute
Pommes nature
Bananes Janine

... et la manière de le préparer

Bananes Janine. — Couper des bananes en deux dans le sens de la longueur et les passer rapidement au beurre. Les poser sur des biscuits pèlerines trempés dans de la liqueur et laisser refroidir. Couvrir le tout de crème battue, garnir d'amandes grillées.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 30 mars. — Température : moyenne : 9°9 ; min. : 3°9 ; max. : 15°6. Baromètre : moyenne : 714,6. Vent dominant : direction : sud ; force : faible ; à partir de 17 h. 30, nord-nord-ouest modéré à assez fort. Etat du ciel : nuageux pendant la journée ; couvert le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

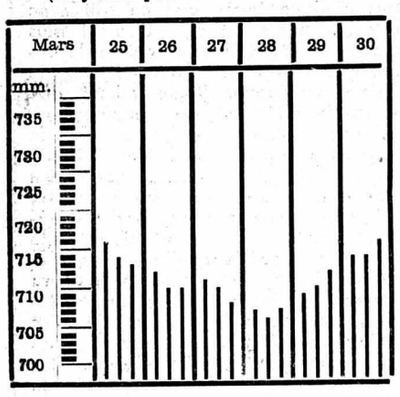

Niveau du lac du 29 mars, à 6 h. 30 : 429.48

Niveau du lac du 30 mars à 6 h. 30 : 429.47

Prévisions du temps. — Pour toute la Suisse : ciel nuageux. Journée plus chaude. Averses ou orages locaux. En plaine, températures comprises entre 7 et 10 degrés le matin, voisines de 15 degrés dans l'après-midi.

Un zéro intempestif !

Habitués à transcrire les chiffres du budget militaire fédéral, nous avons mis un zéro de trop à la rubrique du département militaire dans le programme général des nouvelles dépenses de l'Etat. La dépense prévue pour l'arsenal et la caserne de Colombier est de 1.225.000 fr. et non de 12.250.000 fr. Nous voulons croire que nos lecteurs — selon la formule — auront rectifié d'eux-mêmes, car une dizaine de millions suppose la construction en faveur de nos recrues d'un vrai palace, avec toutes les commodités souhaitables pour y passer des vacances princières. L'Etat n'en est pas encore là !

Naissances

Antoinette et Marcel JORDAN ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit frère

René-Philippe-Claude

Le 28 mars 1960

Maternité Neuchâtel — Temple-Neuf 4

Monsieur et Madame François DU PASQUIER - BARRELET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Isabelle - Anne-Marie

le 30 mars 1960

Clinique du Crêt — 52, Langgasstrasse Berne

Monsieur et Madame Jean-Claude FORNEY - DUPASQUIER ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fille

Catherine

30 mars 1960

Clinique de la Source Lausanne — Mont-Goulin 35 Prilly

A Neuchâtel et dans la région

LA VILLE

Ordre du jour chargé pour la prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général se réunira lundi 4 avril, à 20 h. 15, à l'hôtel de ville, avec l'ordre du jour suivant :

Nominations : d'un membre du bureau du Conseil général en remplacement de M. Jean Décoppet, démissionnaire ; d'un membre de la commission de l'Ecole de mécanique et d'électricité, en remplacement de M. J.-P. Blaser, démissionnaire ; d'un membre de la commission du plan d'alignement, en remplacement de M. Jacques Béguin, démissionnaire.

Rapports du Conseil communal concernant : l'acquisition d'une parcelle de terrain aux Draizes ; un échange de terrain à Maujobia ; la vente d'une parcelle de terrain à Bellevaux ; la vente d'une parcelle de terrain à l'Etat de Neuchâtel ; l'acquisition du capital d'une société immobilière ; la construction d'un escalier public aux Valangines ; l'adoption d'un plan de propriétaire à Chaumont.

Objets restés à l'ordre du jour de la dernière séance : interpellation de MM. André Schenker et consorts, concernant les examens d'admission à l'Ecole secondaire ; interpellation de MM. Robert Meystre et consorts, concernant l'administration de l'hôpital des Cadolles ; question de M. Claude Junier, concernant l'installation d'une entreprise industrielle dans la région de la gare ; interpellation de M. Paul Chédel sur le prix du lait ; question de M. Jean-Pierre Gendre sur la statistique des appartements vides et de leurs loyers ; question de M. Archibald Quartier, concernant les chiffres donnés au sujet de la construction de logements à loyer modeste.

Motion de MM. Jean Carbonnier et consorts, ainsi conçue :

« Considérant que la politique du logement à Neuchâtel a visé jusqu'ici et principalement, par la vente de terrains appartenant à la Ville, à mettre sur le marché des logements à loyers modestes et modérés ;

considérant qu'une politique du logement doit tenir compte de l'équilibre à conserver entre les différentes catégories de contribuables, afin que les ressources fiscales de la Ville s'accroissent parallèlement au développement démographique de la cité ;

considérant l'extrême difficulté que certains contribuables éprouvent à trouver des terrains en ville pour construire une villa ou une maison familiale, et les inconvénients indubitables dont souffre la ville du fait que des chefs d'entreprise construisent et habitent hors du territoire communal ;

considérant que le Conseil communal a manifesté son intention de réserver une partie du lotissement du Pain-Blanc pour la construction de villas ;

les motionnaires demandent au Conseil communal de dresser la liste de tous les terrains, propriété de la ville, qui se prêteraient à la construction de villas et maisons familiales, et de la tenir à disposition de ceux qui, exerçant une activité économique à Neuchâtel, désireraient construire une villa ou une maison familiale pour leur usage. »

Motion de MM. Marcel Wildhaber et consorts, ainsi libellée :

« Nous avons appris que certains immeubles anciens ont été ou vont être acquis pour être démolis dans l'intention de reconstruire des immeubles neufs.

Dans les circonstances actuelles où les logements à loyers modestes sont très recherchés, où les pouvoirs publics font de gros efforts pour mettre de tels logements sur le marché, est-il compréhensible que ces immeubles en question encore habitables et salubres soient démolis ? Du point de vue social, de telles opérations doivent être réprouvées.

Nous demandons au Conseil communal de faire une enquête à ce sujet. Nous le prions aussi d'intervenir toutes les fois qu'il lui sera possible de faire surseoir à de telles démolitions.

A-t-il les moyens légaux à sa disposition lui permettant d'agir ? En cas contraire, les autorités cantonales et fédérales sont-elles armées pour remédier à cette situation d'autant plus angoissante que plusieurs bâtiments sis au faubourg de l'Hôpital, au faubourg du Lac et à la rue de la Treille, sont menacés d'une démolition imminente ? »

Interpellation de MM. Jaquet et consorts, disant :

« La circulation se faisant toujours plus intense, les dangers qui en découlent vont grandissant. Il est nécessaire d'assurer la sécurité des piétons, en particulier celle des enfants et des personnes âgées.

Les soussignés demandent au Conseil communal de bien vouloir poursuivre ses efforts dans ce domaine en prenant les mesures suivantes : 1. Installer dès maintenant les bornes lumineuses à l'avenue du 1er-Mars ; 2. Faire poser des signaux lumineux aux carrefours dangereux du Vauseyon, de Maillefer - Beauregard et de Monruz ; 3. Prévoir l'installation de feux synchronisés sur le parcours de la Poste à la Banque cantonale ; 4. Changer l'éclairage insuffisant de la montée de l'Ecluse, de Prébarreau aux Poudrières. »

Questions de M. Pierre Meylan, demandant :

« Les crédits pour la construction du nouveau stand de tir ont été votés le 13 octobre 1958 par le Conseil général. Le Conseil communal peut-il nous renseigner sur les raisons du retard intervenu dans le début des travaux ? Quand ceux-ci pourront-ils commencer ? »

de M. Claude Junier, ainsi formulée :

« Le soussigné avait déposé une motion demandant au Conseil communal de faire des propositions concernant le parcage des automobiles en ville en s'abstenant de la solution « parcomètres ».

Le Conseil communal n'étant pas revenu sur cette question depuis lors, le soussigné demande à quoi en est l'étude de ce problème.

Depuis un certain temps, plusieurs villes de Suisse ont introduit le système de la « zone bleue ». Il semble que des expériences intéressantes aient été faites à ce sujet.

Le Conseil communal n'estime-t-il pas nécessaire de faire également un essai à Neuchâtel, et cela dès que possible ?

Il intéresserait, d'autre part, le soussigné de savoir ce que sont devenus les parcomètres dont on avait fait un usage si abondant, et qui ont été enlevés à la suite de la motion adoptée par le Conseil général. »

M. J.-J. Schwarz à la direction de l'Office vaudois pour le développement de l'industrie et du commerce

Nous apprenons que M. J.-J. Schwarz, jusqu'à présent directeur du Comptoir neuchâtelois de l'industrie et du commerce et directeur de la Foire gastronomique de nottre ville, a été nommé hier soir, à Lausanne, directeur de l'Office vaudois pour le développement de l'industrie et du commerce.

M. Schwarz entrera en fonction en juillet, c'est-à-dire lorsque la Foire gastronomique de Neuchâtel, qui se déroulera en juin, aura pris fin. Il a obtenu l'autorisation de faire bénéficier par la suite nos manifestations économiques neuchâteloises de son dynamisme et de son expérience.

Nous félicitons sincèrement M. Schwarz de sa nomination et les regrets qu'éprouveront les Neuchâtelois à le voir partir seront tempérés heureusement par le fait que sa collaboration nous reste encore acquise.

VIGNOBLE

PESEUX

Conférence d'un architecte

(sp) Les nombreuses personnes qui se sont déplacées lundi soir n'ont certes pas regretté d'avoir ententu, à l'Aula, une admirable conférence de M. Jacques Béguin, architecte à Neuchâtel, qui a parlé avec humour et naturel de « L'édilité ». La discussion qui a suivi sur l'urbanisme, l'épuration des eaux et les problèmes routiers, a montré à quel point l'orateur, qui représente notre canton dans la commission fédérale des monuments historiques, a été apprécié.

AUVERNIER

Rendez-vous printanier à l'occasion des « mises en bouteilles »

(c) Deux périodes de l'année marquent le village d'une façon particulière. La première est celle des vendanges que chacun connaît bien. La deuxième, dont seul l'habitant est le témoin, est celle des « mises en bouteilles » qui ramènent fidèlement chez leurs fournisseurs les paysans du Val-de-Ruz principalement. Autrefois, les sabots des chevaux martelaient les pavés et les roues des convois grinçaient. Maintenant de puissants tracteurs traînent à leur suite des chars munis de pneus silencieux. Seuls les ronflements des moteurs t r o u b l e n t sporadiquement l'air.

Dès le milieu du village la longue file des véhicules glisse lentement au rythme des chargements. Les embouteillages sont évités de justesse, car il y a quelquefois un peu de fantaisie dans l'alignement. Mais, il y a tellement de bonhomie parmi ces amateurs de nos crus, tant de plaisir émanant de rencontres inopinées sur place permettant l'échange de quelques propos, que tout cela donne à ce rendez-vous printanier un petit caractère de fête qu'on se sent prêt à partager avec eux.

A votre bonne santé, messieurs !

BOUDRY

Au tribunal

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu audience mercredi matin, sous la présidence de M. Roger Calame, assisté de M. Roger Richard, commis greffier.

G. D., prévenu de filouterie d'auberge, est condamné par défaut à 30 fr. d'amende et au paiement des frais par 15 fr.

J.-P. M., qui a circulé sur la route cantonale entre Areuse et Cortaillod avec un camion surchargé de gravier, est condamné par défaut à 30 fr. d'amende, auxquels s'ajoutent 5 fr. de frais.

N. B., qui ne se présenta également pas à l'audience, est condamné par défaut à 20 fr. d'amende, pour injures. Il paiera en outre 5 fr. de frais.

L. F. et O. K. sont prévenus d'incendie par négligence. O. K. possède à Cormondrèche un atelier de menuiserie dans lequel se trouvait un fourneau défectueux. De la sciure et des matières inflammables qui se trouvaient près de ce fourneau ont pris feu. Grâce à la prompte intervention des sapeurs - pompiers, l'incendie a pu être rapidement maîtrisé, mais l'installation de l'atelier a subi quelques dégâts.

Le ramoneur L. F. qui, ayant remarqué la défectuosité du fourneau, n'a pas pris les mesures nécessaires afin qu'il y soit remédié à temps, a la même part de responsabilité que O. K. Chacun d'eux paiera 60 fr. d'amende et la moitié des frais fixés à 127 fr. La peine pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'une année.

J. V., qui a disposé d'une somme qu'il savait provenir d'un vol, est condamné pour recel à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Les frais de la cause, fixés à 85 fr., sont mis à sa charge.

Deux affaires se terminent par la libération des prévenus.

Sur l'esplanade du château

(c) Profitant d'un bel après-midi ensoleillé, un nombreux public s'est rendu dimanche dernier sur l'esplanade du château, pour écouter le concert instrumental et vocal donné par la fanfare divisionnaire de l'Armée du salut. Cet ensemble est dirigé par M. Ch. Vallotton, tandis que le chœur est conduit par M. F. Huguenin.

Soirée au profit des œuvres scolaires

(c) Mardi soir, le chœur d'hommes « L'Echo de l'Areuse », dirigé par M. Raoul Châtelain, et le chœur d'enfants « L'Alouette », dont le chef est M. Francis Perret, se sont produits dans la salle de spectacles devant de nombreux auditeurs.

Après cette partie vocale qui a eu beaucoup de succès, le service de publicité des CFF a présenté trois magnifiques films en couleurs, emmenant les spectateurs dans des sites enchanteurs et les faisant rêver de voyages et de vacances.

CORCELLES

Vélomoteur contre camionnette

Hier à 19 h. 05, un habitant de la ville, M. Ph. Weber, âgé de 19 ans, qui circulait à vélomoteur, est entré en collision, dans le centre du village de Corcelles, avec une camionnette. Il a été conduit par l'ambulance de Neuchâtel à l'hôpital des Cadolles souffrant d'une commotion et de plaies au visage.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Au « Grütli »

(c) La société de tir « Le Grütli » a tenu son assemblée générale, au cours de laquelle son comité a été constitué comme suit : MM. Louis LeCoultre, président ; Jean-Claude Reussner, vice-président ; Léon Herrmann, secrétaire ; Willy Lorimier, secrétaire des verbaux ; Germain Beuret, caissier, René Botteron, archiviste ; A. Hostettler, F. Neuenschwander, J.-J. Freymond, moniteurs ; M. Jeannin, préposé à la munition ; C. Gleyre, G. Juvet, assesseurs ; J.-C. Morosini, banneret.

Les vérificateurs sont MM. F. Otz et F. Neuenschwander.

Les tirs obligatoires auront lieu les 2, 3 et 30 avril, et 1er mai, les tirs en campagne les 21 et 22 mai. La société a décidé de participer aux tirs régionaux et d'organiser, comme l'année passée, un concours interne.

Exploitation des forêts

(c) En 1959, deux coupes principales et une coupe en régie ont été faites dans les forêts communales. Si on leur ajoute les chablis, on arrive à un total de 1147 sv. La possibilité étant de 900 sv., il y eut donc un dépassement de 247 sv., ce qui a permis de faire un versement au fonds des excédents forestiers.

Les effets de la récession économique qui s'étaient manifestés en 1958, se sont encore accentués l'an passé. Il en est résulté une baisse des prix de vente assez forte dans plusieurs assortiments.

Le ralentissement de l'activité des scieries a provoqué d'une part la diminution de la demande et, d'autre part, une réduction des prix. Le prix de vente moyen a été de 83 fr. 96 contre 106 fr. 63 en 1958. Il est vrai que la qualité était inférieure et les transports plus onéreux.

Depuis quelques années, le marché des billes de sciage hêtre se détériore de plus en plus. Dans l'impossibilité de placer cet assortiment dans notre pays, il a fallu exporter la totalité de la production en Italie.

Pour le bois de pâte, malgré une baisse de 5 fr. par stère, on note une amélioration du prix moyen (49 fr. 92 par stère contre 49 fr. 58) due à une meilleure qualité des livraisons.

BUTTES

Les causes du feu de forêt

(sp) L'enquête de la police cantonale a permis de déterminer la cause du violent feu de forêt de dimanche après-midi près de l'Ouche. Il s'agit d'une imprudence d'un jeune homme de la localité qui avait jeté au sol des cendres de sa pipe. On évalue les dégâts matériels à plusieurs milliers de francs au préjudice de la commune propriétaire de la forêt où des arbres et des recrues de sapin ont été brûlés.

TRAVERS

Veillée des dames

(c) Mme Dupasquier, de Concise, est venue mardi soir entretenir les dames d'un sujet bien attrayant : « Nos amis les livres. » L'exposé fut suivi d'une discussion.

Mme O. Bähler accepta de reprendre la présidence de la veillée des dames en remplacement de Mme André, qui fut remerciée et fleurie.

LES BAYARDS

Arrestation mouvementée d'un voleur évadé

(sp) Avant-hier, vers une heure du matin, M. Félix Rosselet, veuf, agriculteur aux Jordans, sur les Bayards, était réveillés par un bruit insolite.

Sommairement vêtu et chaussé de pantoufles, il se rendit à la cuisine où il ne constata rien d'anormal. En poussant la porte de l'arrière-cuisine, il se trouva alors en présence d'un inconnu, qui emportait des litres de vin et des victuailles.

L'homme prit la fuite en traversant l'écurie, mais M. Rosselet put le rejoindre dans le corridor. Non sans peine il parvint à le maîtriser mais dut soutenir une lutte d'une demi-heure.

L'inconnu déclara alors qu'il se rendait et qu'il ne bougerait plus. Confiant dans ses dires, M. Rosselet desserra alors son étreinte. Mal lui en prit, car l'individu lui donna alors un coup de tête sous le nez.

Les fils de M. Rosselet qui avaient été réveillés entre temps arrivaient quand le malfaiteur prenait la fuite au travers des champs. Ils purent le rejoindre et le ramener à la ferme d'où la gendarmerie des Verrières avait été téléphoniquement avisée.

L'individu a été identifié. Il s'agit d'un ressortissant français, Joseph Lemaire. Voleur notoire, il s'était échappé de Witzwil le 24 mars écoulé et son intention était de regagner clandestinement son pays.

Outre des victuailles, Lemaire avait aussi volé aux Jordans une lampe de poche, un couteau de cuisine et une montre, cadeau d'anniversaire donné par son père à l'un des fils Rosslet.

Lemaire a été conduit sous bonne escorte à Neuchâtel. Les actes qu'il a commis aux Jordans vont probablement le faire rester un peu plus longtemps qu'il ne l'espérait au pénitencier.

M. Félix Rosselet, dont l'état de santé est déficient depuis qu'il a perdu sa femme au mois de janvier, a eu une dent cassée par le coup de tête de Lemaire. M. Rosselet a porté plainte sans se constituer partie civile.

COUVET

Une comédie de Feydeau

(c) Sous les auspices de l'Emulation, le Théâtre de poche de Genève nous a donné mercredi soir « Le système Ribadier », de Feydeau. Si le thème est toujours le même, le mari volage use ici d'un moyen assez peu commun : son système lui permet de rejoindre sa maîtresse alors qu'il laisse sa femme plongée dans un sommeil hypnotique. La pièce est habilement construite, elle abonde en situations drôles et ne manque pas de réparties dénotant une fine psychologie. Malgré cela, le genre a vieilli ; la critique contemporaine de Feydeau qui voulait voir dans cet auteur un émule de Molière surestimait un peu son talent. L'interprétation fut honnête ; elle manquait de cette légèreté et de ce brillant nécessaires pour que le spectateur entre vraiment dans le jeu. Nous devons à Savinet les meilleurs moments. Soirée agréable sans plus.

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

Assemblée annuelle de paroisse

(c) L'assemblée annuelle de paroisse s'est déroulée vendredi dernier, à la Salle de spectacles, sous la présidence de M. Faul Grandjean. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, paroissiens et paroissiennes ont entendu avec beaucoup d'attention les rapports du président du Conseil d'Eglise, M. P. Grandjean, du président du Collège des anciens, le pasteur Henri Bauer, du caissier du fonds de paroisse et du fonds des orgues, du caissier du fonds des sachets et des vérificateurs des différents fonds. Tous les rapports ont été approuvés à l'unanimité de même que le budget pour 1960 prévoyant des recettes pour un montant de 8925 fr. et des dépenses pour un montant de 7500 fr.

Pour remplacer Mme Sydney de Coulon qui fit partie du conseil d'Eglise depuis la fusion, l'assemblée nomme à l'unanimité Mme Aimé Jaquet. A la demande du collège des Anciens, l'assemblée se prononça sur la question de l'heure du culte dominical ; de mai à septembre, il aura lieu à 9 heures, tandis que d'octobre à avril, il continuera d'avoir lieu à 9 h. 30. Pendant la période d'été, le culte matinal instauré il y a quelques années déjà, continuera d'être célébré entre 7 h. 30 et 8 heures chaque dimanche, sauf pendant la période des vacances pastorales.

A la suite de la partie purement administrative, l'assemblée entendit un exposé du professeur André Labhardt, de l'Université de Neuchâtel, sur la votation populaire relative à l'impôt ecclésiastique obligatoire.

Au cours de la soirée, le thé put être servi à tous les participants et chacun eut le plaisir de goûter aux friandises diverses apportées par ceux qui le voulurent bien, friandises qui furent rassemblées, partagées et distribuées par quelques dames dévouées. Le succès remporté par cette manière de faire permit à plusieurs personnes de demander que la prochaine assemblée annuelle de paroisse soit organisée de façon semblable, le vendredi soir convenant parfaitement.

LE PAQUIER

Deux départs à l'école

(c) On apprend la démission de Mme Eliane Fischer et de M. Jean-Pierre Buri, respectivement institutrice et instituteur au collège du Pâquier. M. Buri a été appelé à enseigner à l'Ecole complémentaire de Neuchâtel.

Ces deux jeunes pédagogues donnèrent toute satisfaction durant leur court séjour au Pâquier et leur départ sera regretté. Pour les remplacer, il sera vraisemblablement fait appel à du personnel enseignant valaisan.

La question s'est posée de savoir s'il fallait maintenir deux classes ou au contraire n'en faire plus qu'une. Pour le bien de l'enseignement, et compte tenu de la forte rentrée de l'année prochaine (7 nouveaux élèves), les autorités communales, d'entente avec le département cantonal, ont décidé le maintien des deux classes.

DOMBRESSON

Assemblée de l'Union chorale

(sp) Dernièrement a eu lieu au local, l'assemblée annuelle de l'Union chorale de Dombresson-Villiers sous la présidence de M. André Bueche.

Après lecture et adoption du procès-verbal, le caissier a donné connaissance de la situation financière de la société qui est satisfaisante. Le comité sera ainsi constitué pour une année : président, M. André Bueche ; vice-président, M. Claude Vaucher ; secrétaire, M. André Gafner ; caissier, M. Jean-Louis Hegelbach : membre, M. Armin Blanchard.

D'autre part, M. Henri Schmidt est confirmé dans ses fonctions de directeur et M. C. Vaucher dans ses fonctions de sous-directeur.

Comme chaque année, il est décidé de faire une sortie ce printemps, un samedi après-midi, en voitures. Enfin, la nouvelle tâche de la société est de mettre sur pied, pour le mois d'avril, un concert spirituel qui aura lieu au temple.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

De la troupe au village

(c) La 3me compagnie de l'E.R. de Colombier fait actuellement sa petite course, ou course de tir. Ces jeunes soldats sont cantonnés chez nous depuis mardi matin. Placés sous le commandement du lieutenant-colonel Hirchy et du premier-lieutenant Gachoud, 91 soldats, 20 sous-officiers et 5 officiers, plus un détachement de train et l'infirmerie, feront des tirs dans la région du Mont-Racine et des Grandes-Pradières.

Souhaitons à ces jeunes soldats un temps agréable et un bon service dans notre village.

Avis aux correspondants

Afin de nous permettre de boucler nos comptes du 1er trimestre 1960, nous prions nos correspondants de bien vouloir nous faire parvenir leurs comptes de collaboration ou de nous indiquer leurs frais jusqu'au 6 avril 1960 au plus tard.

Seyon 23 Neuchâtel
POMPES FUNÈBRES E. EVARD
INCINERATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL : 5.36.04

†

Monsieur et Madame Oscar Von-Rotz-Cima, à Peseux ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Von-Rotz - Schwarz et leur fils, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Marie - Thérèse Von-Rotz, à Peseux ;
Monsieur Oscar Von-Rotz, à Peseux ;
Rosette Von-Rotz, à Peseux ;
Monsieur Johann Von-Rotz, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Lina Cima, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Jacqueline

leur chère fille, sœur, petite-fille, belle-sœur, nièce, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 16me année, après de grandes souffrances supportées avec courage et résignation, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Peseux, le 29 mars 1960.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Peseux, vendredi 1er avril.

Départ de l'église catholique à 11 h.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église catholique de Peseux, à 10 h.

Domicile mortuaire : rue de Corcelles 17.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Emile Tolck et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Madame veuve E. Tolck, à Pully-Nord ;
Mesdemoiselles J. Leuba et J. Blanc, à Genève ;
Madame M. Kœnig-Tolck et famille, à Fleurier ;
Madame J. Martin-Tolck, à Serrières ;
Monsieur et Madame R. Tolck et famille, à Lausanne ;
les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marie TOLCK-LEUBA

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 83me année, après quelques jours de maladie.

Neuchâtel, le 29 mars 1960.
(Côte 41)

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

L'enterrement, sans suite, aura lieu jeudi 31 mars, à 11 heures, au cimetière de Beauregard (entrée sud).

Culte pour la famille à la chapelle des Cadolles, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Serge Duvanel et ses enfants, Patrice, Didier, Marylin, à Buttes et à Noiraigue ;
Monsieur et Madame Walther Ruedi, à Noiraigue ;
Madame veuve Violette Duvanel, à Fleurier ;
Madame André Hotz et ses enfants, Alain et Claude, à Noiraigue ;
Madame veuve Auguste Perrenoud, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, maman, fille, sœur, tante, petite-fille et parente,

Madame Betty DUVANEL

née RUEDI

que Dieu a reprise à Lui, le 28 mars 1960, après une courte maladie, dans sa 32me année.

Noiraigue et Buttes, le 28 mars 1960.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Noiraigue, le jeudi 31 mars 1960, à 14 heures. Culte pour la famille à 13 h. 30 au domicile mortuaire (le Furcil).

Madame Jean Kläy-Richard ;
Madame et Monsieur Georges Baudin-Kläy et leurs enfants : Serge, Catherine et Sylviane, à Peseux,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Jean KLÄY

que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui, dans sa 58me année, après une longue maladie vaillamment supportée.

Neuchâtel, le 30 mars 1960.
(Evole 3)

J'élève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours.
Ps. 121 : 2.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 1er avril, à 11 heures, au cimetière de Beauregard (entrée portail sud).

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

Madame veuve Hélène Probst-Hoch, à Oberdiessbach ;
Mademoiselle Alice Hoch, à San Francisco ;
les familles parentes,
ont le chagrin d'annoncer le départ de

Madame

Marguerite BRUPPACHER

née HOCH

leur chère sœur, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 74me année.

Neuchâtel, le 30 mars 1960.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 1er avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : clinique du Crêt.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la *Société fraternelle de prévoyance, section de Neuchâtel,* a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jean KLÄY

membre actif.

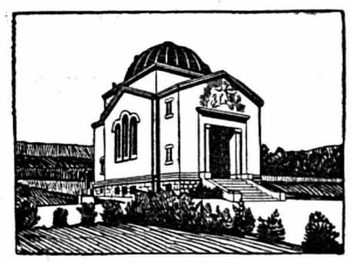

Adhérez à la
Société de Crémation de Neuchâtel
Avenue des Alpes 84 - Tél. 5 53 52